

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-propriétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXIII

VENDREDI, 3 MARS 1899

No 9

COMMERCE, INDUSTRIE, FINANCE

Mercredi matin ont été célébrés à l'église Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les obsèques de M. Joseph Victor Hudon, jr, de la maison Hudon, Hébert & Cie.

M. Joseph V. Hudon n'était âgé que de 28 ans et 9 mois, il a succombé à une dégénérescence graisseuse du cœur, dans la soirée de dimanche. Il avait assisté à la congrégation des hommes à Saint Jacques; il paraissait être en parfaite santé, le matin.

Dans l'après-midi, M. Hudon s'était rendu à son bureau où il a été vu vers 6½ heures dimanche. Comme il devait aller chanter à Saint Louis de France vers 8 heures, on suppose qu'il a succombé au moment même où il se disposait à se rendre à l'église.

Une assistance particulièrement nombreuse comprenant les chefs et des délégations de nos principales maisons d'affaires, les collègues et amis de M. Joseph V. Hudon, est allée rendre les derniers devoirs au regretté défunt.

M. J. O. Labrecque, un des marchands de charbon les plus en vue de Montréal, vient de subir à l'hô-

pital privé du Dr Poissant, rue St André, une délicate opération au pied gauche, opération qui a été pratiquée avec succès par les Docteurs Poissant, Mercier, Trudeau et Desroches.

Les médecins sont d'opinion que leur patient sera en état de faire sa première sortie pour le jour de Pâques. La pénitence qu'ils lui infligent, à lui qui est d'une activité dévorante, lui semblera dure; mais, comme sa réclusion forcée coïncide avec le temps du carême, notre ami Labrecque prendra son mal en patience; il lui en sera tenu compte plus tard—le plus tard possible, n'est-ce pas ?

M. Edson L. Pease, gérant de la succursale à Montréal de la "Merchants Bank of Halifax" a été nommé gérant général conjoint, avec quartiers généraux à Montréal.

M. Arthur E. Brock, assistant gérant, succède à M. Pease comme gérant de la succursale de Montréal et M. F. J. Sherman, gérant de la succursale de Frédéricton, devient assistant gérant à Montréal.

M. W. B. Torrance, assistant caissier, a été nommé surintendant des succursales, avec quartiers généraux à Halifax.

Une succursale de la "Merchants Bank of Halifax" a été ouverte à 28

Obrapia Street à la Havane, sous la direction de MM. W. F. Brock et J. A. Springer, agents conjoints.

Le Parlement fédéral est—enfin!—conviqué pour jeudi, le 16 mars courant, par proclamation officielle publiée dans la *Gazette* de samedi.

MM. Geo, Gonthier, C. A. Gagnon, Alex. Desmarteau, M. Benoit, L. A. Caron, J. H. Charette, Jos. C. Beauchamp, comptables, ont demandé récemment, par lettre adressée à l'Hon. Alphonse Desjardins, Président de la Chambre du Commerce du District de Montréal, l'addition d'une *commission de comptables* aux commissions déjà formées dans la Chambre de Commerce.

Les promoteurs de ce projet dans leur requête, signalent les avantages suivants offerts par la création d'une commission de comptables :

1o La discussion des meilleures méthodes d'instruction commerciale pratique et les moyens de perfectionner cette instruction dans les établissements d'enseignement actuels.

2o L'étude des questions économiques diverses, surtout au point de vue de l'intérêt du commerce.

3o L'échange de vues, d'observations et de connaissances entre les comptables en vue du perfectionnement de la comptabilité dans les intérêts mêmes du commerce.

4o L'établissement d'un centre de ralliement pour les comptables quand il s'agira de promouvoir ou de défendre les intérêts de leur profession.

5o L'entrée en relations suivies avec les associations et chambres syndicales de comptables, tant canadiennes qu'étrangères pour en obtenir tous les renseignements utiles, et, au besoin, contribuer au profit de la profession par une œuvre d'ensemble.

Un brevet a été pris récemment par la maison Ganz, de Budapest, en vue de réaliser l'éclairage par incan-

descence à l'air libre. Le principe de ce dispositif consiste dans un tube d'alumine de 3,10 de millimètre qui, recevant le courant par deux fils de platine, devient éblouissant au passage du courant. Donc, plus d'ampoule de verre, plus de vide nécessaire; d'où plus grande clarté, et économie dans la fabrication. Des tubes d'alumine auraient résisté pendant plus de 700 heures, sans présenter de changement physique ni chimique. La seule difficulté est marquée par ce fait que l'alumine n'est pas conductrice du courant à froid.

Mais cette difficulté a été surmontée par le chauffage du tube qui se fait automatiquement. Un petit réseau de fil de platine touche le tube d'alumine; dès que le courant passe, ce réseau s'échauffe, communique sa chaleur au tube d'alumine, et aussitôt s'en écarte automatiquement.

La Patrie vient d'entrer dans sa vingt-et-unième année—l'âge de la majorité. La voilà grande fille!

Depuis une couple d'années, elle a fait bien des progrès et a donné des preuves nombreuses de l'esprit d'initiative de sa nouvelle direction.

Son service d'informations est sensiblement amélioré; ce résultat fait honneur au personnel de la rédaction qui lutte vaillamment contre une concurrence dont il serait puéril de contester l'importance.

Et si, dans cette lutte ardente, *La Patrie* n'a pas remporté tout le succès qu'elle était en droit d'attendre de ses efforts, cela est un peu dû à l'acrimonie de ses polémiques personnelles, sans profit pour personne, d'un intérêt très relatif pour le public, et qui lui ont aliéné bien des sympathies. Mais nous touchons là à l'orientation politique du journal et nous n'avons ni le désir, ni le loisir de parler politique.

Nous nous bornerons à souhaiter que la presse de langue française en général, et la *Patrie* en particulier, continue à travailler sans relâche dans l'intérêt de la nationalité canadienne française.

Les oliviers sont chargés de fruits dans le nord et les environs de Tunis, Grombalia et Nabeul. La récolte s'annonce partout comme devant être très belle. Aussi la quantité d'huile bénéficiant de l'entrée en franchise dans la métropole qui était en 1897-1898 de 10 millions a-t-elle été portée à 20 millions en 1898-1899.

La récolte des dattes qui, en juillet, paraissait devoir être très bonne, a été celle d'une année moyenne. Elle a été surtout abondante dans les oasis de Tozeur, Nefta, El-Oudiane. La qualité ne laisse rien à désirer, et les prix se maintiennent à un taux élevé.

Par une résolution votée à l'assemblée annuelle des actionnaires de la "Star Iron Company, Ltd," dont M. A. S. Hamelin est le président, il a été décidé qu'en vue de la souscription de la balance de son capital, de nouveaux actionnaires pour un fort montant soient nommés directeurs, et qu'en conséquence, le nombre des directeurs soit porté de 4 à 9.

La première grève ! — Quel est le pays à qui appartient le droit de revendiquer la première initiative de la cessation du travail ou grève dont il soit fait mention dans l'histoire !

C'est l'Allemagne, et la ville qui, la première fut le théâtre d'une grève est Breslau, en Silésie. Les ouvriers brasseurs refusèrent col-

lectivement de travailler en 1329, et la grève dura une année entière. Il ne semble pas que la grève ait motivé une mesure de coercition rigoureuse, à laquelle les autorités de l'époque étaient si portées à recourir.

Il n'en fut pas de même cinquante ans plus tard, en 1385, à Danzig, quand les ouvriers des forges abandonnèrent en masse, soufflets, enclumes, marteaux et limes.

Pour mettre fin à cette grève, on publia un édit par lequel tout ouvrier qui refusait obéissance professionnelle à ses patrons était menacé d'avoir les oreilles coupées.

Dans le monde des assurances, on dit que M. R. H. Matson a décidé de quitter la Provident Savings Life Assurance Society, qu'il a donné sa démission et qu'il se retirera dans le courant du mois de mars.

Il y a près de dix ans que M. Matson a introduit au Canada la Provident Savings Life. Il a commencé les affaires le 1er avril 1889 et au 31 décembre 1898 avait pour \$4,150,142 de polices en force et son revenu en primes se chiffrait pour l'année 1898 par le joli montant de \$117,176.74.

Ce résultat fait honneur à M. Matson et à son assistant-gérant, M. Sparling.

On dit que M. Matson prendrait la direction d'une nouvelle compagnie canadienne qui s'occuperait d'assurance sur la vie.

La culture du thé qui a donné de si remarquables résultats aux environs de Tourane en Annam, semble également pouvoir être introduite au Tonkin. Dans la province de Thai-Nguyen, les plantations de thé sont signalées comme réussissant bien et donnant un produit qui

pourrait faire concurrence aux produits chinois de qualité moyenne.

L'administration française a fait des essais de culture du thé à Muong-Hou (Haut-Laos); elle y a établi une première pépinière qui compte actuellement 200 pieds provenant des graines achetées en Chine. Elle a créé encore, dans le cercle de Langson, où la culture de la badiane prend un développement croissant, une pépinière de ces arbres dont les jeunes plants pourront être distribués gratuitement aux villages indigènes.

Les villages indigènes récemment reconstitués dans la partie montagneuse de la province de Nghé-An, ont inauguré, cette année, la culture du caféier; 4,000 pieds de la variété *Libéria* leur ont été distribués par les soins de l'administration.

A l'assemblée annuelle de la Canada Accident Insurance Company qui a eu lieu la semaine dernière dans les bureaux de la Compagnie, 20, rue St Alexis, les officiers et directeurs suivants ont été réélus :

Président, M. R. Wilson-Smith; vice-président, M. Alph. Desjardins; directeurs, MM. S. H. Ewing; J. P. Oleghorn; T. H. Hudson; J. J. Kenny et l'Hon S. C. Wood.

D'après le *Scientific American*, le département de la Marine des Etats-Unis aurait décidé d'entretenir en tout temps un stock de 500 mille tonnes de charbon de la meilleure qualité.

Les principaux dépôts seraient : Manille (25,000 tonnes), la Guyane (10,000), Honolulu (25,000), Pago-Pago (10,000), San-Francisco (25,000), Breverton (25,000) pour le Pacifique. Dans l'Atlantique, les approvisionnements seraient faits à la Havane (25,000), Santiago (10,-

000). San-Juan de Porto-Rico (25,000), Key-West et Dry Tortugas (40,000), Port Royal (25,000), Norfolk (5,000), New-London (25,000), Boston (15,000), sans compter 50,000 tonnes toujours disponibles soit à New-York soit à Hampton Roads.

Le gouvernement américain dispose d'ailleurs de 17 porteurs qui peuvent fournir 50,000 tonnes de charbon à une flotte passant au large.

On fait en ce moment, sur le chemin de fer Baltimore & Ohio, une expérience qui intéresse vivement le public voyageur : celle des Pullman "ordinaires". Ce ne sont pas des wagons colonistes, ni de vieux Pullman renipés; mais des voitures construites à dessein pour cet objet, avec boiserie acajou, fauteuils en rotin, tapis dans les allées, rideaux de lit très convenables et toutes les commodités de toilette. Le tarif est naturellement inférieur à celui des Pullman de première, et l'on a hâte de voir si le public voyageur, qui s'est jusqu'ici privé de cette commodité, va encourager cette innovation. Les nouveaux "sleepings" sont construits chez Pullman.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de télégraphe mutuelle du Canada et de la Compagnie mutuelle de télégraphe à resp. limitée, aura lieu le 30 mars à 12.30 h. p.m., au bureau de la Compagnie 50 rue St François-Xavier.

L'Imprimerie nationale à Paris vient de mettre sous presse le volume des Documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant l'année 1898.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 décembre 1898, à 4,376,195,000 francs, et les exportations à 3,503,167,000 francs.

On annonce que M. Charles R. Hosmer, gérant des lignes télégraphiques du C.P.R. a été nommé directeur de la Banque des Marchands du Canada en remplacement de M. T. Dunn, de Québec.

En perçant des tunnels ou en creusant des puits dans la région occidentale des Etats-Unis dans la Névada, l'Utah et l'Arizona, on a souvent trouvé des lits de sel gemme à des profondeurs variables, parfois à 300 pieds au-dessous de la surface du sol. Or, des centaines de poissons parfaitement conservés sont ensevelis dans ces blocs de sel. On suppose que ces couches de sel occupent le fond d'un ancien lac qui ne mesurait pas moins de 40 milles de long sur 15 de large. Les poissons qui en proviennent se rapprochent du brochet, mais ne ressemblent aucunement aux poissons vivants de nos jours dans les lacs et les rivières de cette région. Ils ne sont pas pétrifiés, mais conservés avec leur chair aussi parfaitement que s'ils avaient été pris récemment dans un bloc de glace. Quand on les retire et qu'on les expose à la chaleur du soleil, ils deviennent durs comme un morceau de bois, ce qui n'a pas empêché des ouvriers employés aux salines de chercher à se nourrir de ces restes antédiluviens. Les savants qui se sont occupés de la matière estiment que ces poissons, conservés dans le sel ont au moins dix mille ans.

Le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes en France M. Mougeot étudie actuellement une

innovation qui consistera à placer dans les bureaux de poste des distributeurs automatiques pour la vente des cartes postales. Ils livreraient également au public, désormais exempt de la corvée de faire la queue devant le guichet, des timbres-poste ainsi que des cartes-lettres, dont l'usage est considérable.

Dans quelque temps, des expériences seront faites à l'administration des postes pour établir quel est celui des divers appareils proposés par les constructeurs qui offre les meilleures conditions de fonctionnement.

La Quebec Bank a ouvert une succursale au village de St-George, comté de la Beauce.

M. L. de G. Garand en est le gérant.

Le rapport que M. le baron Oudet présentait dernièrement au Congrès international du Crédit populaire à Angoulême, sur les laiteries et beurreries coopératives de la Charente-Inférieure, renferme ces chiffres curieux :

Les beurreries et laiteries coopératives se sont élevées à 100 dans les trois départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure où l'on en comptait 39. Elles ont un ensemble de 600,000 membres, emploient 1,200 personnes, traitent annuellement 200 millions de kilogrammes de beurre, d'une valeur d'environ 22 millions de francs (0.20c), les frais ne représentent que 4 millions.

L'engraissement des porcs avec les bas produits des laiteries procure, en outre, au pays un bénéfice de 2 millions.

L'emploi prolongé d'une faible solution de thé en friction arrête la chute des cheveux.

LA "CANADA LIFE"

Nous publions, d'autre part, le rapport sommaire des opérations et des résultats de la Compagnie d'Assurance "Canada Life."

Cette compagnie malgré ou plutôt à cause de la prudence qu'elle exerce dans le choix des risques qu'elle accepte voit ses affaires augmenter dans des proportions vraiment satisfaisantes. Elle a, durant le dernier exercice enregistré 2,649 polices nouvelles pour une valeur totale de \$5,479,319.75.

Ces chiffres sont d'autant plus éloquents que la "Canada Life" ne s'est pas départie de ses principes d'économie dans les dépenses de gestion pour enlever aux compagnies concurrentes des risques qui grossiraient son chiffre d'affaires au détriment de sa solidité, de ses réserves ou des dividendes aux actionnaires.

Ce n'est pas sans inspirer une grande confiance au public des assurés qu'elle est parvenue à dépasser le chiffre de \$75,000,000 d'assurances en vigueur.

Cette confiance, du reste, ne s'est pas implantée sans raisons sérieuses: si nous examinons la proportion des dépenses au revenu, nous voyons que la Canada Life figure aux premiers rangs des Compagnies d'assurances qui se recommandent par une bonne gestion; ses revenus de toutes provenances sont en augmentation ainsi que ses réserves; elle a maintenant un surplus sur toutes obligations de \$1,818,747.89, soit un gain de \$254,665.84 sur le chiffre de l'exercice antérieur.

Nous engageons nos lecteurs à lire attentivement le rapport que nous publions ailleurs, il les renseignera exactement sur la façon honnête et loyale d'agir de la "Canada Life."

LES MAGASINS A DEPARTEMENTS

Le Comité général des Marchands a adressé, sous forme de circulaire, aux députés provinciaux les considérations qu'on lira plus loin, dans le but d'obtenir un vote favorable à la cause des marchands détailliers dans leur demande d'imposition d'une taxe sur les magasins à départements.

Ces considérations sont des arguments qui doivent frapper l'esprit des marchands détailliers; malheureusement, elles n'ont pas eu prise suffisante sur les législateurs de Québec. Nous engageons néanmoins nos lecteurs à les méditer et à s'en pénétrer, car, si les propriétaires de magasins à départements sont sortis victorieux de la lutte, cette année, la bataille n'est pas terminée à jamais.

Les magasins à départements peuvent se définir des magasins ayant plusieurs genres de commerces absolument distincts avec emplacement et employés spéciaux pour chacun d'eux.

Chacun de ces départements ou commerces distincts forme généralement, chez le marchand habituel et dans les règles ordinaires du commerce, un seul fonds de commerce, pour lequel il est payé une taxe aux municipalités.

La réunion de plusieurs genres de commerce sous un même toit fait perdre aux municipalités des revenus élevés.

Un magasin à départements comprend généralement:

La nouveauté, l'épicerie, la ferronnerie, le mobilier, la chaussure, la librairie et la Papeterie, la bijouterie, la vaisselle et la cristallerie, soit 8 départements séparés pour lesquels 8 commerçants distincts auraient à payer la taxe municipale de 7½ p.c. sur la valeur du loyer.

Ces 8 commerçants auraient, ensemble, un plus fort montant de loyers à payer que le plus grand des magasins à départements pris isolément; ils emploieraient un plus grand nombre de commis que le magasin à départements; ces commis seraient mieux rétribués, car il est connu que les grands bazars ne paient que des salaires dérisoires, sauf quelques rares exceptions, en faveur des chefs de départements.

Il en résulte que les magasins à départements privent les municipalités d'une source de revenus très appréciables; qu'ils affectent les intérêts des propriétaires; qu'ils privent un grand nombre de commis d'emplois et qu'enfin et surtout, ils sont la ruine du commerce régulier, ruine dont les conséquences sont désastreuses pour les industries et les ouvriers qu'elles emploient.

La ruine des commerçants à département unique est un fait trop connu pour que nous nous attardions à le démontrer. Trop de quartiers de notre cité sont maintenant déserts et privés de vie, trop de faillites ont éclairci les rangs des commerçants; trop de magasins inoccupés privent les propriétaires de revenus pour que l'influence néfaste des magasins à départements dans notre cité ne saute pas aux yeux des moins clairvoyants.

Les grands magasins paient à la ville de Montréal de

taxe d'affaires.....	\$ 3,900
Les petits magasins.....	283,000

S'il disparaît 1/16 de petits commerçants, la ville perdra \$17,633 de taxes d'affaires, la taxe immobilière et la taxe d'eau: par le fait même, le développement de la ville se trouvera enrayé, comme cela est arrivé à Toronto où le commerce local est ruiné, le commerce de 50 milles aux alentours est complètement paralysé et annihilé au profit des grands magasins, le tableau des faillites est là pour le prouver.

Dans ces conditions, l'union des marchands, des propriétaires et des commis-marchands qui s'imposait, s'est faite d'elle-même pour agir auprès de la Législature provinciale et obtenir d'elle qu'elle approuve les mesures de salut et de sauvegarde que le conseil municipal de Montréal a adoptées à la presque unanimité de ses membres, en votant une taxe spéciale sur les magasins à départements.

A moins de sacrifier les intérêts d'une armée de commerçants, de propriétaires et de commis au profit de quelques rares capitalistes-marchands, la législature votera la taxe spéciale sur les magasins à départements.

Elle la votera dans l'intérêt de l'ouvrier même, car le sort de l'ouvrier est intimement lié à celui du commerçant et du propriétaire qui le font travailler.

Ce sont eux qui font construire et donnent leur pain au menuisier, au charpentier, au maçon, au plâtrier, au tailleur de pierres, en un mot, à tous les ouvriers du bâtiment.

Quant aux ouvriers de nos fabriques et de nos manufactures canadiennes, on sait qu'ils n'ont pas de pires ennemis que les magasins à départements. C'est un fait connu qu'ils importent la presque totalité de leurs marchandises et qu'ils recherchent surtout les articles des pays où la main-d'œuvre est le meilleur marché et où on sait donner une bonne apparence à une marchandise de qualité inférieure.

Protégeons donc l'ouvrier canadien en accordant à ceux qui le font vivre, c'est-à-dire à nos marchands réguliers, la protection dont ils ont eux-mêmes besoin pour ne pas être ruinés par les ennemis de la production nationale.

La taxe spéciale à imposer sur les magasins à départements n'est pas réclamée, comme une mesure destinée à ruiner les dits magasins à

départements mais à mettre obstacle à la ruine de ceux qui, ne pouvant ou ne voulant pas adopter leurs méthodes commerciales peu recommandables et souvent illégitimes, ont néanmoins droit à l'existence comme commerçants.

LA " BRITISH AMERICA "

Le soixante-cinquième rapport annuel de cette Compagnie d'assurance contre l'incendie et sur les risques maritimes, que nous publions plus loin est une preuve évidente que les assurés ne doivent pas engager leurs risques à la légère mais qu'ils doivent, au contraire, ne s'adresser qu'à des compagnies sérieuses, bien administrées et solides pour se couvrir des pertes éventuelles causées par les éléments.

L'année qui vient de finir a été particulièrement désastreuse au point de vue des sinistres maritimes causés par les tempêtes et la " British America " comme beaucoup d'autres compagnies d'assurances a eu sa part de sinistres à régler.

Elle a eu également dans l'incendie de la ville de New Westminster presque entièrement détruite par le feu, de forts montants à payer à ses assurés.

Malgré une année exceptionnellenent désastreuse pour les compagnies d'assurances maritimes et sur le feu, la " British America " a fait face à toutes ses obligations et a pu payer à ses actionnaires le dividende habituel sans affecter sérieusement ses réserves. Elle se trouve en fin d'année avoir un surplus de \$1,321,011.88.

Cette situation, après les désastres de l'an dernier, est le meilleur éloge de la " British America."

Une compresse d'eau aussi chaude qu'on peut la supporter est le meilleur remède pour arrêter le sang d'une coupure.

LE SERVICE DES VIDANGES

Le Conseil Municipal s'est incliné devant l'opinion nettement exprimée par les électeurs dans la question de l'enlèvement des vidanges et des déchets.

Le comité d'hygiène et le comité des finances tenaient mordicus au système de contrat qui n'a jamais donné d'autres résultats que d'enrichir des entrepreneurs au détriment d'un bon service et de laisser la ville dans un état d'insalubrité absolument remarquable.

Nous sommes délivrés de la crainte de l'entrepreneur, mais nous sommes menacés d'un autre mal.

Mal lointain, il est vrai, puisque la question dont nous voulons parler a été ajournée à six mois, mais mal possible quand même.

Pour nous, nous ne voulons pas qu'il soit possible; c'est pourquoi nous n'attendrons pas davantage pour en parler.

Nous voyons, en effet, que l'enlèvement des vidanges, le jour, a ses partisans. On prétend, pour faire ce changement au système d'enlèvement de nuit, que le travail serait mieux fait et qu'il y aurait en même temps économie sur la nourriture et la durée des chevaux.

Nous n'acceptons par la première raison. Le travail de nuit peut être plus économique que le travail de jour; mais, en aucun cas, il ne doit être plus mal fait, il n'existe aucun motif pour que le service des vidanges ne soit pas parfait, puisque de sa perfection même dépend la salubrité de la ville.

Qu'il y ait économie dans un service de jour comparé à un service de nuit, il n'y a aucun doute. Seulement, le point est de savoir s'il y a lieu de réaliser une économie de ce chef.

Il y a des économies productives comme il en existe de ruineuses.

Et l'économie proposée nous sem-

ble être de ces dernières. N'oublions pas que c'est avec l'argent des contribuables que se paie l'enlèvement des vidanges. Or ce sont ces mêmes contribuables qui ont à payer les frais de médecins et de pharmaciens et les chômages en cas de maladie. Si on les consultait pour savoir d'eux s'ils préféreraient économiser \$4,000 ou \$1,000 de taxes et risquer les maladies et les épidémies que de payer un peu plus cher le service d'enlèvement des vidanges, leur réponse ne fait aucun doute: ils préféreraient payer les 2 ou 3 centins par tête que leur coûtera en plus le service de nuit.

On propose de tenter le nouveau système, c'est-à-dire le service de jour en novembre prochain, alors que les chaleurs ne décomposeront plus les déchets et seront une menace moins grande pour la santé publique.

Oui, c'est vrai, mais quand, après l'hiver, on aura constaté — chose presque certaine, quoique non assurée — que l'exposition des boîtes à déchets en plein jour et en pleine rue n'a pas amené d'épidémie, on nous continuera le même service en été, car il est bien certain que dans les estimés on basera la dépense à venir du service, sur le coût de l'enlèvement du jour en hiver. Et, alors, nous serons forcés de subir l'enlèvement de jour, sous prétexte que le département n'a pas les crédits voulus pour rencontrer la dépense supplémentaire qu'occasionnerait un service de nuit.

Ou bien alors on fera, comme l'an dernier, l'enlèvement partiel des déchets si on ne le supprime pas momentanément.

En supposant même que nous nous trompions sous ce rapport — ce qui, d'ailleurs, nous surprendrait et bien d'autres avec nous — il n'en reste pas moins vrai, qu'un étalage de boîtes, de barils et de caisses de toutes formes pleines d'immondices

sales et puantes serait un triste tableau à étaler aux regards de nos concitoyens et des étrangers.

Les animaux cachent leurs déchets, n'y aurait-il donc plus que l'homme qui serait assez dégoûtant pour les exhiber aux regards de ses semblables.

En tous cas, pour l'honneur des Montréalais, que ce ne soit pas chez nous qu'on commence à innover si malproprement.

LA "MANUFACTURER'S LIFE"

Moins âgée que les deux autres compagnies d'assurances dont nous publions le rapport annuel, dans le présent numéro, la *Manufacturer's Life* compte néanmoins douze années d'existence, c'est-à-dire douze années de succès et de progrès.

Le progrès ne s'est pas fait sentir simplement dans un accroissement des affaires et dans l'augmentation du revenu, mais aussi dans une proportion moindre des dépenses comparativement aux chiffres des assurances et du revenu.

Ces sont là des marques évidentes d'une bonne administration, qui ne peuvent que plaire aux assurés et, tout en fortifiant la position des anciens assurés auprès de la compagnie, amener à cette dernière de nouveaux risques.

Dans le rapport, nos lecteurs trouveront d'amples renseignements sur les progrès de la *Manufacturer's Life* depuis quatre ans, et ce n'est pas sans intérêt qu'ils liront les remarques de l'actuaire, D. P. Fackler, de New-York sur les résultats de l'année écoulée qui est la meilleure des douze années d'existence de cette excellente compagnie

Lorsqu'on saigne du nez, pour arrêter l'hémorragie, il faut renverser la tête en arrière et placer un morceau de papier entre la lèvre supérieure et la gencive.

PHARMACIENS ET EPICIERS

La Législature Provinciale met fin a un
monopole odieux

L'Oeuvre du PRIX COURANT et de l'As-
sociation des Epiciers de Montréal

LA JUSTICE L'EMPORTE

Nous avons une bonne nouvelle à enregistrer : la justice vient encore de triompher et de l'emporter sur l'arbitraire, tandis qu'un monopole inique vient de disparaître.

Les pharmaciens ont pu, pendant neuf années entières, tenir le commerce en échec, en vertu d'une loi-aussi obscure qu'absurde.

Cette loi, grâce à laquelle ils pouvaient poursuivre et poursuivaient en réalité des marchands vendant des produits chimiques, des drogues et des médicaments brevetés dont tout le monde a besoin, dont chacun se sert et connaît l'usage et l'emploi, cette loi vient d'être

amendée et l'amendement adopté par la Législature Provinciale est une consécration nouvelle des principes de liberté commerciale qui animent la population du Canada.

La victoire qu'ont remportée les épiciers, -- car c'est à eux que revient l'honneur d'avoir combattu pour les bons principes, -- n'a pas été obtenue sans peine ni sans lutte.

Il a fallu deux années de batailles, pendant lesquelles LE PRIX COURANT est toujours resté sur la brèche, apportant à ses amis et à la cause de la justice, le concours le plus dévoué et le plus désintéressé.

Sans trop vouloir nous enorgueillir du succès de la cause des épiciers contre les pharmaciens, nous croyons pouvoir dire, sans faire un accroc à la vertu de modestie, que nos efforts n'ont pas peu contribué à la victoire que nous signalons aujourd'hui.

Si nous voulions en croire certains pharmaciens qui prétendent que, sans le LE PRIX COURANT, ils jouiraient encore du monopole abusif que leur conférait l'Acte de pharmacie de 1890, c'est au PRIX COURANT seul que le Commerce devrait l'acte de justice que viennent d'accomplir les Chambres provinciales.

Nous ne doutons pas, nous le répétons, que nos écrits aient été utiles à nos amis, mais nous savons aussi combien l'Association des Epiciers a pris à cœur le succès de sa cause contre les pharmaciens.

En toute justice, nous devons déclarer que les officiers de cette Association, le Président en tête, ont tout mis en œuvre pour réussir et qu'ils ont réussi.

Nous devons tout spécialement et l'Association toute entière doit également des félicitations à deux de ses membres MM. S. Demers et J. P. Dixon, délégués à Québec, qui ont vaincu les dernières résistances par un travail opiniâtre et un dévouement sans bornes.

LE CAFE AU BRESIL

La commission chargée d'évaluer l'importance probable de la nouvelle récolte de café (juillet 1899 à juin 1900) dans les Etats de Rio, Minas et Espirito Santo, a constaté que les arbres, affaiblis par une sécheresse prolongée, s'étaient dépouillés d'une grande quantité de fleurs, très abondantes en octobre. Un certain nombre de fruits déjà formés était également tombés.

Dans ces conditions, la prochaine récolte dans les régions caféières dont le port de Rio est le marché d'exportation ne saurait, d'après les calculs de la Commission, être supérieure à 3 millions de sacs.

Dans l'Etat de Sao Paulo, qui est aujourd'hui le centre principal de production des cafés, avec Santos comme port d'embarquement, les prévisions sont plus optimistes, quoique basées sur des chiffres encore très contradictoires.

D'après le sénateur Bulboes, la production de la récolte 1899-1900 atteindrait, pour le seul Etat de Sao Paulo 8 millions de sacs ; mais les associations commerciales de Santos et de Sao Paulo protestent avec quelque espérance de raison contre une telle estimation qui semble exagérée : le chiffre approximatif de 7 millions de sacs paraît plus raisonnable, quoique supérieur encore aux prévisions, beaucoup trop faibles (5 millions de sacs), de certains groupes d'agriculteurs, intéressés à faire hausser les prix du café par la perspective d'une moins-value de production.

Quoi qu'il en soit, en faisant la somme des évaluations données tant pour Rio que pour Sao Paulo Santos, on obtient un résultat total qui s'approche assez sensiblement du total de la dernière récolte 1898-1899 en cours (9 millions de sacs).

Cette récolte, comme on le sait, avait été un peu inférieure à la ré-

colte précédente 1897-98 qui, avec ses 10 millions et demi de sacs semble avoir atteint jusqu'ici le record de toutes les récoltes caféières du Brésil.

On rappelle qu'au 20 décembre dernier, sur les 9 millions de sacs de la récolte 1898-99, 4 millions $\frac{1}{2}$ ont été exportés à l'étranger, 1 million est en stock dans les entrepôts de Santos ou de Rio et 3 millions $\frac{1}{2}$ demeurent encore dans les centres de production.

Cette situation ne semble pas de nature à faire présager une hausse des cours de l'article sur les marchés d'Europe et des Etats-Unis.

Le projet de faire de l'exportation des cafés un monopole de la Fédération, projet conçu dans le but de remédier à la dépréciation commerciale de cet article, vient d'être rejeté par la Chambre comme impraticable. Néanmoins, dans le monde des planteurs, on continue de s'occuper très activement à supprimer l'intermédiaire, trop onéreux, trouve-t-on, des commissaires exportateurs : on s'efforce d'arriver à mettre en rapports directs le producteur brésilien avec les marchés de consommation de l'étranger : ce serait évidemment un grand avantage pour l'agriculture nationale, mais cette combinaison est-elle réalisable dans les conditions économiques actuelles du pays ? Les fazendeiros ou planteurs ont pour la plupart trop besoin d'avances pour se passer d'un concours, qui seul peut mettre à leur disposition immédiate l'argent liquide nécessaire.

Il convient de signaler que l'agriculture brésilienne, menacée par les probabilités de baisse persistante des prix des cafés, paraît appelée à trouver ailleurs des compensations : on annonce en effet, de tous les points de l'intérieur, une très abondante production de céréales (haricots, maïs, etc.), ce qui présentera le double avantage de restreindre

l'importation des céréales de la Plata et du Nord Amérique, et de procurer au monde agricole brésilien un appréciable élément de ressources.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

Cette banque vient de clore sa vingt-cinquième année d'exercice en présentant à ses actionnaires un bilan favorable. Comme l'année précédente, la Banque de St-Hyacinthe, a payé, au dernier exercice, un dividende de 6 p. c.

Le dividende payé, il reste au crédit du compte de profits et pertes une somme de \$57,784.36, soit une augmentation de \$5,252.16 sur le reliquat de l'année dernière. Indépendamment de cette garantie pour les futurs dividendes sur le capital-actions, il existe un fonds de réserve de \$75,000 représentant près de 24 pour cent du capital payé de la banque.

De pareils résultats sont une preuve de la vitalité de la banque de St-Hyacinthe, car ils ont été obtenus malgré la concurrence qu'elle rencontre maintenant sur son propre terrain.

Il est vrai que la Banque de St Hyacinthe, ainsi que le dit d'ailleurs son président dans le rapport d'autre part, a contribué pour beaucoup à la prospérité de la ville et des populations du district. Dans ces conditions, elle a le droit de compter sur l'encouragement et l'appui de ceux qu'elle a aidés à édifier ou à asseoir leur fortune, leur industrie ou leur commerce.

Cet appui, d'ailleurs, ne lui manque pas puisque le dernier bilan avait une augmentation dans le chiffre de la circulation et dans le montant des escomptes.

Le pétrole assouplit les chaussures durcis par la pluie.

CHAMBRES DE MATURATION DU FROMAGE

(Suite.)

Appareils de refroidissement à l'air.
— Pour rafraîchir la salle, on pourra employer l'un ou l'autre des moyens suivants :

Le premier moyen est le moyen direct. Il consiste à placer en un ou plusieurs coins de la salle des cylindres en tôle galvanisée No 22, que l'on remplit de glace ou d'un mélange de sel et de glace.

Ces cylindres n'ont pas de fond et reposent sur des traverses de 2" x 2", écartées d'environ 2", clouées dans le fond d'une auge en bois étanche destinée à recueillir les eaux de la glace. Cette auge aura une pente de 1½" x 5' vers l'une de ses extrémités. Les eaux s'écouleront par un tuyau en fer de 1", coudé en forme de siphon, partant de cette extrémité, traversant le plancher et communiquant avec le canal de drainage de la fabrique. On coude ce tuyau en forme de siphon, pour empêcher la rentrée de l'air extérieur. A l'endroit où il traverse le plancher, il devra être calfeutré soigneusement avec des échiffes ou de la laine minérale pour la même raison.

Les cylindres seront fermés à leur partie supérieure par un bon couvercle en bois. Ils jetteront du froid dans la salle, mais, pour augmenter le pouvoir réfrigérant il sera préférable d'employer le moyen de refroidissement indirect suivant :

On placera les cylindres dans une armoire en bois située à la base de la cheminée du ventilateur. L'ouverture des cylindres dépassera la tablette supérieure de l'armoire, pour qu'on puisse les remplir de glace, sans ouvrir cette armoire. Ils n'auront pas de fond et reposeront, comme dans le cas précédent, sur des traverses de 2" x 2", écartées

d'environ 2'', clouées, comme dans le cas précédent, sur le fond d'une auge en bois bien étanche. Cette auge sera placée sur le plancher dans le bas de l'armoire, avec une pente de $1\frac{1}{2}'' \times 5''$ vers une de ses extrémités et l'eau de fusion de la glace sera évacuée au dehors par un siphon en fer comme dans le moyen direct. Les cylindres seront séparés les uns des autres par des cloisons verticales en bois qui forceront l'air à circuler successivement autour de chacun d'eux.

Par exemple, si l'air arrive par le coin supérieur gauche de l'armoire, la cloison qui séparera le premier cylindre du second montera jusqu'à la première tablette de l'armoire pour forcer l'air à descendre le long du premier cylindre. Elle descendra jusqu'à une distance du fond de l'auge suffisante pour que l'orifice ainsi formé dans le bas ait une section égale à celle de la cheminée : cette distance sera de 6'' pour les petites fabriques et de 8'' pour les grandes. La cloison qui séparera le second cylindre du troisième ne descendra que jusqu'à $1\frac{1}{2}''$ du fond de l'auge au point où il est le plus élevé pour permettre à l'eau de fusion des deux premiers cylindres de s'écouler vers l'extrémité de l'autre. L'ouverture du syphon s'élèvera à 2'' au-dessus du fond de l'auge au point où il est le plus élevé pour qu'il y ait toujours 2'' d'eau dans cette auge à ce point. De cette manière, l'eau ne pourra passer par le bas du second au troisième cylindre. Ceci aura encore l'avantage que le bran de scie et la vase apportés par la glace employée pourront se déposer dans le fond de l'auge sans venir boucher le syphon. Cette seconde cloison ne s'élèvera pas jusqu'à la tablette supérieure de l'armoire, mais laissera pour le passage de l'air un orifice de section égale à celle de la cheminée. Cet orifice aura 4'' de haut pour les pe-

tites fabriques et 6'' pour les grandes. On continuera pour les autres cylindres, le passage se trouvant alternativement en bas et en haut.

L'orifice par lequel l'air s'échappera de l'armoire aura une section égale à celle de la cheminée, c'est-à-dire, sera de 10 x 10 pour les petites fabriques et de 14 x 14 pour les grandes.

On emploiera pour le siphon un tuyau de 1'' au moins. Dans le cas où il viendra à se boucher par le bran de scie ou la vase, le meilleur moyen pour le nettoyer sera d'y faire passer un raide courant d'eau par un moyen quelconque.

Les cylindres auront $1\frac{1}{2}''$ de diamètre et 7'' de haut. Ils seront écartés de 24'' d'axe à axe de manière à laisser entre eux un écartement de 6''. La largeur intérieure de l'armoire sera de 23'' pour qu'il y ait entre les cylindres et la paroi arrière de l'armoire un écartement entre la surface des cylindres et la paroi avant. Pour une chambre de maturation de 40 pieds de surface de plancher, il faudra en employer trois de $1\frac{1}{4}$ de diamètre par 7 de haut, et pour une chambre de maturation de 1000 pieds carrés, il en faudra 6 environ. Pour une chambre de 700 pieds carrés, dimension intermédiaire, il faudra en employer un nombre intermédiaire. La règle est que la surface totale des cylindres soit $1\frac{1}{16}$ environ de la somme des surfaces intérieures des murs du plancher et du plafond.

Ainsi, pour une chambre de 24 x 16 et 10 de haut, la surface totale sera ($2 \times 24, 2 \times 16$) 10 2 x 24 x 16 1568. Le $1\frac{1}{16}$ de 1568 est 98 pieds carrés. Si les cylindres ont $1\frac{1}{2}''$ de diamètre 7' de haut, chacun d'eux aura une surface extérieure de 33' carrés. Trois cylindres semblables auront ensemble 99' carrés, surface demandée. Si on emploie des cylindres d'un diamètre plus petit, il en faudra nécessairement un nombre

plus grand qui se calculera comme ci-dessus.

On clouera intérieurement contre les cloisons et autour des cylindres des pièces de bois taillées de manière à laisser entre elles et les cylindres un vide circulaire de 2". On superposera ces pièces du haut en bas de l'armoire en les écartant de 10" environ. Ces pièces de bois sont destinées à faire tourbillonner l'air contre les cylindres et à augmenter la convection et par suite l'efficacité des parois refroidissantes.

L'armoire sera fermée en avant par une porte simple ou double suspendue avec des charnières, ou se démontant, mais, dans tous les cas, la fermant bien hermétiquement. Comme sous l'influence de l'humidité, de grands panneaux auraient une tendance à se voiler, il sera préférable d'employer des petits panneaux démontables, un par cylindre, et se fixant sur le devant de l'armoire les uns à côté des autres.

On pourra, lorsque le nombre de ces cylindres sera de 6, en placer trois à droite de la cheminée d'aérage et trois à gauche. Mais, dans ce cas, il faudra réduire de moitié dans chacun des deux groupes la section intérieure des orifices de circulation d'air. Il ne faudra jamais en placer moins de trois à la suite dans chaque groupe.

Ces cylindres de 1½' de diamètre peuvent contenir une grande quantité de glace, et ils doivent être remplis jusqu'au haut pour que toute leur surface réfrigérante ait de l'effet. Si on ne veut pas être forcé d'en manier une si grande quantité, on emploiera pour diminuer la contenance des boîtes en bois, creuses de 6½' de haut et de 8" x 8" de section, par exemple, fermées à chacune de leur extrémité. On placera verticalement une de ces boîtes dans l'axe de chaque cylindre.

(A suivre.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "CANADA LIFE"

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance "Canada Life," tenue le 16 courant était nombreuse.

Voici une analyse du rapport annuel :

"Les directeurs doivent à la clôture de la 52e année d'existence de la compagnie déposer leur rapport annuel, accompagné des états ordinaires des recettes et des déboursés de l'année, et de l'actif et du passif au 31 décembre dernier.

En 1898, le nombre des demandes d'assurance a été de 2,989 pour la somme de \$6,152,764 75. De ce nombre 181 demandes représentant \$388,600 ont été refusées, les risques n'étant pas acceptables à la compagnie; 159 demandes représentant \$310,845 ne furent pas poussées à terme; l'émission de polices totale de l'année a été de 2,649 couvrant \$5,473,319.75. Cette somme est un progrès sur les opérations des deux dernières années, et comme elle indique assurément un accroissement dans la prospérité du pays, on peut également dire que les nouvelles assurances de l'année, à cette date excèdent celles des années récentes.

Les assurances en vigueur au 31 décembre dernier étaient à \$75,256,251.35, sur 35,733 polices et 25,464 vies. La somme payée aux assurés ou leurs représentants, pour les polices échues par décès durant l'année, a été de \$881,808.88 et pour les polices de dotation à maturité \$120,693.67. En outre de ces sommes il a été payé sur les polices sous forme de profits \$194,353.53 et pour rachats de polices \$107,376.59, formant un total de \$1,304,232.67 en paiement aux assurés.

Avec la réserve nécessaire pour tous les risques de la compagnie sur ses polices ainsi que pour les autres obligations et le capital, comme le fait voir le résumé général avec l'addition de \$225,000 mis à part comme prévoyance spéciale volontaire, en prévision d'une base plus élevée à laquelle la prudence oblige de songer par suite de l'abaissement des taux d'intérêt, et en ajoutant \$30,000 aux contingents, il reste en plus de toutes obligations un surplus s'élevant à \$1,818,747.89.

Durant la dernière année la compagnie a éprouvé une grande perte par le décès du Colonel Sir Casimir Gzowski, K.C.M.G., qui fit partie du bureau du-

rant vingt-cinq ans. Ses sages conseils et son zèle en tout temps dans les meilleurs intérêts de la compagnie, lui furent très précieux, et il avait su acquérir l'affection de ses collègues par son affabilité.

RÉSUMÉ FINANCIER POUR L'ANNÉE 1898.

(A la base des rapports du gouvernement.

Revenu des primes (net)*.....	\$2,167,488.72
Intérêts, loyers, etc.....	868,960.72
	\$3,036,449.44
Payé aux assurés.....	\$1,295,370.45
Dépenses, impôts, etc.....	438,304.76
Balances.....	1,302,774.23
	\$3,036,449.44

ACTIF AU 1ER JANVIER 1899.

Grand livre.....	\$19,275,660.01
Autres valeurs actives.....	813,157.32
	\$20,038,817.33

PASSIF.

Réserve d'assurance (4 p. c.).....	\$17,621,216.00
Réserve spéciale, pour relever la base d'assurance.....	225,000.00
Autres passifs.....	573,553.44
	\$18,220,069.44
Surplus sur toutes obligations.....	1,818,747.89
	\$20,038,817.33

* Sans compter \$8,862.22, reçus pour ré-assurances.

Au-delà de \$75,000,000 d'assurance en vigueur :

Le Président M. A. G. Ramsay dit en proposant l'adoption du rapport :

Le rapport annuel des directeurs et les états de compte qui l'accompagnent donnent l'histoire de la cinquante-deuxième année de la compagnie. C'est la vingt-quatrième année que j'ai l'honneur, comme président, de vous soumettre un rapport, c'est avec le même plaisir et la même confiance heureusement, que dans les autres occasions, et même durant mes quarante années de relations avec la compagnie que je puis encore vous parler de ses progrès et de sa solidité. Je vous félicite donc de nouveau et j'attire votre attention sur quelques uns des chiffres du rapport. Les nouvelles opérations durant l'année ont dépassé celles de l'année précédente ; et si l'on considère l'augmentation du nombre des compagnies, cherchant toutes à faire des affaires, quelques-unes en les faisant au prix d'une dépense plus forte que celle que nous avons jugé devoir éviter dans l'intérêt de la compagnie et de ses assurés, le résultat est une belle démon-

stration de la confiance dont elle jouit auprès du public.

Nos nouvelles opérations faites sans dépenses inutiles et avec le soin de ne pas tromper les clients seront d'un caractère plus stable et d'un avantage plus grand et plus réel pour tous nos intéressés que l'auraient été des opérations plus étendues obtenues autrement par des méthodes que notre compagnie n'a pas jugé à propos d'employer. En parlant d'opérations nouvelles j'aimerais à vous citer quelques observations d'un excellent travail lu l'autre jour devant la Société des Actuaires de Glasgow. " L'auteur y dit que, bien que tout le monde sache que la santé d'un homme peut être affectée par un excès de nourriture, surtout si elle est riche et coûteuse, il est peu de gens qui comprennent qu'il est possible de nuire à une compagnie d'assurance en lui donnant trop de nouvelles affaires obtenues au moyen de n'importe quelle dépense. Il fait remarquer qu'il n'est pas surprenant que l'on prise si haut un fort chiffre de nouvelles affaires et que les avantages en soient si grandement exagérées, parce que ce sont les grosses nouvelles opérations qui augmentent les honoraires des directeurs, qui élèvent les salaires du président, des gérants et officiers et provoquent tant de joie le jour de l'assemblée annuelle. Les réserves peuvent être insuffisantes, les placements de fonds mal faits, les dépenses d'administration ruineuses et les bonus infiniment petits, mais si l'on a à rapporter un fort chiffre de nouvelles affaires, tout le monde est félicité d'appartenir à une association aussi prospère. Le gros chiffre d'affaires nouvelles comme la charité, couvre une multitude de péchés, mais aussi un gros chiffre d'affaires nouvelles n'est pas tant une matière de prix qu'une matière de mérite."

Déjà il existe des signes que des compagnies qui se sont développées outre mesure et ont été gérées d'une manière différente de la " Canada Life " et ne suivent pas ses principes d'économie, souffrent d'avoir poursuivi une marche différente, et n'en peuvent éviter les conséquences qu'en maintenant une réserve complète comme nous le faisons pour la protection et la sécurité de nos assurés. Et pendant que j'en suis à parler des effets de l'excès d'extension et de dépenses, je puis vous dire que les grandes compagnies dont les affaires sont du plus grand chiffre, et dont les progrès énormes les font paraître comme les plus progressives et les plus prospères sont justement celles qui sont

les plus en vue sous le rapport de la diminution des profits à distribuer à leurs assurés. Durant les dix dernières années les profits de ces mêmes compagnies progressives ont baissé et la plus considérable d'entre elles paie aujourd'hui à ses porteurs de polices, sous forme de profits, moins que la moitié du pourcentage en rapport aux primes, qu'elle ne payait il y a dix ans.

Le rapport des dépenses de notre compagnie à son revenu est modérée. L'an dernier elle était à 1361 pour cent, et sans faire allusion à aucune compagnie en particulier, j'invite les intéressés à comparer cette proportion à celle de toute autre compagnie faisant affaires en Canada. Le simple gros volume d'affaires, sans égard à ce qu'il coûte, est un tort et une injustice envers nos plus anciens assurés dont l'intérêt et la sécurité doivent être l'objet de nos premiers soins.

Comme je constate le rapport, notre chiffre d'assurance en vigueur il y a dix ans, était à quarante millions et aujourd'hui à soixante et qui est de 24 millions de dollars. Les paiements résultant de décès et de dotations échues l'an dernier ont été de \$1,196,856 08, et comme preuve de la prévoyance et du soin des directeurs dans le choix des sujets assurés, je puis remarquer que la mortalité de l'année a été beaucoup en dessous des prévisions. La somme ajoutée à l'actif de la compagnie a été durant l'année la plus considérable notée dans ses annales. Les primes des opérations nouvelles de l'année se sont élevées à \$200,919 42, et je puis dire que le total des primes de l'année aurait dépassé le chiffre considérable marqué aux comptes sans le fait d'un grand nombre de nos assurés qui, dans les dernières années, ont prudemment pris leurs polices d'après la méthode de cesser leurs paiements au bout d'un nombre limité d'années et qui, ayant fini leurs paiements, voient leurs polices libres de primes envers la compagnie.

Chaque année depuis une certaine époque les directeurs ont attiré votre attention sur la baisse du taux de l'intérêt que l'on peut obtenir à une base satisfaisante, et je regrette d'avoir à dire de nouveau que cette compagnie comme d'autres continue à éprouver les effets de cette baisse, et dans notre opinion ainsi que dans celle de ceux qui ont étudié cette question, il n'y a pas de perspective d'amélioration dans cette situation, mais bien le contraire. Dans ces circonstances et en tenant compte du fait que les obligations des

compagnies d'assurance sur la vie sont basées sur la supposition d'un intérêt à obtenir pendant de longues périodes, s'étendant parfois jusqu'à cinquante ans dans l'avenir, il devient une matière de prudence pour la solidité de la compagnie et pour la sécurité de ses assurés de se préparer à fortifier davantage nos réserves. En vue de ce fait on remarquera qu'une somme de \$225,000 a été mise à part comme ressource spéciale pour élever davantage le niveau de nos valeurs.

La sagesse de cette attitude, se recommande à l'approbation, j'en suis certain, de tous les intéressés de notre compagnie.

M. F. W. Gates, seconda l'adoption du rapport. Sa proposition fut acceptée à l'unanimité.

MM. Campbell Ferrie, J. H. Plumer, et W. F. Findlay furent nommés scrutateurs.

Un vote de remerciements fut proposé et voté au président et aux directeurs pour leur attention soigneuse aux intérêts de la compagnie durant l'année écoulée. Le président y répondit en termes appropriés. M. Adam Brown proposa et fut unanimement voté des remerciements unanimes pour les actionnaires aux agents, officiers, aviseurs légaux et médicaux de la compagnie, dont le zèle a produit en grande partie les remarquables succès de la compagnie.

Il y a eu discussion sur la proposition de transférer le siège principal de la compagnie à Toronto, et il fut proposé par l'hon. Geo. A. Cox, secondé par M. Z. A. Lash, C. R. que, dans l'opinion de cette assemblée il serait dans l'intérêt de la compagnie d'assurance "Canada Life" que son siège principal soit à l'avenir dans la ville de Toronto, et que le bureau des directeurs soit et est par la présente autorisé à faire les démarches nécessaires pour mettre cette résolution à effet; un amendement à cette proposition a été défait par 1,353 actions contre, et 954 pour, la résolution de MM. Cox et Lash fut déclarée emportée, vers le commencement de l'assemblée une députation de citoyens fut entendue, et M. Samuel Barder fit valoir leurs raisons à l'encontre du transfert de la Compagnie à Toronto.

Les directeurs suivants furent ensuite élus: MM. A. G. Ramsay, Adam Brown, William Gibson, M. P., J. W. Flavell, John Hoskin, C. R., Z. A. Lash, C. R.

A une réunion subséquente des directeurs M. A. G. Ramsay, fut réélu président et M. F. W. Gates, vice-président.

La Manufacturers Life Insurance Company.

12e ASSEMBLEE ANNUELLE

L'Année la plus prospère dans les annales de la Compagnie

Un grand nombre d'actionnaires, de détenteurs de polices et d'agents étaient présents à 3 heures p. m. le 22 février dernier aux bureaux de la Manufacturers Life pour assister à la douzième assemblée annuelle de cette prospère compagnie.

Suit le rapport des directeurs :

Les directeurs sont heureux de vous soumettre le douzième rapport annuel de la Manufacturers Life Insurance Company, qui démontre une autre année de prospérité bien satisfaisante.

Deux mille deux cent soixante et quatorze (2274) demandes ont été reçues pour \$3,758,689 d'affaires nouvelles et des polices ont été émancées pour \$3,434,889. Cent quatre-vingt-quatre (184) demandes pour \$323,800 d'assurances ont été soit refusées comme n'étant pas de qualité voulue, ou mises de côté temporairement à la fin de l'année pour être considérées ultérieurement.

Les polices d'assurances émancées accusent en conséquence une augmentation de \$741,670 sur celles émancées en 1897.

Le 31ème jour de décembre, le total des assurances en force était de \$13,072,724, soit une augmentation de \$1,205,495, ce qui est le plus fort gain pour une année pour les annales de la compagnie. Cependant, même ces chiffres ne font pas voir le gain actuel sur des affaires en "level premium," car durant l'année une grande partie de nos assurances "natural premium" a été remplacée par des polices "level premium." Le gain actuel dans le total des assurances "lever premium" en force a été de \$1,734,375. Le revenu des primes montre aussi un gain très réel de \$52,970.02, les chiffres étant de \$450,736.47, comparés à \$397,766.45 pour 1897. Le revenu pour intérêts et loyers a été de \$65,429.86, portant le revenu à \$516,166.33, ce qui est un gain de \$67,882.41. Les dépenses totales, les dépenses d'administration comprises, ainsi que les réclamations de décès et autres paiements aux détenteurs de police et les dividendes aux actionnaires, les primes de renouvellement d'assurances ont été de \$290,880.75, de sorte que l'excédent du revenu sur les dépenses s'élève à \$225,285.58, très joli montant à ajouter en une seule année aux fonds accumulés qui sont maintenant de \$1,552,871.61.

Les certificats de l'auditeur et du comité d'audition des comptes, qui sont annexés à l'état financier, certifient que les affaires de la compagnie ont été auditées mensuellement et que les garanties ont été examinées.

La direction mérite des éloges du fait que les opérations de l'année lui ont valu les remarques élogieuses qui paraissent sur une autre page de la part de M. D. Pirks Fackler, car il n'y a pas sur le continent d'autorité plus éminente ou plus indépendante que lui pour l'audition des comptes.

SOMMAIRE DE L'ÉTAT FINANCIER.

Revenu des nouvelles primes.....	\$100,470 93
Revenu primes renouvelées.....	350,265 54
Intérêts et loyers.....	65,429 86
	\$516,166 33
Payé aux détenteurs de police.....	\$116,729 68
Dépenses, taxes, réassurance, primes, etc.....	174,151 07
Excédent de revenu sur les dépenses.....	225,285 58
	\$516,166 33

ACTIF.

Bons et débetures du gouvernement.....	\$328,551 87
Hypothèques sur immeubles.....	864,843 74
Argent en banques et autres valeurs.....	329,476 00
	\$1,522,871 61

PASSIF.

Réserve pour les assurés (Hm. 4 p. c. et 4½ p. c.).....	\$1,349,755 00
Toutes autres dettes.....	13,714 53
Surplus sur le passif, y compris le capital action.....	159,402 08
	\$1,522,871 61

Le vice-président, M. C. D. Warren, dit, en proposant l'adoption du rapport :

Je désire d'abord exprimer mes regrets de l'absence de notre président, M. George Gooderham, retenu inévitablement à la Colombie Anglaise plus longtemps qu'il ne s'y attendait, et que, fut-il arrivé à temps, aurait rempli cette fonction comme il l'a fait si habilement d'année en année dans le passé. Le rapport des directeurs et les états financiers en détail qui l'accompagnent font voir une année de progrès remarquable. Les affaires nouvelles sont non seulement d'un volume plus considérable que les années précédentes, mais elles ont été bien accueillies et les paiements bien rencontrés, et elles sont à un taux de primes annuelles élevé, comme le démontre le fait que, sans inclure aucune prime isolée, les primes de premières années collectées en argent s'élèvent à plus de \$100,000 comparées à \$72,000 pour 1897.

En se servant de la base employée par le gouvernement pour calculer notre réserve de passif, nous aurions pu montrer un surplus beaucoup plus grand, mais croyant qu'une politique prudente est la plus sûre et la meilleure pour tous les intéressés, nous avons pris 4 p. c. pour base dans le calcul des réserves d'une grande partie de nos affaires.

M. R. L. Patterson, en secondant le rapport a démontré l'accroissement remarquable de la compagnie pendant les quatre années de la présente direction en citant les chiffres suivants :

	1894.	1898.	Profits.
Nouvelles Assurances émanées	\$2,462,068	\$ 3,434,889	\$ 972,821
Assurances en force	9,555,300	13,072,724	3,517,424
Actif	821,321	1,522,871	700,550
Revenu en argent	296,468	516,167	219,699

Il a aussi fait remarquer que le gain actuel pour la compagnie sur les assurances en force était même plus grand que ne l'indiquent les chiffres ci-dessus, car au 31 décembre 1894 : vingt par cent des affaires totales en force était sur le plan du "Natural Premium" et sur d'autres plans bon marché, tandis qu'en 1898 ; sept par cent seulement des affaires sont conduites d'après ces systèmes.

Suit la lettre reçue de M. D. Parks Fackler, auditeur consultant, N.-Y., faisant une revue des opérations de l'année :

New-York, 17 février 1899.

J. F. Junkin, Ecr., gérant-général de la Manufacturers Life Insurance Co., Toronto.

Cher Monsieur,

En conformité à votre demande j'ai fait un examen critique de l'état financier de la Manufacturers Life Insurance Company, pour décembre 31. 1898. comparé à l'année précédente 1897, que vous m'avez envoyé et j'y trouve plusieurs raisons de vous féliciter.

On y voit que les nouvelles assurances émanées en 1898 ont été de 27½ p. c. plus considérables qu'en 1897 et les assurances totales en force, fin 1898 dépassent de 10 p. c. celles en force à la fin de l'année précédente.

On constate que les nouvelles assurances émanées ont été remarquablement bien rencontrées, en tant que les primes de première année pour 1898 sont de 40 p. c. plus fortes que les primes de nouvelles assurances de l'année précédente, comme je le constate en déduisant le montant d'annuités reçues en 1897, du montant des primes de nouvelles assurances avec lesquelles elles sont confondues.

L'augmentation dans la collection des primes de renouvellement — près de neuf p. c. — est aussi très favorable. Ces augmentations dans le revenu des primes et l'augmentation de 30 p. c. dans les recettes d'intérêts ont formé une très jolie augmentation du revenu total de la Compagnie.

Quand j'examine le prix auquel l'augmentation de ces affaires a été obtenue, je ne vois aucune raison de critiquer. Bien que le total des dépenses en 1898 soit plus fort qu'en 1897, sa proportion au revenu total des primes est moindre en 1898 qu'il ne l'était en 1897.

Cette diminution dans les dépenses apparaît sous un jour plus favorable, si on l'examine de plus près, car après avoir déduit 10 par cent des dépenses de l'année sur les renouvellements représentant le coût des dépenses pour soutenir les anciennes affaires et former un certain fonds pour les dépenses nécessitées pour le soin des placements, la balance des dépenses qui peut être portée aux affaires en vue est de beaucoup plus faible en 1898 qu'en 1897 ; en effet, je comprends que les dépenses incidentes non payées et inevitables faites durant cette année, ne sont pas plus considérables qu'il arrive ordinairement à la fin de l'année ; il y a donc raison spéciale pour se réjouir de cette diminution de dépenses.

Votre dévoué,

D. P. FACKLER.

Le gérant général, M. J. F. Junkin en terminant ces remarques a fait allusion aux bruits à sensation répandus à propos de fusion de compagnies d'assurance. Il dit :

« Il y a beaucoup de nouvelles publiées dans les journaux quand au sujet de la fusion supposée de diverses compagnies d'assurance sur la vie, toutes nouvelles que nous avons continué d'ignorer, considérant qu'elles ne méritaient aucun article par les contre-dire. Je ne crois pas cependant qu'il soit hors de propos pour nous de profiter de cette occasion pour affirmer aux actionnaires, aux détenteurs de polices et aux agents ici présents qu'en autant que la Manufacturers Life est concernée il n'y a rien de vrai dans ces nouvelles. Nous n'avons point l'intention d'absorber les autres compagnies ni de nous faire absorber. S'il fallait quelque chose pour convaincre le public d'assurance que nous sommes dans la lutte pour y rester, les faits suivants entre autres, seraient suffisants :

(1) Nous avons, il y a quelques semaines, retenu les services de M. F. Johnston, l'un des organisateurs les plus expérimentés au Canada, pour y confier la charge de surintendant des agences, complétant ainsi notre organisation déjà si étendue.

(2) Nous déposons cette semaine \$25,000 au gouvernement de Terre-Neuve, et nous établissons des agences dans cette colonie.

(3) Dans quelques semaines nous augmenterons notre capital souscrit de \$627,000 à \$1,000,000, et notre capital payé de \$127,000 à \$200,000.

(4) Nous présenterons à la prochaine session du parlement du Dominion un projet de loi pour amender notre charte de telle façon à nous donner des pouvoirs plus étendus en ce qui se rapporte en placements tant en Canada que dans les pays étrangers où nous faisons affaire. On ne saurait exiger plus pour convaincre les plus sceptiques. Une motion a été adoptée demandant une assemblée spéciale des actionnaires pour considérer l'augmentation du capital de \$627,000 à \$1,000,000 et voter sur icelles.

Tous les membres de l'ancien bureau de direction ont été réélus et pour remplacer les vacances causées par mort ou par démission durant l'année 1898, les messieurs suivants ont été choisis : MM. Robert Jaffray, J. J. Kenney, de Toronto ; Lloyd Harrs, de la Cie Massey-Harris de Brantford ; J. F. Junkin, le gérant général, qui à l'avenir remplira ainsi la charge de directeur-gérant. A une assemblée subséquente des directeurs, M. George Gooderham a été réélu président, les MM. Robert Jaffray et C. D. Warren, vice-présidents.

British American Assurance Co.

La soixante-cinquième assemblée annuelle de cette compagnie a eu lieu dans ses bureaux à Toronto, lundi à midi.

Le président, l'Hon. Geo. A. Cox occupait le fauteuil et M. P. H. Sims, qui a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, a lu ce

RAPPORT ANNUEL.

Les Directeurs ont l'honneur de soumettre le soixante-cinquième rapport annuel de la Compagnie, embrassant les transactions pour l'année se terminant le 31 décembre dernier et un Etat de l'Actif et du Passif à la fin de l'année.

Dans la Branche Incendie, s'il y a une légère diminution dans le revenu des primes, les résultats, somme toute, ont été raisonnablement satisfaisants, indiquant une marge modérée de profits, malgré le fait qu'il y a eu, dans le cours de l'année, plusieurs incendies sérieux dans lesquels la Compagnie était impliquée pour des montants considérables — notamment la destruction presque totale de la ville de New-Westminster en septembre dernier.

Les derniers mois de l'année ont été marqués par une succession de tempêtes exceptionnellement désastreuses, tant sur l'Océan que sur les grands lacs, tempêtes qui ont eu pour résultat des pertes de vie et de propriété sans précédent. En conséquence, toutes les compagnies engagées dans les affaires d'Assurances maritimes accusent de fortes pertes sur les transactions de l'année, et dans ses opérations comparativement limitées dans cette branche, cette compagnie a participé aux conséquences généralement défavorables de ces désastres.

Ce qu'il y a d'encourageant, par exemple, lorsque l'on envisage les perspectives de l'avenir dans ce genre d'affaires, c'est que l'on remarque que les fortes pertes encourues durant l'année écoulée, jointes aux résultats non profitables de plusieurs années précédentes, ont abouti à créer un mouvement parmi les assureurs maritimes en vue d'avancer matériellement les taux d'assurances et de provoquer d'autres réformes qui, vos directeurs en sont convaincus, mettront les affaires sur un pied plus satisfaisant que durant les quelques dernières années.

Vos directeurs estiment qu'il y a lieu de se féliciter du fait que la compagnie a traversé une année qui, sous beaucoup de rapports, a été une dure année pour les compagnies engagées dans

les affaires d'assurances incendie et d'assurances maritimes, et a payé son dividende habituel aux actionnaires, sans recourir à une réduction matérielle de son Fonds de Réserve.

SOMMAIRE DE L'ETAT FINANCIER.

Revenu total en espèces	\$1,472,307.36
Dépense totale, y compris une appropriation pour les sinistres en voie de règlement	1,112,412.84
Balance	29,894.52
Dividendes déclarés	52,500.00
Total de l'actif	\$1,519,161.18
Total du passif	198,152.30
Surplus aux porteurs de polices	\$1,321,011.88

Les messieurs suivants ont été élus pour remplir les fonctions de directeurs pour l'année suivante: Hon. Geo. A. Cox, J. J. Kenny, Hon. S. C. Wood, S. F. McKinnon, Thos Long, John Hoskin, Q. C., L. L. D.; H. M. Pellatt, R. Jaffray, F. A. Myers.

A une réunion subséquente du bureau de direction, l'Hon. Geo. A. Cox a été élu président, et M. J. J. Kenny, vice-président.

25ième Assemblée générale annuelle des actionnaires de

La Banque de St. Hyacinthe,

Tenue au Bureau de la Banque,

MARDI, LE 14 FEVRIER 1899.

Sur motion de M. Jos. Morin, secondé par M. J. N. Lemieux, M. G. C. Desaulles prend le fauteuil et M. E. R. Blanchard agit comme secrétaire.

Rapport des Directeurs aux Actionnaires de la Banque de St. Hyacinthe.

Messieurs,

Le résumé de l'état général des affaires de cette Banque, le 31 janvier dernier (1899), est le suivant:

Balance au crédit du compte de Profits et Pertes, le 31 janvier 1898	\$52,532.20
Profits nets de l'année, déduction faite des intérêts payés aux déposants, des dépenses d'administration et des dettes considérées mauvaises	24,014.35
	\$76,546.55

Sur ce montant il a été payé deux dividendes au taux de 3 p.c. : l'un le 1er août 1898	\$9,390.60
L'autre le 1er février courant.	9,401.59
	18,792.19

Laissant à l'avoir du compte de Profits et Pertes	\$57,754.36
Plus le fonds de réserve	75,000.00
	\$132,754.36

L'industrie fromagère est toujours l'une des principales sources de revenu des cultivateurs. Cependant, il est à craindre que le nombre des fromageries se multiplie trop rapidement. La concurrence devenant trop grande, les acheteurs en profiteront pour payer des prix moins élevés que par le passé. Il serait en conséquence désirable d'augmenter le nombre des fabriques de beurre, cet article d'exportation commandant un prix élevé sur le marché anglais. Les cultivateurs auraient alors deux sources de revenus au lieu d'une seule.

Les récoltes de toutes espèces ont été exceptionnellement abondantes et les grains se sont vendus à des prix plus élevés que les années dernières; malheureusement le foin, dont la production a été presque sans précédent, ne peut se vendre qu'à un prix excessivement bas, ce qui cause une perte considérable à la classe agricole.

Il est à espérer que les négociations entamées à Québec et qui se continuent à Washington entre les gouvernements Anglais, Canadien et Américain amèneront une entente qui favorisera la vente de nos produits agricoles à nos voisins.

Il y a eu 25 ans le premier de ce mois que la Banque de St. Hyacinthe a commencé ses opérations.

Vous nous permettez bien de dire à ce sujet, que si St. Hyacinthe a prospéré comme il l'a fait depuis cette époque, c'est principalement dû à la création de la Banque de St. Hyacinthe. Avant cela il n'y avait pas les facilités que l'établissement de cette Banque a procurées à l'industrie, au commerce et aux cultivateurs. Autrefois ces derniers ne pouvaient facilement emprunter des banques, même lorsque leur solvabilité était incontestable. Peu de temps après l'ouverture de la Banque l'intérêt usuaire a été forcé de disparaître parce que le cultivateur et l'ouvrier ont pu se procurer de l'argent à un taux raisonnable et se sont trouvés en mesure de rembourser leurs emprunts par des paiements partiels et plus faciles.

La population de St. Hyacinthe a plus que doublé depuis vingt-cinq ans et nous ne craignons pas de dire que sans la création d'une Banque locale, elle serait peut-être demeurée à peu près stationnaire, comme dans plusieurs autres petites villes de la province.

Les nombreuses industries établies dans notre ville n'auraient pas été attirées si elles n'avaient pas été cer-

taines d'y trouver l'aide pécuniaire, sans laquelle aucune ne peut s'alimenter et prospérer. Nous sommes donc en droit d'espérer que le patronage et la confiance du public continueront à être accordés à une institution qui a rendu tant de services et à la ville et au district tout entier et qui contribuera dans l'avenir, comme elle l'a fait dans le passé, à la prospérité générale.

Les livres et valeurs de tous les bureaux ont été régulièrement inspectés et vérifiés et le tout trouvé exact.

Les employés ont rempli leurs devoirs avec assiduité.

G. C. DESSAULLES,
Président.

St. Hyacinthe, 14 février 1899.

Résolutions.

Les résolutions suivantes sont alors adoptées:

Il est proposé par M. J. Lemieux, secondé par M. J. B. S. Bathalon, que le rapport et l'état qui viennent d'être soumis, soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.—Agréé.

M. Jos. Morin propose, secondé par M. J. R. Brillon, que MM. J. N. Lemieux et J. B. S. Bathalon soient nommés scrutateurs pour prendre le vote sur l'élection des directeurs et sur toutes les questions qui seront soumises à l'assemblée.—Agréé.

Le vote est ensuite pris sur l'élection des Directeurs et Messieurs les scrutateurs, après avoir déposé le scrutin, font rapport que les Messieurs suivants sont élus Directeurs pour l'année courante, savoir:

MM. G. C. DESSAULLES, JOS. MORIN,
J. R. BRILLON, L. P. MORIN.
J. NAULT,

M. J. C. Désautels propose, secondé par M. Joseph Brodeur, qu'une somme de quinze cents piastres soit mise à la disposition des Directeurs comme indemnité pour les services qu'ils sont appelés à rendre dans l'exercice de leurs devoirs pour l'année courante.—Agréé.

M. Eusèbe Morin propose, secondé par M. Jos Brodeur, que des remerciements soient votés au Président, au Secrétaire et aux Scrutateurs, ainsi qu'aux Directeurs et aux Officiers de la Banque, pour les services rendus.—Agréé.

Et l'assemblée s'ajourne.

St-Hyacinthe, 14 février 1899.

FEUILLE DE BALANCE

ACTIF:

Espèces.....	\$ 10,748 57
Billets de la Puissance.....	18,738 00
Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie de la circulation générale des billets des banques de la Puissance.....	15,594 90
Billets et chèques étrangers.....	6,031 47
Balances dues par d'autres banques en Canada.....	88,474 65
Balances dues par d'autres banques en Canada sur échanges quotidiens.....	1,388 25
Balances dues par d'autres banques en pays étrangers.....	16,291 03
Prêts remboursables sur demande, sur obligations et actions.....	31,401 85
Prêts courants.....	1,315,970 10
Créances en souffrance.....	41,578 70
Immeubles appartenant à la Banque (autres que les édifices de la Banque)	32,677 55
Hypothèques sur les immeubles ven- dus par la Banque.....	1,816 18
Edifices de la Banque et mobiliers.....	25,591 07
Autres créances non comprises dans les items précédents.....	23,279 20
Succursales.....	624 42
	\$1,630,205 94

PASSIF,

Capital versé.....	\$314,140 00
Réserve.....	75,000 00
Profits et Pertes.....	57,784 36
Billets en circulation.....	182,209 00
Balance due au Gouvernement Provin- cial.....	35,594 49
Dépôts du public remboursables à de- mande.....	77,270 18
Dépôts du public remboursables après avis.....	871,579 00
Intérêts dus sur dépôts.....	5,357 82
Dividendes non réclamés.....	1,869 50
Dividende No. 48.....	9,401 59
	\$1,630,205 94

E. R. BLANCHARD,
Caissier.

St Hyacinthe, 31 janvier 1899.

Le micro-téléphone indiscret

C'est maintenant plus que jamais qu'on peut répéter le fameux proverbe : "les murs ont des oreilles". En effet, les inventeurs, toujours à l'affût de nouveautés originales, viennent d'imaginer des appareils dont il faut se méfier. Il s'agit d'une application du micro-téléphone, c'est-à-dire d'une combinaison du téléphone et du microphone, instrument qui est susceptible de recueillir les bruits les plus légers.

On place donc ce microphone dans un salon, derrière un petit tableau qui est tout simplement la plaque vibrante du microphone; le récepteur, réuni au microphone par les fils voulus, est disposé dans une pièce plus ou moins éloignée, où l'on peut entendre les moindres bruits et par conséquent les conversations qui ont lieu dans le salon.

Notre changement de format

COMMENT IL EST ACCUEILLI

(Suite).

J. M. Fortier,

Manufacturier de cigares, cigarettes
et tabac 147 à 161 rue St Maurice.
Montréal, 23 février 1899.

LE PRIX COURANT,

25 rue St Gabriel, en ville.

Messieurs, J'accuse réception de votre journal, nouveau format, que je trouve tout-à-fait "up to date". Je vous félicite du changement et aussi de la manière dont vous reproduisez les illustrations, comme par exemple dans l'annonce de l'épicerie Girard.

Ceci m'indique que vous suivez le progrès, et le travail est très bien fait. Agréez Messieurs, mes salutations, et croyez-moi

Votre très dévoué,

J. M. FORTIER

L. S. Robitaille,

Importateur et Manufacturier de
Chapeaux et Fourrures,
25 et 27, Rue Du Roi.
Sorel, 20 Février 1899

LE PRIX COURANT,

Messieurs, Inclus \$1.50 par mandat de Poste, pour mon abonnement à votre estimable journal. Mes félicitations sur votre changement de format; vous avez su faire du PRIX COURANT, le vrai Pocket book du marchand, soucieux de ses intérêts.

Bien à vous

L. S. Robitaille

Une série de Recettes.

Une pâte composée de tripoli et d'huile d'olive remet l'écaille à neuf. Cette même pâte additionnée d'eau, sert à nettoyer l'argenterie et on la fait briller en la frottant avec un morceau de flanelle.

Lorsque le lait est sur le point de tourner, il suffit d'y ajouter un peu de soude pour l'empêcher de se cailler.

Des boules de papier provenant de vieux journaux nettoient l'intérieur d'une carafe ou d'une bouteille mieux que le plomb et en répandant ces boules encore humides sur un tapis qu'on vient de battre, elles absorbent la poussière et rendent les couleurs plus brillantes.

— MAISON DE GROS EN —

EPIGERIES, VINS ET LIQUEURS

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

Thés, Cafés, Sucre, Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Poissons, Etc.

Grande variété de fines denrées, et choix considérable de Vins et Liqueurs des meilleures marques dont elle a le monopole de plusieurs.

HUDON, HEBERT & CIE,

41 rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,
MONTREAL.

Un grand nombre de mets délicieux peuvent être préparés en employant le



Benson's Canada Prepared Corn

(Farine de Blé-d'Inde préparée)

Pour Blanc-Manger, Flancs, etc. Pas de falsification. Pendant 40 ans sur le marché, et sa qualité toujours sans rivale.

Empois SILVER GLOSS

— ET —

EMPOIS SATIN DE BENSON

Pour usage général dans tout l'ouvrage fin de Buanderie. Evitez les imitations.

EMPOIS ENAMEL DE BENSON

Un empois parfait à l'eau froide pour devants de chemises, aux-cols, manchettes, où l'on désire surtout obtenir de la raideur et du fini, ou bien, lorsque l'on veut obtenir un lustre brillant.

AUSSI.....

De la Glucose de qualité supérieure à l'usage des confiseurs, et un Sirop de Table d'un parfum agréable.

Le tout manufacturé par

THE EDWARDSBURG STARCH CO., Ltd.
MONTREAL.

Le luxe des bijoux aux Etats-Unis

Le luxe des bijoux a atteint aux Etats-Unis un développement véritablement effréné, ainsi que l'on en peut juger par l'analyse que donnait, il y a quelque temps, un journal américain, des principaux joyaux possédés par les dames les plus riches de New-York.

Nous commençons, dit-il, par le collier que George W. Vanderbilt a passé au cou de sa fiancée le jour du mariage. Ce collier est estimé \$150,000 à lui seul. Il se compose de cinq énormes rubis, de la teinte si recherchée appelée sang de pigeon. Ces cinq pierres valent \$120,000 soit \$24,000 l'une; \$30,000 de diamants ont été employés dans la garniture. Les cinq rubis reliés ensemble par une chaîne si fine qu'elle est presque invisible, occupent le sommet du collier. Chacun d'eux est séparé de l'autre par six diamants de belle dimension. Audessous, s'étagent des girandoles de diamants, supportant huit magnifiques solitaires d'une eau et d'un éclat incomparables.

L'écrin de Mme Astor est évalué à \$740,000. Mme John Astor possède un collier de \$95,000 en diamants, et émeraudes, assorti à une tiare ou diadème composée des mêmes pierres. Mme Olivier H. P. Belmont est l'heureuse propriétaire du fameux rang de perles qui appartenait à Marie-Antoinette; c'est la plus admirable collection de perles qui soit au monde et les évaluations les plus modérées l'estiment à \$180,000. Mme George Gould, outre son inappréciable collection de rubis et de diamants, possède un collier de ces pierres qui vaut \$135,000. Le collier de saphirs et de diamants de Mme Frédéric Gebhardt a été payé le même prix. Mme Henry Sloane se pare d'un collier de diamants, agrémenté de rangs de perles, qui a coûté \$170,000. Mme Harry Whitney pardonne difficilement à sa belle-sœur, Mme Wm C Whitney, d'avoir un collier de \$165,000; quand le sien n'en vaut que \$90,000. De même Mme H. MacTwombly, dont les diamants sont estimés à \$350,000 est ouvertement jalouse de Mme Bradley Martens, dont le collier de perles s'évalue à \$340,000 et la garniture de rubis à \$400,000.

Evidemment ce luxe est un peu exagéré et un sévère moraliste y trouverait fort à critiquer. Mais il faut avoir pitié de ces pauvres milliardaires. Que feraient-ils de leur argent si les diamants et les rubis n'existaient pas.

Le véritable inventeur de l'allumette chimique

Quelles qu'aient été les discussions à ce sujet, et les affirmations répétées attribuant l'invention de l'allumette chimique soit à Frédéric Kammerer, soit au Hongrois Irinyi, on peut affirmer maintenant que cette invention, qui fut une véritable révolution, est due à un Français né à Poligny, dans le Jura, à Charles-Marc Sauria.

Il était né en 1812, et était fils du général Sanria, ami de Kléber et de Mallet; et, ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que ce fut sur les bancs du collège qu'il fit cette découverte si remarquable. En 1827, en passant par Lyon il avait été frappé d'admiration à la vue du fameux briquet à gaz hydrogène de Gay-Lussac; en rentrant dans sa petite ville, il résolut de se livrer à des manipulations chimiques pour trouver un appareil plus simple et qui pourrait fourir une flamme. Profitant des expériences que faisait en classe son professeur du collège de Dôle, gagnant les bonnes grâces d'un pharmacien qui lui donna du phosphore, il se livra pendant des mois à ces recherches qui le captivaient tant. Enfin, un beau jour il frotta sur le mur de sa chambre, enduit de phosphore, une allumette souffrée et trempée dans le chlorate de potasse: il vit la flamme se produire. L'invention était faite, et ce ne fut pas sans orgueil qu'il put montrer ce résultat prodigieux à ses camarades, à ses professeurs, à tous ceux qui voulaient venir le voir dans son laboratoire.

On était en janvier 1831. Mais Sauria n'avait point les fonds pour prendre un brevet; de plus M. Nicolet, son professeur alla faire un voyage en Allemagne, et, par fierté sans doute de son élève, il raconta la merveilleuse découverte. Certaines personnes profitèrent de la recette, et, en 1833, on vit arriver en France, sous le nom d'allumettes allemandes, les allumettes telles que Sauria les avait inventées. Pour lui, il ne formula que de timides revendications, et il passa soixante années de sa vie à exercer la modeste profession de médecin de campagne dans le petit village de Saint-Lothain, où l'on vient enfin de lui élever un buste.

Voyez à ce que le journal dans lequel vous annoncez soit disposé à établir avec preuve à l'appui le chiffre de sa circulation.

H LAPORTE
J. B. A. MARTIN
J. O. BOUCHER

Maison fondée 1870

L. A. DELORME
J. ETHIER
J. A. MARTIN

LAPORTE. MARTIN & CIE

•• EPICIERS EN GROS ••

72 à 78, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Seuls représentants au Canada, de...



PHILIPPE RICHARD, Cognac, France.
Vve AMIOT, Saumur, France,
MITCHELL & CO., Belfast et Glasgow.
VIN SAINT-LÉHON.

Thé Japon "PRINCESSE LOUISE"

Thé Japon "VICTORIA."

EXIGEZ LES CELEBRES...

Spécialités :

Tabacs en Poudre :

Rose et Fève,
No X Rose
Extra,
No 1 Rose,
No 2 Naturel,
No F 2 Naturel
et Fève,
Merise.

Tabacs en Feuilles,
Cigares,
Cigarettes.



Tabacs en Poudre

FRECHETTE

Vendus garantis
par les manufacturiers.



MILLER & LOCKWELL

Québec,

ECHANTILLONS ENVOYÉS GRATUITEMENT SUR DEMANDE.
EN ENVOYANT VOTRE COMMANDE, S. V. P. MENTIONNEZ CE JOURNAL.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE
FINANCES

Montréal, 2 mars, 1899.

La Banque Molson a déclaré un dividende semestriel de 4 pour cent sur son capital-actions; ce dividende est payable le 1er avril prochain.

La Bourse de Montréal a éprouvé la vérité de ce dicton que les jours se succèdent et ne se ressemblent pas. Après deux jours d'inactivité et de faiblesse marquée, les transactions et la hausse s'emparent de nouveau de notre marché.

L'action de la Cie du Bell Telephone a monté à 180 depuis la publication des résultats de l'exercice dernier; c'est un gain réel de cinq points puisque cette action s'obstinait à rester à 175 avec un écart d'une ou deux fractions en plus ou moins.

Les chars Urbains de Montréal après une hausse rapide à 320 étaient redescendus à 304, les petites affaires n'allant pas au gré des actionnaires devant la Législature de Québec. Un revirement s'est produit et aujourd'hui les actions de cette compagnie ont atteint: les anciennes 322 et les nouvelles 323.

Les chars de Toronto à 116½ la semaine dernière ont monté aujourd'hui à 117½.

Dans les valeurs des mines nous trouvons: War Eagle ex-div. à \$3.52; Payne Mining, ex-div., à \$4.07 et Montreal & London à 80.

L'action Twin City a reculé de 70½ à 69.

De 162½ la Montreal Cotton s'élève à 165, tandis que la Dominion Cotton à 112½ perd ½ points sur notre cote de la semaine dernière.

Enfin le C.P.R. à 89½ perd ½ tandis que la Royal Electric de 166½ s'élance à 178½ et que le Gaz de Montréal atteint 218½.

COMMERCE

Les acheteurs de la campagne viennent maintenant plus nombreux à la ville; ils profitent de ce que les chemins sont encore passables pour venir s'approvisionner avant que les routes soient entièrement défoncées par le dégel. Actuellement le mouvement que nous constatons se fait plus à bonne heure; mais la température a été si changeante durant cet hiver, que les voies de communication sont restées peu de temps en bon état, soit par suite

de manque de neige, soit à cause du dégel.

Quoiqu'il en soit, les acheteurs sont pleins de confiance et ils s'approvisionnent en conséquence. C'est qu'à la campagne on se rend bien compte que la saison prochaine pour le fromage est pleine de promesses et que les grains qui se vendent à meilleur prix que l'an dernier vont donner plus d'aisance aux cultivateurs.

Il dépend aussi de nos crémeries d'améliorer la situation des populations rurales en apportant plus de soin à la fabrication du beurre dont l'Angleterre notre meilleur et même unique client pour le fromage est grand consommateur.

À la ville, le commerce de détail est à peu près stationnaire; les marchands réguliers ont à cette saison plus qu'à d'autres à subir la gêne que leur imposent les magasins à départements. Quand, dans la morte saison, les affaires sont calmes ils n'ont guère que la visite de la clientèle qui achète à crédit et leur compte de caisse s'en ressent; et en attendant que les crédits rentrent au moins en partie, le commerce de détail languit et dans ses ventes et dans ses recettes.

Nos législateurs de Québec n'ont pas tous compris le vote qu'on leur demandait en insistant auprès d'eux pour qu'ils sanctionnent la taxe demandée sur les magasins à départements par la municipalité de Montréal. Nous espérons que d'ici un an, ils auront les yeux déseillés.

Cuir et peaux—La situation des cuirs n'a pas varié; les tanneurs ne sont pas en mesure de livrer au commerce les quantités demandées principalement dans les gros cuirs dont la tannerie d'Ontario s'est fait une spécialité.

Cependant on espère un changement bientôt car de grosses tanneries ont subi une transformation complète dans ces derniers temps et commencent à employer l'électricité pour les opérations, ce qui permettra d'augmenter la capacité de production.

Les tanneurs de Québec ne sont pas non plus fortement approvisionnés dans d'autres sortes de cuirs et tiennent toujours des prix élevés.

Les peaux vertes sont sans changements à nos cotes.

Draperies et nouveautés.—La clientèle de la campagne vient faire son choix, les voyageurs envoient des ordres et le commerce de gros se déclare satisfait des affaires.

On constate que la situation prospère des affaires a eu pour effet de provo-

BOVRIL

Est mis en Bouteilles de 1, 2, 4, 8 et 16 Onces.

Ne s'abîme pas, à la longue.

DONNE UN BON PROFIT.

N'arrive au consommateur que
par l'intermédiaire du détailleur.

Ecrivez pour les listes de prix
et cotations.

BOVRIL, LIMITED

30 Faringdon St., Londres, Ang.

25, 27 Rue St-Pierre, Montréal, Can.

P.L.C.

La Pompe à Mélasse

dont on trouvera la vignette ci-contre
repond à un pressant besoin du com-
merce de l'épicerie. Elle est pratique,
économique sous tous les rapports, évite
la perte de temps. Tous ceux qui l'ont
adoptée en sont entièrement satisfaits.
Voici notamment une lettre récente qui
en fait foi :

Montréal, le 4 Février 1899.

Monsieur L. H. HEBERT,

Cher Monsieur,

Ayant lu dans le Prix Courant l'annonce de
la pompe à mélasse "Entrepris," je me fais
un devoir de vous offrir mes félicitations de-
puis un an que j'en retire des bénéfices par
son système économique et pratique. La trou-
vant indispensable, je la recommande forte-
ment à tous les épiciers. Vous souhaitant
beaucoup de succès.

Je demeure, votre dévoué

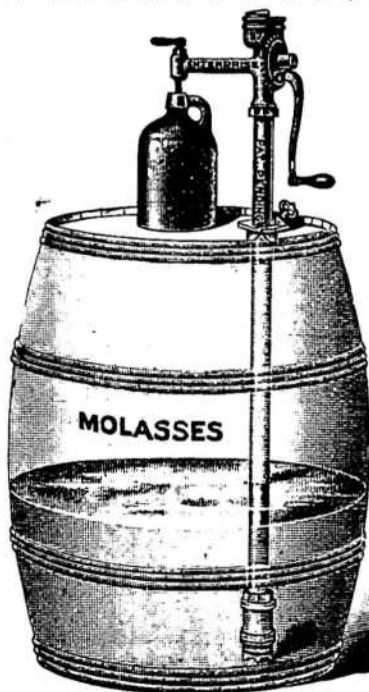
A. BASTIEN, 1289 à 1295 rue St-Catherine.

DÉPÔT PRINCIPAL :

MAISON L. H. HEBERT

IMPORTATEUR DE FERRONNERIES ET QUINCAILLERIES

297, 299, rue St-Paul, Montréal



quer l'établissement d'un grand nombre de magasins généraux dans les campagnes.

La même prospérité fait que les manufacturiers tiennent leurs prix très fermes pour les ordres nouveaux.

Épicerie, Vins et Liqueurs — La demande est bonne pour les articles d'assortiment général; on s'aperçoit déjà que les stocks des marchands de la campagne ont besoin d'être remontés; et on s'attend à une bonne saison de printemps.

Les sucres sont à prix soutenus et les mélassees sont sans changement depuis la baisse provoquée par la spéculation.

A vrai dire, il n'y a pas de changement de prix à signaler cette semaine dans le commerce d'épicerie.

Les seules remarques à faire, c'est que les pommes séchées font défaut sur notre marché. Les pruneaux ont fait une avance assez marquée sur les marchés européens mais cette avance n'a eu jusqu'ici aucune influence sur notre place. Les raisins de Valence ont une excellente demande.

Fers, ferronneries et métaux — La hausse que nous signalons depuis quelques semaines sur plusieurs articles de ce commerce a eu pour effet d'activer la demande.

Le détail qui craint, non sans raison, de nouvelles avances, s'empresse de passer ses ordres de printemps.

Les clous de broche ont fait une nouvelle avance de 30c depuis la semaine dernière, le prix de base est maintenant de \$2.35 les 100 lbs et on s'attend à ce qu'il s'élève à \$2.50 sans délai.

Les clous coupés sont encore aux anciens prix mais une hausse paraît imminente.

Le fil de fer poli et brûlé a fait une avance nouvelle de 30c ainsi que le fil galvanisé.

Le fil de fer barbelé et les crampes ont avancé de 25c les 100 lbs; le prix pour la province de Québec est de \$2.55 les 100 lbs.

Les fiches pressées n'ont plus qu'un escompte de 40 p. c. au lieu de 45.

L'acier à liasse et l'acier à pince ont avancé de 5c ainsi que le fer en barres.

Nous rectifions nos cotes en conséquence.

Les manufacturiers de clous, broches, etc., sont actuellement réunis à Toronto et on s'attend à de nouveaux changements de prix dans le sens d'une hausse.

Huiles, peintures et vernis. — Bonne demande et prix sans changement.

Poissons — Notre marché est dépourvu de morue verte et il est impossible

aux négociants de gros d'en obtenir avant quelques jours.

Produits chimiques et drogueries — Le soufre en poudre vient d'avancer sur les marchés primaires; il en est résulté plus de fermeté ici et une hausse sur notre marché n'est pas impossible d'ici à l'ouverture de la navigation.

Salaisons, saindoux, etc. — Le lard de Chicago s'obtient de \$16.00 à \$16.50 le baïl, en baisse de 50c. sur le dernier prix. Les lards canadiens et les jambons sont sans changements avec demande modérée.

Le saindoux pur de panne en seaux fait \$1.40 au lieu de \$1.45, le prix des saindoux en canistres n'a pas été affecté. Les saindoux composés restent aux anciens prix.

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Adeline Gougeon, veuve de M. Joseph Décarie et belle-mère de M. Joseph Le Tourneau, de la Maison Le Tourneau, Fils & Cie, décédée le 28 février, au Coteau St-Pierre, dans sa cinquante-troisième année.

L'enterrement a eu lieu hier matin à 8.30 h. a.m. Le service a été célébré à l'église de Notre-Dame de Grâces.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

Par Lamarche & Benoit, le stock de nouveauté de E. L. Denis de Lachine moyennant 62½c à P. J. Héroux.

Par Alex Desmarteau, le stock et le roulant de Mantha Lefebvre & Lapierre manufacturiers de moulures etc. à raison de 65c dans la piastre à Fred Tremblay et l'immeuble pour \$20500. au même.

Par Masson & St Germain, le stock d'épicerie de de Ed Coté & Cie à raison de 56½c dans la piastre à Marcotte Frères.

Par Alex Desmarteau, le stock et le roulant de Lefebvre & Frères mfrs de chaussures à M. Guérin moyennant 62c dans la piastre et l'immeuble au même qui se charge de payer les hypothèques.



HEINZ

Le Ketchup aux Tomates

est fabriqué avec des tomates de Muscatine Island, les plus délicieusement parfumées qui soient au monde pour la fabrication du Ketchup. Transformées en Ketchup tandis qu'elles sont fraîchement cueillies. Exemptes de coloration artificielle ou de de préservatifs.

En vente chez

HUDON, HEBERT & CIE, Montréal.

H. P. ECKARDT & CO., Toronto.




REGLISSE



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, emballée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse de **YOUNG & SMYLIE** sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

Etablis en 1845

Young & Smylie, Brooklyn, N.Y.

Revue des Marchés

Montréal, 2 mars, 1899.

GRAINS ET FARINES

MARCHES ETRANGERS

On câble de Londres: Blé à la cote, acheteurs et vendeurs à part; blé d'Inde, sans affaires; blé en route, plus tranquille; blé d'Inde tranquille et soutenu; chargement de blé de Californie, standard No 1 28s 6d vendeurs; chargements, blé du Chili, mars 28s; blé d'Inde américain mélangé, mars 17s 1½d; blé d'Inde du Danube disponible, ex-navire 19s; blé d'Inde américain mélangé ex-navire 18s 6d. Marché de Mark Lane: ferme pour blé anglais et étranger et un peu plus cher, et irrégulier pour blé d'Inde américain et du Danube, facile pour farine américaine et inactif pour farine anglaise.

Liverpool—Blé et maïs disponibles, fermes; blé de Californie Standard No 1 disponible 6s 8d. Sur options: blé soutenu; mars, 5s 7½d; mai, 4s 8½d; juillet, 5s 7½d; blé d'Inde, tranquille, mars, 3s 6½d; mai, 6½d; juillet, 3s 6½d; blé d'Inde américain mélangé, disponible; nouveau, 3s 6½d, et vieux 3s 8½d.

Paris—Blé, faible: mars, frs 20.90; mai et août, frs 21.10. Farine, faible: mars, frs 43.90; mai et août, 44 20.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 11 février:

"Depuis notre dernière revue, le ministère de l'Agriculture a publié son évaluation des récoltes en terre, en ce qui concerne les ensemencements d'automne de blé et de seigle, d'après les professeurs départementaux d'agriculture. Le dépouillement que nous en avons fait nous a amené à conclure que la superficie emblavée cette année devait atteindre 6,888,040 hectares, en augmentation de 25,360 hectares sur l'an passé, et que la récolte se présenterait à l'heure actuelle comme pouvant promettre un rendement de près de 142 millions d'hectolitres.

"Sans attacher à ce chiffre d'autre signification que celle d'une comparaison mathématique avec les cotations fournies à la même époque, et les résultats définitivement acquis au moment de la récolte, l'année dernière, chacun s'accorde néanmoins à en tirer cette déduction que, dans leur ensemble, les cultures de céréales d'automne, et principalement celles de blé, sont pour la saison dans un état particulièrement satisfaisant.

"Mais on ne doit pas oublier que la

récolte restera sujette à de nombreux revers jusqu'au moment de la moisson. La série de jours froids survenue à la fin de janvier et au commencement de février, quoiqu'elle ait été trop courte, a été fort favorable pour arrêter une végétation qui devenait exubérante. Aujourd'hui, la température est absolument printanière et l'on ne pourrait que s'en réjouir si, de l'avis de la plupart des gens d'expérience, cela ne devait nous ménager pour plus tard de désagréables surprises."

Les marchés américains à blé ont eu, cette semaine, plus de fermeté. Malgré une augmentation, légère il est vrai, dans le visible et les chargement en route, la tendance a été à la hausse. Les nouvelles des districts à blé des Etats-Unis ont été un élément de hausse ou du moins de fermeté. Hier, cependant, sur le rapport de pluies en Californie le marché de Chicago faiblissait en provoquant des réalisations, mais vers la clôture des achats assez importants pour compte de l'étranger ramèneraient de meilleurs cours. Les offres de la culture sont modérées et pour peu que l'état de la récolte en terre ne s'améliore pas, on n'en peut s'attendre à des cours plus élevés quoique des réactions intermittentes puissent se produire du fait de la spéculation.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis:

Chicago, No 2, rouge	74
New-York, No 2, rouge	87
Duluth, No 1 dur	72½
Détroit, No 2 rouge	74½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier:

	Mai	Juill.
Chicago	73½	71½
New-York	78	76½
Duluth	74½	75½
Détroit	76½	73½

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures:

	Mai	Juillet
Jendredi	73½	71½
Vendredi	73½	71½
Samedi	73	71½
Lundi	73½	71½
Mardi	73½	72
Mercredi	72½	71½

On cotait hier en clôture sur le marché de Chicago:

Blé d'Inde, tranquille et presque soutenu; 36½c mars; 36½c mai; 37½c juillet et 37½c septembre.

Nouvelle Source de Profit

Le Savon Maypole est annoncé libéralement dans les journaux quotidiens.

C'est maintenant le temps où les femmes veulent teindre—Si vous tenez ce savon en magasin, vous serez prêts pour la demande, tandis que d'autres épiciers ne le seront pas.

Le Savon Maypole est la nouvelle teinture propre, brillante, sure, non changeante et rapide. Toutes les nuances.

Teintures Maypole Soap.

A. P. TIPPET & Cie

Agents Generaux pour le Canada, Montreal.

TOUS LES EPICIERIS

Qui désirent tenir ce qu'il y a de mieux devraient avoir en magasin les.....

Eaux Gazeuses de Timmons



Médailles et
Diplômes obtenus
pour
l'excellence et la
qualité.

M. TIMMONS & SON

90-92 COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.

Avoine, sans changement. 27½c mars; 28½c mai et 26½c juillet.

MARCHES CANADIENS

Nous lisons dans le *Commercial*, de Winnipeg, du 25 février :

“Le marché local a été lourd, pas d'incidents à noter; il se fait peu d'affaires. Les transactions au bureau d'appel ont été sans importance. Le prix du No 1 dur disponible, Fort William, à 69c la semaine dernière et a débuté, cette semaine, au même prix. Les deux jours suivants il est resté à peu près au même prix, avec une tendance à se raffermir en sympathie avec les marchés des Etats-Unis; mercredi après-midi, il s'est trouvé des acheteurs à 69½c; jeudi, avec des prix un peu plus soutenus, de petites ventes ont été faites librement de 69½c à 69¾c. et un ou deux chars spéciaux ont été vendus à 70c pour No 1 dur disponible à Fort William, et 66½c pour No 1 du Nord dans la même position.

Hier, les détenteurs ont pu serrer encore la vis, et il n'y a pas eu de cotation en dessous de 75c pour le No 1 dur disponible, des ventes ayant été faites à ce chiffre et il a été payé jusqu'à 72½c pour livraison en mai; le No 2 dur et le No 1 du nord restent à 3½c en dessous du No 1 dur, et le No 3 dur, le No 2 du Nord et le No 1 du printemps à environ 6½c à 7c en dessous du No 1 dur. Le blé séché est en demande modérée à environ 60½c à 61c pour le No 2 du Nord et 63c pour le No 2 dur; mais il n'y a là qu'un ou deux acheteurs pour cette qualité-là. En examinant la situation à un point de vue général, on peut remarquer qu'il n'y a actuellement aucune demande de notre blé pour l'exportation, à part ce qui est nécessaire pour faire face aux demandes des meuniers d'Ontario, qui ne sont ni urgentes ni importantes, et les prix payés sur ce marché, depuis le milieu de décembre, ont été et continuent à être de plusieurs centins par minot au-dessus de la valeur à l'exportation.

La dépêche de Toronto, cote comme suit les marchés d'Ontario, à la date d'hier :

“FARINE: Patente d'Ontario en sacs, \$3 60 à \$3 80; Straight rollers, \$3 10 à \$3 25; Patentes de Hongrie, de \$4 00 à \$4 20. Farines à boulanger de Manitoba, de \$3 70 à \$3 80. — BLÉS: d'Ontario, rouge et blanc, à 69½c, nord et ouest; à volailles, de 68; No 1 dur du Manitoba, de 81 à 82c, à Toronto et No 1 du Nord à 78½c. — AVOINE: Blanche,

cotée de 29 à 29½c, ouest. — SEIGLE: cotée à 54c. — ORGE: cotée de 46 à 47c, ouest. — SARRASIN: ferme à 48c, nord et 50c Est. — SON: les meuniers de la ville vendent le son à \$14.50, et le GRU à \$16 50 en lots de char, f. o. b. Toronto. — BLÉ-D'INDE: Canadien, 36c, ouest et Américain, 41½ à 42c, sur rails, ici. — POIS: fermes, de 65 à 66c, nord et ouest en lots de chars. — FARINE D'AVOINE: en sacs, sur rail à Toronto \$3.60; en barils, \$3.70.”

Le marché de Montréal est plus actif. Les avoines et les sarrasins sont plus particulièrement demandés et à prix très fermes et à la hausse. Les pois sont bien tenus à 71c.

Il y a également amélioration dans la demande des farines de blé de la part des acheteurs tant de la ville que de la campagne. Les Provinces-Maritimes commencent également à donner signe de vie.

Nous laissons subsister nos cotes de la semaine dernière, sauf pour les farines fortes à boulanger de la cité que nous portons à \$3 90 au lieu de \$3 95.

Les issues de blé ont une excellente demande à prix très fermes à nos cotes; les Provinces-Maritimes demandent du son et du gru en lots ronds. Chez les meuniers les stocks sont loin d'être suffisants pour la demande, de là la dureté des prix.

Les farines d'avoine sont à prix très fermes, nous ne changeons pas encore nos cotes, que sans doute nous ne pourrions pas maintenir la semaine prochaine, en présence du prix de l'avoine et d'une demande croissante.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur	0 00 à 0 82
" No 2 dur	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1	0 78 à 0 80
Avoine blanche No 2	0 32½ à 0 33
Blé d'Inde, Américain	0 44½ à 0 45
Orge, 48 lbs	0 44 à 0 45
Pois, No 2 par 60 lbs	0 00 à 0 71
Sarrasin, par 48 lbs	0 52½ à 0 53
Seigle, par 56 lbs	0 00 à 0 56

FARINES

Patented d'hiver	\$3 85 à 4 10
Patente du printemps	4 10 à 4 20
Straight rollers	3 60 à 3 75
Fort de boulanger (cité)	0 00 à 3 90
Fort du Manitoba, seconde	3 50 à 3 60

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	\$3 70 à 3 80
Farine d'avoine granulée, en barils	3 70 à 3 80
Avoine roulée, en barils	3 70 à 3 80



Pour Vous



Nous avons fabriqué quelque chose d'exceptionnellement joli comme bicyclettes pour la saison 1899.

Le "Red Bird Special, No 51"

Notre bicyclette de grand style constitue la bicyclette la plus parfaite qui ait jamais été mise sur le marché Canadien. Elle possède un certain nombre de perfectionnements nouveaux, dont chacun se recommande de lui-même aux bicyclistess qui veulent réfléchir.

Le "Red Bird, No 50"

est un bicyclette à bien meilleur marché, mais qui, néanmoins donne la meilleure satisfaction et se compare favorablement à la majorité des bicyclettes Canadiennes ou Américaines de haut grade.

Notre grande manufacture travaille actuellement 22 heures par jour sur les commandes de 1899, avec près de sept cents employés qui font tous leur efforts pour répondre à la forte demande pour les "Red Birds."



THE
Goold Bicycle Co.,
LIMITED
Brantford, Ont.



FROMAGE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool le 18 février :

" Il s'est produit une amélioration dans la demande, confinée, cependant, principalement aux qualités venant immédiatement après le premier choix.

" Nous cotons aujourd'hui le fromage canadien, de septembre, premier choix, blanc et coloré, 48s à 49s ; Etats-Unis, choix, 47s à 48s 6d ; qualités inférieures (fabrication d'été et fabrication ancienne) en bonne demande de 38s à 45s, suivant qualité ; mais il y a vraiment peu de demande pour les qualités offertes de 22s à 32s par 100 livres."

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 17 février 1899 :

" Le marché est sans changement, mais soutenu. Les détenteurs de fromages de septembre ne montrent pas de disposition à céder, tandis que la demande de la campagne se borne toujours aux besoins immédiats de la consommation. Les gros marchands de la campagne ne croient pas que les prix puissent hausser.

" Nous cotons :	s. d.	s. d.
Moyens.....	nominal	
Blanc et coloré de vente courante.....	38	à 42 0
Canadien, blanc, choix.....	44 0	à 46 0
Canadien, coloré, choix.....	44 0	à 46 0
Canadien, blanc, choix, sept.....	48 0	à 50 0
Canadien et E. U., coloré, choix, sept.....	48 0	à 50 0

Importations du Canada et des Etats-Unis : 4,979 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il ne se fait pas de transactions sur notre place, faute sans doute de stocks chez les marchands fournisseurs, habituels des exportateurs. Les exportations se font sur les quantités emmagasinées ici depuis longtemps pour compte des grands négociants de la Grande-Bretagne.

Les exportations de la semaine dernières ont été de 46,722 boîtes contre 16,996 pour la semaine correspondante de 1898.

Depuis la clôture de la navigation elles ont été de 327,909 boîtes contre 325,783, l'an dernier pendant la même période.

BEURRE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool le 18 février 1899 :

" Le marché a été soutenu, les acheteurs se bornant à faire face aux besoins immédiats. Le temps continue à être très doux.

Nous cotons aujourd'hui :

Crémèries Canadien, choix, en boîte.....	98s à 102s
Crémèries Canadien, qualité au-dessous.....	80s à 90s
Etats-Unis, fabrication nouvelle, boîtes.....	88s à 92s
Etats-Unis, fabrication nouvelle, tinettes.....	82s à 88s
Laddles, Imitation, Crémèries et beurre de ferme canadien (ce dernier rare), en bonne demande de.....	68s à 76s
Ladles, qualités inférieures.....	58s à 65s
Danois, 1er choix.....	102s à 112s
Australie.....	91s à 102s
Cork, Premiers } par	00s à 104s
— Seconds } cent	00s à 102s
— Troisièmes } livres	00s à 83s

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 17 février 1899 :

" Les prix à la ronde ont été plus faciles cette semaine, tandis que la plupart des acheteurs, dans l'attente que les prix du marché continueraient à les favoriser, n'ont acheté que très modérément ; les qualités inférieures se vendent lentement à nos cotations.

" Nous cotons :

Ladles des Etats-Unis, de vente courante mais faible.....	58s à 62s
Ladles des Etats-Unis, sain, ci-reux.....	68s à 74s
Crémèries, Etats-Unis, bon, tinettes.....	80s à 86s
Crémèries, Etats-Unis, frais, tinettes.....	86s à 90s
Beurre d'Irlande, manufacturés, boîtes.....	84s à 90s
Crémèrie Canadien, choix, boîtes.....	90s à 94s
Crémèrie Canadien, fabrication récente, choix.....	96s à 102s
Crémèrie d'Australie, choix.....	98s à 104s
Crémèrie Danois, en barils, choix et grand choix.....	104s à 112s

Importations du Canada et des Etats-Unis 8,640 paquets.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Pas de changement à noter dans les prix des beurres de crémèrie qui restent soutenus à 20c pour les boîtes et à 19½c pour les tinettes.

La demande est confinée, à vrai dire, aux besoins locaux.

Les beurres de fermes en tinettes sont d'un écoulement difficile aux prix de 14 à 15c.

Téléphone Bell Main 2461.
Téléphone des Marchands 238.

...Boite Poste 62.

N. F. BEDARD

MARCHAND ET COMMISSIONNAIRE EN

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, Etc.

ET NEGOCIAINT DE

Fournitures et Matériaux pour les Fromageries et Beurrieres

BOIS DE BOÎTE A FROMAGE, PROVENANT DES MEILLEURS MOULINS D'ONTARIO.

Cotations spéciales pour quantités d'un char ou plus livrées dans toutes les parties de la province.

Ganistre **EMPIRE STATE**, SANS RIVALE
AU CANADA.
PRIX MODÉRÉS ET CONDITIONS FACILES.

N. F. BEDARD, 32-34 rue Foundling, Montreal

LA MALARIA?

Essayez le

VIN MARIANI

LE

TONIQUE FRANÇAIS

IDEAL

POUR LE CORPS ET LE CERVEAU

Depuis 1863. Approuvé par la Faculté de Médecine.

Immédiat, Durable, Efficace, Agréable.

Les beurres de l'ouest en rouleaux sont cotés de 15 à 16c.

ŒUFS

On nous écrit de Liverpool le 17 février :

“ Les œufs sont en bonne demande, mais se vendent aisément à prix plus faciles. Nous cotons les œufs d'Irlande, frais, 8s 3d à 8s 6d ; ceux du Continent, frais, 6s 3d à 7s.

Sur le marché de Montréal par suite de la température et des défauts d'arrivages les œufs frais ont monté jusqu'à 27c ; maintenant ils sont plus faciles de 21 à 23c. Les œufs chaulés de Montréal valent de 16 à 17c et ceux d'Ontario 15c. Ces prix ne tiendront pas longtemps.

LÉGUMES

Nous cotons :

Salades 50c à \$1.25 la doz ; carottes 25c le panier ; choux, de \$1.75 à \$2.00 le quart.

Les haricots triés à la main valent de 90 à \$1.00 par lots de char et de \$1.10 à \$1.20 par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les prix d'aujourd'hui sont : le céleri de 25 à 75c la douzaine de paquets ; les navets 5c cents le sac ; les betteraves de 20 à 25c le panier ; les oignons rouges \$3.00 et les jaunes \$2 le qrt ; et les patates sucrées de \$3.00 à \$4.00 le quart.

Les pommes de terre se vendent suivant quantités 65 à 70c le sac de 90 lbs. et de 55c en lots de char, suivant qualité.

En primeurs des Etats-Unis, on cote : céleri de Californie de 65 à 90c la doz ; de paquets ; épinards, \$7.00 le quart ; concombres, \$2.75 la doz ; tomates, \$4.50 à \$6.00 la caisse et cresson 75c la doz de paquets.

On offre en gros des champignons du Haut-Canada et de la Côte des Neiges, de 75 à 80c la lb et qui se détaillent à \$1.00.

FRUITS VERTS

Les bananes sont moins cher ; on cote le régime de \$1.50 à \$2.00.

Les oranges de Valence valent \$4.00 la boîte de 420 et \$4.50 boîte de 714, soit une avance de 50 à 75c par boîte.

Les oranges du Mexique cotées de \$2.50 à \$2.75 sont plus faciles et les citrons de Messine ont baissé de 25c par caisse, et sont vendus de \$2.25 à \$3.00.

PORCS ABATTUS

La demande est tranquille. On vend plutôt des lots de détail pour lesquels on cote jusqu'à \$5.50 pour gros porcs et \$5.75 pour petits porcs. En lots plus ronds on gagne 25c par 100 lbs, tandis qu'en lots de char \$5.00 est l'extrême limite.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co, nous écrivent de Boston le 23 février 1899 :

“ Les arrivages pour la semaine dernière sont de 238 chars de foin et 26 chars de paille et 58 chars pour l'exportation. La semaine correspondante l'an passé, 149 chars de foin et 8 chars de paille et 25 chars pour l'exportation.

Les arrivages de foin pendant ces derniers jours ont été plus considérables que nous ne nous y attendions, attendu que nous pensions que la grosse tempête entraverait le trafic des chemins de fer plus que cela n'a eu lieu en réalité. Il a été impossible de transporter le foin la semaine passée à cause du mauvais état des chemins. La paille de seigle est soutenue.

Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$12.50 à \$13.00	\$12.00 à
— No 1	11.00 à 12.00	10.00 à 11.00
— 2	8.00 à 9.00	8.00 à 9.00
— 3	6.00 à 7.00	6.00 à 7.00
— mél. de trèfle.	6.00 à 7.00	6.00 à 7.00
— trèfle..	6.00	
Paille de seigle, long.	8.00 à 8.50	
seigle mêlée	7.00 à 8.00	7.00 à 8.00
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

A Montréal, le marché est suffisamment approvisionné pour les besoins. Bien que nous ne changions pas nos prix de la semaine dernière, nous devons constater que les prix sont fermes pour les foin de qualité inférieure.

A l'exportation, il ne se fait que peu d'affaires car les marchés anglais sont bas et bien approvisionnés et les exportateurs ne voient pas de bénéfices à réaliser.

“ Nous cotons :

Foin pressé No 1, la tonne.....	6 50 à 7 50
do do No 2 do	5 50 à 6 00
Paille d'avoine do	3 50 à 4 00

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLICITEE.....

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

GRAINS DE SEMENCE Blé Manitoba, Blé Russie, Avoine Banner, Merveilleuse, Manitoba, &c. Orge, Sarrasin, Pois, Blé d'Inde à silos, Lentilles, Graine de Mil canadienne et américaine, Graine de Trèfle rouge, blanc, alsike, Mammoth, Vermont. Plâtre à terre, Engrais chimiques, (le plus hautement recommandé), Assortiment des plus complets. Spécialité pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE,

Negociants en gros. Farines, Provisions, Etc.

126 - 140, rue St-Paul, QUEBEC

**FARINE,
SON,
MOULÉE,
GRAINS.**

Nous invitons les...

BOULANGERS et les **MARCHANDS DE GRAINS** à venir nous voir. Nos prix les intéresseront certainement.

J. B. PELLETIER & CIE, 232 Rue Saint-Paul, Montréal.

S'occupent également de Grandes Glaces (Plate Glass), Miroirs et Biseautage.

A. D. MCGILLIS

596, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Achète le Beurre, le Fromage, les Œufs et les Provisions Générales.

ENTREPOT FRIGORIFIQUE SUPERIEUREMENT INSTALLE.

AUX MEUNIERIS QUI FABRIQUENT LA MOULÉE

NOUS DESIRONS VOUS FAIRE SAVOIR QUE LA MOULANGE.....

“Champion No 6 de Vessot”

moud très fin, et fait le plus d'ouvrage avec le moins de force motrice.

Nous en avons de différentes grandeurs dont les prix varient de

Demandez circulaires et listes de prix à

\$40 à \$100.

S. VESSOT & CIE, MANUFACTURIERS, JOLIETTE.

Kent

Leitch.

La Farine Hongroise de Kent est la farine la plus blanche qui soit sur le marché, si l'on considère sa force.

Farine Forte à Boulanger de Leitch Bros. est reconnue comme la meilleure. On fabrique un délicieux pain blanc en mélangeant ces deux sortes, toutes deux se valent à peu près. Prix cotés, livrable dans n'importe quelle

localité, fournies sur demande, chars assortis une spécialité, adressé à

JOHN WILKINS, Agent de Meunerie, 44 rue St-Jean, Montréal.

Moulée, extra la tonne.....	19 00 à 20 00
Gru blanc do	17 00 à 18 00
do No 2, do	16 00 à 17 00
Son (Manitoba) do	15 00 à 16 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 00 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 00 00

Et au char :

Foin pressé No 1 à choix.....	5 50 à 6 50
do do No 2.....	4 50 à 5 00
do mél. de trèfle.....	4 00 à 4 50
Paille d'avoine.....	2 50 à 3 50

Un nouveau phonographe

Une nouveauté de l'année qui a un double mérite. D'abord, elle coûte à peine \$6.00, ce qui est fort peu pour un phonographe ; ensuite, sans manœuvre autre que l'abaissement d'un petit levier, elle donne la faculté de faire " parler " le phonographe, immédiatement après qu'il vient d'enregistrer. En effet, la membrane du diaphragme porte deux pointes, l'une pour enregistrer, l'autre pour répéter, et toutes les deux mobiles sous l'action du levier. Pour enregistrer, on manœuvre celui-ci, et la pointe enregistreuse vient en contact du cylindre de cire ; quand on veut entendre ensuite les sons que porte le cylindre à sa surface, on abaisse le levier en sens inverse et l'on met la pointe de reproduction en contact avec les stries gravées dans le cylindre.

Cet appareil se trouve dans le commerce sous le nom de *Phonographe graphophone*.

La psychologie de l'annonce d'après un journal :

" Pour avoir un effet, une annonce doit paraître au moins dix fois."

A la première insertion, le lecteur ne la voit pas ; à la deuxième, il la voit mais ne la lit pas ; à la troisième, il la lit ; à la quatrième, il s'informe du prix de l'article recommandé ; à la cinquième, il note l'adresse ; à la sixième, il en parle à sa femme ; à la septième, il se promet d'acheter ; à la huitième, il achète ; à la neuvième, il en parle à ses amis, et à la dixième les amis en parlent à leur femme.

Et, la multiplication s'en mêlant, vous jugez de l'effet !

NOTES SPECIALES

A LOUER — Par un marchand qui se retire pour cause de santé, un magasin général, surtout pour le grain. Bonne chance pour un jeune homme. S'adresser à J. F. Lavoie, Côte des Neiges.

MM.N.Quintal & Fils, épiciers en gros, 274 rue St Paul Montréal nous informent qu'ils ont reçu un lot de Thé Japon, de la célèbre marque Vulcan, qu'ils offrent à 24c la lb., 4 mois ou 3 p. c. 30 jours.

On fume de plus en plus la cigarette au Canada. Les cigarettes toutes faites sont dispendieuses et ne conviennent pas à tout le monde.

Les fumeurs apprécient beaucoup le " Caporal " et le " Count Dufferin ", deux marques de la maison B Houde & Cie de Québec, dont les tabacs jouissent d'une vogue réellement extraordinaire.

Le cigare " *El Capitaine* " doit sa vogue à sa qualité supérieure. Rappelons que les fumeurs qui réuniront 300 bandes du cigare " *El Capitaine* " recevront en échange une prime magnifique, joignant l'utile à l'agréable.

Si vous ne pouvez pas vous procurer ce cigare chez votre fournisseur ordinaire, adressez-vous directement à M. Jos. Côté propriétaire de cette marque, 179 rue St Joseph, Québec.

Les vieux procédés de teinture ont fait leur temps. Maypole Soap — le dernier mot du progrès — remplace les teintures en poudre des anciennes méthodes qui ne donnaient généralement que peu de satisfaction, exigeaient beaucoup de précaution et une surveillance de tous les instants.

Avec le maypole Soap, le procédé de teinture est réduit à sa plus simple expression. — Il suffit de dissoudre une tablette dans de l'eau et d'ajouter du liquide jusqu'à ce qu'on ait obtenu la nuance désirée. On y plonge ensuite les articles défralchies, en suivant les directions très simples qui accompagnent chaque tablette, et le résultat est absolument merveilleux. Tous ceux qui ont essayé le Maypole Soap en sont enchantés.



PATE.



PAIN.

Nous publions ci-contre les trois différentes formes d'emballage sous lesquels L'ENAMELINE est placée sur le marché. L'énorme publicité faite en vue de familiariser les ménagères avec son nom permet aux marchands de réaliser des ventes rapides. Ne vous chargez pas de marques peu connues — c'est du stock mort.

J. L. PRESCOTT & CO., NEW-YORK.



LIQUIDE.

Le Commerce de la Campagne



Est invité spécialement à venir examiner nos lignes de

**Valises Imitation de Cuir,
Sacs de Voyage, etc. . . .**

Prix avantageux pour le Commerce.

Ces articles très bien finis laissent un bon profit aux détailliers.

HECTOR LAMONTAGNE & CIE

Marchands de Cuir et Manufacturiers de Valises,
Harnais, Bottes Sauvages, Etc.

304 et 306 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Parmi les valeurs de mines, la plus intéressante est certainement la Payne Mining Co. qui cote \$4.13 avec un dividende de 30c à l'année et bonus probable de 30c, qui font ressortir le placement à plus de 14 p. c. Au taux de la War Eagle Co., qui cote \$3.50 avec un dividende de 18c, il faudrait que les actions de la Payne Mining Co. cotassent, pour être logiques, \$5.80, laquelle valeur augmentera dans des proportions considérables lorsque les bonus seront déclarés.

MM. Joseph Lamoureux et Cie, les tailleurs fashionables de la rue St Catherine—coin St Hubert, viennent de recevoir leur assortiment d'étoffes du printemps. Les hommes d'affaires n'attendent généralement pas la dernière minutes pour se faire habiller. Ils sont invités tout particulièrement à aller faire leur choix dans l'assortiment de hautes nouveautés pour habillements de printemps, de MM. Lamoureux & Cie.

M. H. L. Putnam, l'agent d'immeubles bien connu, autrefois en société avec un M. J. Cradock Simpson & Company, vient de s'établir à son compte. M. Putnam est entré dans la compagnie en 1888. Pendant une période antérieure de 18 ans, M. Putnam a été à la Montréal Transportation Company avec M. Hugh McLennan.

Les bureaux actuels de M. Putnam sont installés aux Nos 7 et 8 Temple Building; il compte transporter ses bureaux sur la rue St Jacques, dans un avenir peu éloigné. Il va s'occuper d'affaires immobilières en général et ses amis lui souhaite bon succès.

35000 barils de farines "Kent", "Indiana" et "Sweet Home" ont été vendus pour Terrebonne par la Kent Mills Co depuis le mois de novembre dernier. On dit quelquefois que les soi-disant Patentes d'Ontario ne sont pas assez fortes pour faire du pain, c'est faux en grande partie. La farine fabriquée avec du blé d'hiver rouge pesant et sain donne un pain blanc délicieux. La "Kent" et "l'Indiana" sont composés de ce blé spécial additionné d'une certaine quantité du meilleur blé dur du Manitoba; par conséquent, ces farines sont plus fortes que les patentes d'hiver ordinaires que l'on trouve actuellement sur le marché. Les bons boulangers trouvent qu'ils font un bien meilleure pain

pour le même prix, en mélangeant la farine du Manitoba—la forte, la farine à boulanger ou la patente—avec des farines de haute classe comme la "Kent" et "l'Indiana". M. John Wilkins agent des meuniers 44 rue St Jean, Montréal se fera un plaisir de coter des prix par télégraphe ou par lettre pour toutes les qualités de farine, son, middling, moulée avoine roulée, farine de blé d'Inde, tréflé rouge et blé de semence. Il a de bonnes facilités pour livrer des chars mélangés.

Le mutoscope

C'est un nouveau cinématographe, dont le principe très simple est le même que celui du petit livret vendu dans les rues par les camelots et dont on fait rapidement tourner les feuilles en courbant le petit livre. Chaque feuillet porte une image représentant une des phases d'un mouvement déterminé, et le spectateur voit ainsi les mouvements se succéder avec une grande vitesse.

Dans le mutoscope il n'y a plus de livret, ce qui eût été trop gros, car on y compte 100 images : celles-ci sont toutes réunies par la base, sur un axe, de manière à former dans leur ensemble une sorte de roue. Cette roue est disposée dans une boîte métallique où un oculaire permet de regarder; si, à l'aide d'une manivelle, on fait tourner la roue, chaque image est accrochée par un arrêt et retenue un instant devant l'oculaire, si bien que le spectateur assiste au défilé successif des diverses images, et la persistance des impressions lumineuses vient donner l'illusion de la continuité du mouvement représenté.

Ajoutons que le mutoscope est généralement disposé pour fonctionner suivant le principe de ce qu'on appelle en anglais : "the penny in the slot", autrement dit : il faut y introduire une pièce de 2 sous, pour que la manivelle fasse tourner la roue portant les images.

UN BON CONSEIL

Préparez vos annonces à l'avance, de façon à ce que vous ayez le temps de les améliorer. C'est du temps bien employé et LE TEMPS — bien employé surtout — C'EST DE L'ARGENT.

Her Majesty's

M. ET M^{ME} FRANK MURPHY, PROP. ET GERANTS

UNE SEMAINE COMMENCANT LUNDI LE 6 MARS
Matinées Mercredi et Samedi.

Première représentation sur une scène du Continent Américain : le dernier mot de l'art

LIEBLER ET SA TROUPE

Dans une Grandiose Représentation des

Mousquetaires

Avec M. JAMES O'NEIL, dans le rôle de Raoul d'Artagnan.

Exactement tels que joués depuis le mois d'août dernier par Beerbohm Tree, au Her Majesty's Theatre, à Londres, Angleterre.

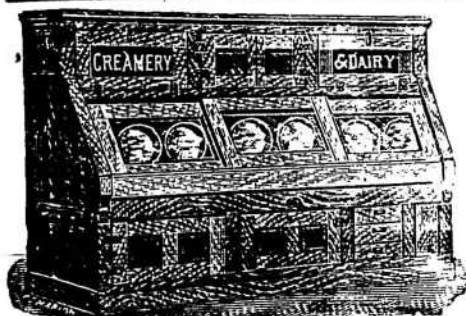
UNE VERSION TOUT A FAIT NOUVELLE,

EN DIX TABLEAUX.

Ecrit par SYDNEY GRUNDY, et basée sur l'œuvre d'Alexandre Dumas & Les Trois Mousquetaires. Décors par MM. Homer Emmons, Henry Hoyt, William Young, Gates & Morange.

Représenté sous la direction personnelle de F. J. Malyon, avec la permission de M Beerbohm Tree,

Vente des Sieges commencée.



Glacière Brevetée

.....“Aubin”

La Glacière Favorite des Epiciers

Cette célèbre glacière a remporté des prix et des diplômes aux Expositions de Montréal et Ottawa en 1897.

Ecrivez pour les catalogues et listes de prix.

C. P. FABIEN

3167 à 3171 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

VALIQUETTE & LARIVÉE,

Ste-Adèle, Faillis.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi, 8 Mars 1899, à 11 hrs a.m.

L'actif mobilier des faillis, consistant en :

Marchandises sèches, chaussures, ferronneries, épicerie, papeterie, etc.....	\$1,130 25
Mobilier du magasin et roulant.....	129 05

\$1,259 35

Dettes de livres et billets recevables d'après liste	1,152 90
--	----------

\$2,412 25

Conditions : comptant.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock mardi, le 7 mars 1899.

LAMARCHE & BENOIT,

Curateurs conjoints.

1769, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien.

Des dividendes pour le semestre terminé le 31 décembre 1898 ont été déclarés comme suit :

SUR LE STOCK PREFERENTIEL, DEUX POUR CENT.

SUR LE STOCK ORDINAIRE, DEUX POUR CENT.

Des mandats pour le stock ordinaire seront envoyés par la maille, le ou vers le 1er avril, aux actionnaires inscrits à la clôture des livres à New York et Londres, respectivement.

Le dividende pour le Stock Préférentiel sera payé, samedi le 1er Avril, aux actionnaires inscrits au moment de la clôture des livres au bureau de la Compagnie, à Londres, 1 Queen Victoria street, Londres, E. C.

Les livres de transfert pour le stock ordinaire seront fermés à Londres, à 3 h. p.m. mardi le 28 février et à Montréal et à New York, vendredi le 1^{er} Mars.

Tous les livres seront réouverts jeudi le 6 Avril.

Par ordre du Bureau,

CHAS. DRINKWATER, Secrétaire

Montréal, 6 février 1899.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

La dix-huitième assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie pour l'élection des directeurs et la transaction des affaires en général aura lieu **MERCREDI le CINQUIEME jour d'AVRIL** prochain, au bureau principal de la Compagnie, à Montréal, à midi.

Les livres de transfert pour le stock ordinaire seront clos à Londres, à 3 heures p.m., mardi le 28 février, et à Montréal et New York, vendredi le 10 mars. Les livres pour le stock préférentiel seront fermés à 3 heures p.m., vendredi le 10 Mars.

Tous les livres seront réouverts jeudi le 6 Avril.

Par ordre du Bureau,

CHS. DRINKWATER, Secrétaire

Montréal, le 6 février 1899.

Les locomotives américaines géantes

Les grands ateliers de construction connus sous le nom de "Pittsburg locomotive Works" installés à Pittsburg, aux Etats-Unis, viennent de livrer aux usines métallurgiques Carnegie la plus géante de toutes les locomotives géantes. D'une façon générale, les machines américaines sont bien autrement grandes et puissantes que les modestes machines françaises. Mais comme les trains, aux Etats-Unis, deviennent de plus en plus lourds parce qu'on les compose de wagons de plus en plus grands, que les usines Carnegie notamment, pour apporter le charbon, le minerai qui leur est nécessaire, emploient maintenant des wagons qui portent jusqu'à 100.000 livres, il a bien fallu construire des locomotives pour remorquer ces trains énormes.

Et c'est ainsi qu'on a créé le type dit *Consolidation*, qui sort des ateliers de Pittsburg. A côté d'elle une petite locomotive d'usine, ou une petite machine comme celles qu'on emploie sur les chantiers de terrassement pour traîner des wagonnets, semblent un jouet d'enfant. Ces machines en effet n'ont pas 12 pieds de long, alors, que la *Consolidation*, avec son tender, a une longueur totale de 60 pieds.

Ce monstre, quand il se met en marche, emportant ses approvisionnements, ne pèse pas moins de 300.000 lbs. Les roues motrices, qui sont au nombre de huit, quatre accouplées de chaque côté, ont environ 4 pieds de diamètre. La chaudière, c'est-à-dire la partie cylindrique qui forme le corps de la machine mesure 7 pieds de diamètre ; quant aux cylindres, ils n'ont pas moins de $1\frac{1}{2}$ pied de diamètre, presque autant que toute la chaudière de la petite locomotive de chantiers dont nous parlions tout à l'heure.

Les annonces attirent l'attention du lecteur en raison de leur fraîcheur et de leur à-propos.

La fortune aux Etats-Unis

En 1874, il n'y avait aux Etats-Unis qu'un seul homme possédant—ou réputé posséder—plus de 25 millions de francs. A l'heure présente il y a au moins 20 personnes dans ce pays, possédant plus de 100 millions chacune...

Il est assez évident que les trois cinquièmes de la richesse totale du pays sont entre les mains d'une phalange de 31.000 personnes. Voici comment s'établit le compte :

250 personnes ayant 100 millions chac.			
400	—	50	—
1,000	—	25	—
2,500	—	12	$\frac{1}{2}$ —
7,000	—	5	—
20000	—	2	$\frac{1}{2}$ —

Voici les noms de quelques-uns de ces potentats financiers, avec l'évaluation de leur fortune.

—Will. Astor aurait 750 millions (placés à 6 p.c. en moyenne.)

—Les Gould (une fille de Jay Gould, financier notoire, est devenue la marquise de Castellane) sont évalués à 500 millions.

—Vanderbilt ont le milliard : ils sont deux frères (William K. et Cornélius).

—Collis P. Huntington a une fortune de 250 millions.

—Russell Sage en a autant : et il a en outre la réputation d'être particulièrement avare. Ses revenus sont évalués à 50 centimes par seconde, 30 francs par minute, 40,000 francs par jour, et plus de 15 millions par an.

—John Rockefeller "vaudrait" 500 millions au moins ; on devra les lui pardonner en partie en faveur des libéralités considérables qu'il a faites à l'université de Chicago. Ses revenus sont de 60 millions par an, il est vrai, et dans de telles conditions les dons sont faciles à faire.

Une publicité constante
Apporte le succès !!!

Comment le monde saurait-il que vous possédez quelque chose de bon si vous ne le faites pas connaître ?

Chronique de Québec

Mercredi, 1er mars 1899.

Le mois qui vient de finir marque une des périodes les plus calmes du commerce local. Il est satisfaisant de constater toutefois, que les temps n'ont pas été trop difficiles pour les marchands, et que, dans la plupart des magasins, l'on a profité de cette relâche pour faire les inventaires, établir l'état de la caisse, et apporter des améliorations et des perfectionnements dans les méthodes d'affaires.

C'est ainsi, par exemple, que plusieurs bureaux et salles d'échantillons des maisons d'épicerie en gros sont aujourd'hui transformés en luxueuses pièces où la richesse se dispute à l'élégance et au confort.

Ces détails ne sont pas sans importance pour la clientèle, et nous connaissons nombre d'acheteurs de la campagne qui en font la remarque et qui encouragent de préférence les maisons qui se tiennent ainsi à la hauteur des progrès du jour.

A vrai dire, il faut rendre cette justice au commerce québécois, il s'est opéré depuis quelques années une modification radicale, dans toutes les lignes d'affaires, pour ce qui concerne la tenue intérieure des magasins et le soin des étalages. Les résultats obtenus sont déjà considérables, et tout indique, pour la saison qui va commencer bientôt, de nouvelles améliorations qui, ajoutées à celles déjà réalisées, vont donner à la ville un cachet de distinction qui lui a fait défaut jusqu'à présent.

..

On parle de quatre ou cinq nouvelles maisons de nouveautés qui seront ouvertes dans le cours du printemps. Le besoin s'en fait peut-être sentir sur quelques points de la ville, et la carrière est ouverte à toutes les énergies et à tous les talents. Seulement, comme dans toutes les entreprises de ce genre, la question du capital joue un rôle important, et la prudence commande de ne pas s'y lancer avant d'avoir bien mesuré ses forces.

A VIS DE FAILLITE

IN RE

A. VALIQUETTE & CIE,

1885 rue Notre-Dame, Montréal.

Vente à l'encan au No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi, le 8 Mars 1899, à 11 hrs a.m.

Stock de nouveautés	\$20,506 93
Vaisselle, jouets, etc	753 86
Tapis, rideaux, etc	2,025 35
Tapisseries, etc	553 58
Caoutchoucs	149 87
Mobilier du magasin	2,269 31
Roulant	120 00

\$26,178 95

Dettes de livres, suivant liste 7,860 12

Le magasin sera ouvert le 6 et le 7 mars.

KENT & TURCOTTE,

97 rue St-Jacques.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

IN RE

I. GAUTHIER & CIE,

Marchands, Trois-Rivières

Les soussignés vendront à l'encan public au No 69 rue St-Jacques.

Mercredi, le 8 courant à 11 hrs a.m.

L'actif mobilier des faillis comprenant :	
Un stock de marchandises sèches	\$4,046.27
Stock neuf de hardes faites	2,288.95
Mobilier du magasin	62.23
	\$6 397.45

Dettes de livres suivant liste \$ 228.08

Conditions comptant. Un depot de 10 p.c. sera exigible.

Le magasin sera ouvert pour l'examen du stock, les 6 et 7 mars.

Pour informations s'adresser à

LEFEBVRE & ONSLOW, Curateurs,

1627, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Costumes de Printemps.

Haute Nouveauté. Faites votre choix, c'est le bon temps !



Les étoffes nouvelles pour la saison maintenant prochaine viennent d'arriver chez

JOSEPH LAMOUREUX & CIE, Marchands-Tailleurs Fashionables,
1615 Rue Ste-Catherine, coin St-Hubert, Montréal.

EPICERIES

Le commerce des épices n'offre rien de bien nouveau cette semaine. Les prix sont les mêmes à peu près sur toutes les marques et les ventes sont assez limitées.

La collection, paraît-il, laisse beaucoup à désirer dans le détail.

Sucres : Jaunes \$3.75 à \$4.25 les cent livres; Extraground, 6½ à 6¼c; Granulé, \$4.35 à \$4.50; Paris lump, 6½ à 6¼c.

Sirops : Barbades pur, tonne, 33 à 35c; tierce 36 à 38c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.45 à \$1.60; homard, \$2.50; tomates, 95c à \$1.00; blé-d'inde, 85c à 90c; pois, 90c à \$1.00.

Beurre : Frais 14 à 15c; Marchand 12c à 13c; de Beurrerie, 18 à 20c.

Huile de charbon : 16½ quart compris, 20½c pour huile astrale, do.

Allumettes : Dominion, \$2.25 à \$2.50;

Raisins : Valence, 5c à 6c; "Sultana," 6c à 10c; Californie, 7c à 8c; "C. Cluster," \$2.20; Imp. Cabinet, \$2.00. Pruneaux de Californie, 8½ à 10c.

Tabac Canadien : En feuilles, 9 à 12c; Walker "Wrappers," 17c; Kentucky, 16c et le White Bird, 15 à 17c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Semaine dans la moyenne. Il ne faut pas s'attendre non plus à de grandes transactions dans cette ligne, à cette saison de l'année. Le marché aux poissons est ferme et les stocks étant restreints, cette fermeté se maintiendra certainement.

Farines (en poches) : Fine \$1.40 à \$1.50; Superfine, \$1.60; Extra, \$1.70; Patent, \$1.85 à \$1.90; S. Roller, \$1.60 à \$1.85; Forte à levain, \$2.10 à \$2.15.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 40c; Province, 34 à 35c; Gruau, \$2.00 à \$2.10; Blé d'inde, 50 à 52c; Orge, 60 à 65c; Son, 85c; Fèves, \$1 à \$1.10.

Sel : En magasin, 40c; fin, ½ de sac, 32c; gros sac, \$1.15.

Lard : Short Cut, \$15.50; Clear \$15.50 à \$16.00; Saïndoux pur, en seaux, \$1.65 à \$1.85; Composé, \$1.15 à \$1.25; en chaudière, \$1.15 à \$1.20.

Poissons : Morue salée, \$1.55 à \$5.50; saumon, \$15.50 à \$17.00; harengs, \$4.50 à \$5.00; anguilles, \$3.25 à \$3.75.

Les partisans de la liberté du commerce paraissent avoir définitivement gagné leur point contre les monopoleurs dans la législature. Il est maintenant admis en principe, par les deux chambres, que les marchands, en particulier, les épiciers, pourront, au même titre

que les pharmaciens, fournir au public les remèdes brevetés et autres articles qui sont reconnus sans danger pour la santé publique. La lutte a été longue et acharnée.

Nous ne nous expliquons pas comment dans la discussion générale, les partisans des Pharmaciens ont pu méconnaître les droits du commerce au point de s'opposer aux justes revendications des marchands. Cette attitude a eu pour conséquence de leur aliéner beaucoup de sympathie et même de leur faire perdre quelques avantages auxquels ils auraient pu légitimement prétendre.

Quoiqu'il en soit, il est heureux pour tout le monde que cette campagne ait pris fin dans l'intérêt des consommateurs. C'est une belle victoire dont le public saura gré au PRIX COURANT qui l'a proposée et menée avec succès jusqu'au bout, aux députés qui l'ont secondé, à la Chambre et au Conseil Législatif qui l'ont appuyé dans sa juste campagne au bénéfice du commerce en général.

Nous avons quelques avant-coureurs de l'ouverture de la navigation. Ainsi, par exemple, la commission du havre a décidé, dans une récente réunion, de faire déblayer toutes les obstructions qui se trouvent sur les quais de la jetée Louise et sur les autres propriétés dont elle a la surveillance et le contrôle.

Ces précautions sont prises dans le but d'offrir à la flotte du printemps, dès l'ouverture de la navigation, le plus d'espace possible. Tout fait prévoir une saison de navigation exceptionnellement active pour Québec, et l'on se prépare en conséquence.

Le rapport officiel de la Société de Prêts et Placements de Québec, qui a tenu cette semaine, son assemblée générale annuelle, constate avec satisfaction une amélioration sensible dans la valeur de la propriété foncière à Québec. Cette Société, ayant la plus grande partie de ses capitaux engagée sur la propriété dans les limites de la ville, est directement intéressée à connaître et, de fait, connaît mieux que personne le cours du marché en ce qui concerne les immeubles, d'autant plus qu'elle en possède elle-même un grand nombre soit par achat définitif, soit par achat avec faculté de réméré de la part du vendeur. L'opinion de cette institution financière est, du reste, corroborée par tous les hommes d'affaires qui observent ce qui se passe à Québec. L. D.

...Hotel... Jacques - Cartier

J. B. BUREAU & CIE, PROPRIETAIRES

Place Jacques-Cartier, - Montreal

AU CENTRE DES AFFAIRES

Lunch Extra pour hommes d'affaires et
hommes de professions.

Cuisine Supérieure.

Service rapide et soigné.

Les primeurs de la saison.

CHAMBRES SPACIEUSES BIEN
ECLAIRÉES ET BIEN CHAUFFÉES.
PRIX RAISONNABLES.....

FARINES, GRAINS, MOULÉE

Provisions générales de toutes
sortes, aux plus bas prix du
marché.

Demandez nos Prix avant d'acheter.

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

83 et 85, rue des Commissaires,
et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

Quel bon marché!
Combien
sont exquis les

PORK & BEANS

A LA SAUCE TOMATE,

Marque
de Clark

AGENT pour le CANADA

La Cie d'Approvisionnements Ali-
mentaires (Limitée)



Les 11 Usines de Amieux Frères
produisent annuellement

9 MILLIONS de
BOITES

SARDINES, ROYANS, THON, MAQUEREAUX,

PETITS-POIS, HARICOTS-VERTS, CHAMPIGNONS.

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte-ordinaire. Lorsque'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont vendues à la discrétion de la Rédaction. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

Les articles collés sous son propre nom et sa propre responsabilité.

Champion

LORSQUE VOUS AUREZ BESOIN D'EAU DE JAVELLE, PROCUREZ-VOUS

BLANCHEUR

Nous désirons que chaque épiciers fasse l'essai, chez lui, de **Blancheur**; il sera tellement satisfait des résultats, qu'il n'en achètera pas d'autre et il pourra la recommander à ses clients. Téléphonez East 171, ou envoyez-nous une carte-postale, et nous répondrons immédiatement à votre demande.

Voyez la liste des prix.

JOHN BROADHURST & Co., 708 rue St-Laurent

POUDRE A PATE

Cook's Friend

Le Nec Plus Ultra
de la Qualité.

Amène la clientèle et la maintient.



TOUS LES EPICIERS DE GROS
VENDENT DE LA

Cook's Friend



La
Seule
Véritable.

Fabriquée par W. D. McLAREN, MONTREAL.

BERNIER & CIE,

GRAINES DE SEMENCES,
GRAINES FOURRAGERES,
ETC., ETC.

MARCHANDS DE GRAINES

— BUREAU ET ENTREPOT : —

Pres de la Gare du Grand Tronc, ST-HYACINTHE.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

Elles donnent satisfaction

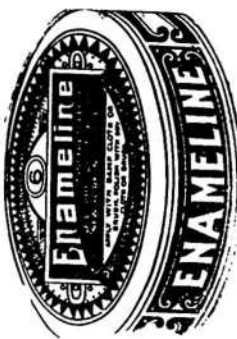
...LES **Allumettes**

NEW DOMINION ET PHENIX

Se vendent bien, elles donnent un bon profit au d-tailleur,
et donnent satisfaction aux clients les plus exigeants.
LES AVEZ-VOUS EN STOCK ?

Fabriquées par HARDY & DUBORD, Mastai, P.Q.

Couperose.....	100 lbs	0 50	1 00
Crème de tartre.....	lb	0 20	0 25
Extrait de Camphène.....	lb	0 10	0 15
" en paquets.....	"	0 12	0 14
" en feuilles.....	"	0 35	0 50
Gélatine en feuilles.....	"	0 05 ¹	0 03
Glycère.....	0 18	0 25	0 20
Gomme arabique.....	lb	0 40	1 25
Gomme épinefte.....	0 00	0 25	0 25
Indigo hénarale.....	"	1 50	1 75
Madras.....	"	0 80	0 80
Lodur de potasse.....	4 00	4 25	4 25
Opur.....	4 50	4 75	4 75
Phosphore.....	"	0 09	0 75
Poudre de Paris.....	"	0 60	0 10
" (280 lbs).....	2 75	0 05	0 07 ¹
Réaue.....	0 05	0 50	3 00
Saïpêu.....	1 50	2 00	2 00
Sole d'Espaum.....	100 lbs	1 75	2 00
Sole caustique 60°.....	70°	2 04	2 25
" à laver.....	"	0 55	1 00
" aptate.....	bri.	2 00	2 50
Soufre poudre.....	lb	0 32	0 03
" bâteaux.....	"	0 02	0 03
" rock, sac.....	100 lbs.	2 40	3 00
strychnine.....	oz.	0 08 ¹	0 05
Sulfate de cuivre.....	"	0 36	1 00
Sulfate de morphine.....	lb	1 40	2 00
Sulfate de quinine.....	oz.	0 40	45
Sumac.....	50	65	13 ¹
Vert de Paris.....	lb	0 17	0 13 ¹
Vitriol.....	"	0 06 ¹	0 05 ¹



No 4, 3 doz. à la caisse	Net	4 50
No 6, 3 doz. A la caisse		7 50

Conserve Amieux Frères:

Sardines des Gastronomes, qualité extra, ½ bête vendue.....	0 11
do ¼ bête vendue.....	0 11
do ¾ bête vendue.....	0 11
do ¾ bête vendue.....	0 15
do ¾ basse double couvert.....	0 24
do ¾ haute do ..	0 30
do ¾ haute do ..	0 18
do sans arêtes 1/2 b. à bande do	0 25
Sardines au beurre, qualité extra.	
do au beurre 1/4 do	0 21
do au truffes 1/4 do	0 21
do St-Pierre à la tomate, 1/2 baquet à clef.....	0 11
do do ..	0 17
do do sauce ravigote 1/2	0 13
do do ..	0 19
Royans à la Brillat-Savarin, aux anchoirs aromatisés à l'huile d'olive.....	0 13
Sardines à l'aigre, 1/2 ova Filles.....	0 12
do tomates, Lagraire Amande.....	0 35
do tomates, Crouad-Auxanté.....	0 24
do tomates, formal Club.....	0 09
Marguerites au vin blanc.....	0 13
Marguerites marinées.....	0 15
Petits pois Larraive.....	0 13
" fins à l'anglaise.....	0 15
" très fins à l'anglaise.....	0 13
Champignons Larraive.....	0 17
" choux courants.....	0 19
" her choux.....	0 11
Haricots verts moyens à l'anglaise (cypres au naturel) Lagrave.....	0 17

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbol-que.....	lb.	0 30	0 40
" citrique.....	"	0 50	0 55
" oxalique.....	"	0 08	0 10
" tartrique.....	"	0 33	0 35
" du Cap.....	"	0 14	0 15
Alcôl du Cap.....	"	0 01	0 03
Alun.....	"	0 51	0 63
Bicarbonate de Soude, brl.	"	2 45	2 75
Bichrom. de potasse.....	lb.	0 09	0 10
Rien (carré).....	"	0 09	0 10
Borax raffiné.....	"	0 35	0 40
Bromure de potasse.....	"	0 50	0 60
Camphre purifié.....	"	0 85	0 90
Campêche angulaire.....	"	0 85	0 95
Cendres de soude.....	"	0 01	0 02
Chlorure de chaux.....	"	0 02	0 05
" de potasse.....	"	0 23	0 25

[illegible]

TANGLEFOOT

Papier Gluant a Mouches, Cacheté.

Un des articles les plus profitables que vous vendiez.



Cela ne sert à rien de discuter l'inévitable
Les thés en paquets sont entrés dans la consommation courante et

Salada

Le Thé de Ceylan

dévance les autres de beaucoup. Sa qualité l'a poussé dès le début. Paquets d'étain scellés seulement.

Toronto, Montréal, Boston, Buffalo,
Pittsburgh, Détroit

IMPRIMERIE - RELIURE.

JOB! JOB!

100,000 TETES DE COMPTES

A Imprimées par lot de 5000,
\$1.00 du 1000, d'ici au 1er mars

C. A. MARCHAND,
Tel. Bell main 2935. 38, cote St-Lambert
" Marchand 968.

**Medical
Electric
World**

London,
Ont.

Les diques électriques du Medical
Electric World guérissent :
Rhumatisme, Névralgie,
Faiblesse générale,
Maladies du Foie ou des Rognons.
A. BORIS, Agent local.
4 rue St-Dominique, Montréal.

NOTRE

FABRICATION :

Lager,

India Pale Ale

Porter,

Royal Stout XXX

BRASSERIE de BEAUPORT

BIÈRES ET PORTERS

De :: Qualité :: Supérieure.

Le commerce trouvera double profit en vendant nos bières et porters. Leur qualité facilitera et augmentera la vente, et par conséquent, le profit du marchand qui retiendra la clientèle en lui donnant à prix égal, pleine et entière satisfaction.

La Qualité

supérieure de nos produits est due à la délicate eau des Laurentides, au choix des malts canadiens et irlandais à l'emploi exclusif du houblon de Bavière, sans rival dans le monde entier.

C'est là tout le secret de notre succès.

LA CIE DE BRASSERIE DE BEAUPORT

Ruelle Perrault, près de la rue Craig, MONTREAL.

No. 44, rue St-Joseph, QUEBEC.

Les Marques Suivantes

FABRIQUÉES PAR LA

American Tobacco Co.

of CANADA, (Limitée)

Sont vendues par toutes
les principales maisons

TABACS COUPES :

"Old Chum"

"Seal of North Carolina"

"Old Gold"

CIGARETTES :

"Richmond Straight Cut"

"Sweet Caporal"

"Athlete" et "Derby".

MONSOON

Satisfaction garantie

Que nos thés donnent satisfaction
n'est pas une question de "on dit";
c'est une question de fait.

Procurez-vous en un paquet chez
votre épiciers et soyez convaincu par
vous-même.

25, 30, 40, 50 et 60c la livre.

MONSOON

THE INDO-CHINEAN.

Le "WALLA GALLA" (Enre-
gistré)

ou Thé de la Croix Rouge

Vendu en paquets, à 40c., 50c. et 60c. par livre.

Clubhouse (Enregistré)

Vendu en Canistres de 2 livres et en boîtes de
ferblanc de 50 et 100 livres. Ce sont les thés les
plus choisis qu'il y ait au Canada. Tous les
épiciers trouveront leur profit à les vendre.

The Empaquetés et mélangés par

Cowan, Ramsay Co, Ltd., Toronto.

La Grande Popularité des

CACAO et
de CHOCOLAT **Gowan**

Est due à sa pureté absolue
et à son excellence.

Ils devraient se trouver dans toutes les
maisons. Chaque épiciers du Dominion de-
vrait les avoir en magasin.

DÉPOT DE GROS :

209 rue McGill, - Montréal.

AUX CERCLES AGRICOLES...

Nous rappelons aux membres des
Cercles Agricoles que nous avons
en stock un assortiment choisi
avec soin de

Grains et Graines de Semences.

Nous nous ferons un plaisir d'en-
voyer, sur demande, nos prix et
échantillons.

C. O. GENEST & FILS

SHERBROOKE, P. Q.

L'annonce est aux
affaires, ce que la
nourriture est au
corps: elle doit être
régulière, propor-
tionnée et variée.

EDMOND BOUCHER

BOUCHER & ROFFEY

HARRY ROFFEY

...TAILLEURS...**Coin des rues St-Pierre et Notre-Dame,**

Téléphone Main 1548.

MONTREAL.

LES MOUTARDES PURES DE DUNN
 sont fabriquées avec des graines choisies, toutes écorces enlevées. Résultat: un produit d'un goût délicat et d'un piquant excellent, difficile à égaler. Le meilleur article possible. Demandez nos prix.

DUNN'S MUSTARD WORKS, HAMILTON, ONT.**Cela dépend du Procédé**

employé dans la manufacture du sel que le produit soit ou non de qualité supérieure. Le "Vacuum Process" pour faire le sel est le plus moderne et le plus scientifique. Il donne un sel pur, fin, qui se dissout très facilement, et dont les cristaux sont toujours uniformes.

SEL WINDSOR Manufacturé par

THE WINDSOR SALT CO., Limited, - - WINDSOR, ONT.

MAISON
FONDÉE
EN 1851

N. QUINTAL & FILS, Epiciers en Gros,

270, 274 rue St-Paul et 113, 115 rue des Commissaires, MONTREAL.

Seuls représentants au Canada pour les Fameux Cognacs suivants :

Geo Fabert & Co., qts.	\$7.50 par cse de 1 doz.	Cognac Denis Texier &	
do pts.	8.75 " 2 doz.	Fils, qts.	7.75 par cse de 1 doz.
do flasks.	9.50 " 4 doz.	Cognac L. PAULHIAC &	
do 1/2 bout.	9.50 " 4 doz.	CO., (sans rival)	9 00 1 doz.
do flasks.	\$7.75 " 2 doz.		

Une magnifique horloge valant \$10.00 sera donnée avec chaque commande de 5 caisses. Un essai suffira pour vous convaincre que ces Cognacs sont les meilleurs du marché.

PRIME AUX FUMEURS

300 BANDES DU
Fameux Cigare El Capitaine

Vous donnent droit à une magnifique paire de Chaussures Slater de \$3.50.

Le Cigare "El Capitaine" est le meilleur cigare à 10c sur le marché. En vente partout. **JOS. COTÉ, FABRICANT...**
 179 RUE SAINT-JOSEPH, QUEBEC.

MELASSES

En magasin

....DES **PETITES ANTILLES, BARBADES,
PORTO-RICO, FAJARDO.****NAZAIRE TURCOTTE & Cie, Négociants,**

54-58, rue Dalhousie, Basse-Ville, QUEBEC

**PARK, BLACKWELL & CO., Ltd.,****MARCHANDS DE PROVISIONS EN GROS,
Empaqueurs de Lard et de Viandes de Bœuf.****Toronto, Ont.**Faites l'essai d'un baril échantillon de nos **JAMBONS FUMES** et **DOUX**
ainsi que notre **BACON** pour le déjeuner.

Ce qu'il y a de plus délicieux et appétissant

Huile de Charbon

"PERFECTION," Prime White; **"CROWN ACME,"** Water White
Ces marques sont manufacturées à notre nouvelle raffinerie, la plus grande,
la plus complète et la mieux outillée en Canada.Demandez nos prix et nos échantillons avant d'acheter votre approvisionnement d'automne. Nous
vous intéresserons.

Nous donnons une attention toute spéciale aux commandes reçues par la malle.

THE BUSHNELL CO., Ltd.

RAFFINEURS

Bureau: Bâtisse du Board of Trade, MONTREAL**REGISTERED
TRADE
MARK**

La plus grande manufacture du genre en Canada.

MARQUE LION "L"**MARCHANDISES PURES
ARTICLES INDISCUTABLES.**Les principaux marchands d'un
Océan à l'autre les ont en magasin**VINAIGRES PURS, MARINADES,
MIXTURES, GELEES, MARMELADES
ET CONFITURES.**

TOUS ARTICLES DE PREMIERE CLASSE SOUS TOUS RAPPORTS.

MICHEL LEFEBVRE & Cie, ManufacturiersMédailles d'Or, d'Argent et de
Bronze.20 Premiers Prix.**MONTREAL**

EN VENTE PARTOUT

LE...

CACAO ET LE
CHOCOLAT DE

FRY

250
Médailles d'Or et
Diplomes.

D. MASSON & CIE., AGENTS, MONTREAL.

Toiles Opaques pour Stores

Stores a fenetres, unis, a dados,...
a garniture de dentelle et a franges

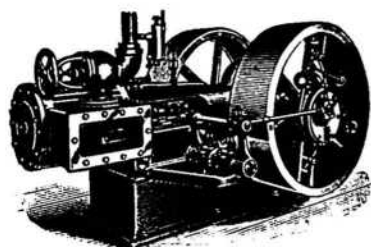
Fabriqués a la main par

The HUGMAN WINDOW SHADE Co.

774, RUE CRAIG, Montréal, P.Q.

Téléphone Main 2771.
Boite de Poste 549.

Ne fournit qu'au commerce....
Demandez échantillons et prix.



E. LEONARD & SONS Engins et Bouilloires

Engins à arrêt automatique,
règlement parfait, la plus
forte économie.

GRUES.

Machinerie à travailler le Bois de MacGREGOR, GOURLAY CO.

Coin des Rues COMMON et NAZARETH, MONTREAL.

De Bon Aloï. La popularité de nos Chaussures est de bon aloï. Nous sommes encore
à rencontrer un client qui n'est pas satisfait de nos marchandises.

Messieurs les Marchands, si vous avez besoin de...

Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, Etc.

Veillez nous écrire pour cotations ou échantillons, et nos voyageurs se
feront un plaisir de vous voir. Vous serez certains d'être satisfaits.

J. H. BEGIN

Chaussures et Claques en Gros.

No 121, rue St-Joseph, QUEBEC

Veau car.	25 à 30 lbs	0 75	0 80
"	30 à 45 "	0 60	0 65
"	45 et plus	0 60	0 60
Vache fendue Ont H.	"	0 25	0 30
"	H. M.	0 25	0 30
"	" Med.	0 25	0 30
"	" junior	0 21	0 23
"	Qué. sen. h.m.	0 24	0 24
"	Jun. m. à l'ht.	0 20	0 23
Cuir vernis.	"	0 16	0 18
Cuir vernis.	pied	0 16	0 17
Cuir vernis "Examel"	"	0 15	0 17
Cuir fins.	"	3 00	6 00
Mouton épais	dz.	10 00	0 00
Dongola glacé, ord.	pled	0 14	0 25
Kid Cheverette	"	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacée	"	0 08	0 10
Kangourou	"	0 35	0 50
Dongola duit.	"	0 20	0 30
Buff d'Ontario	H.	0 14	0 15
"	H. M.	0 13	0 14
"	L. M.	0 00	0 13
"	"	0 00	0 13
"	L. M.	0 00	0 12
"	No 2	0 00	0 12
Buff de Québec	H.	0 13	0 15
"	H. M.	0 13	0 14
"	L. M.	0 00	0 13
"	"	0 00	0 13
"	L. M.	0 00	0 12
Glove Grain Ontario.	"	0 13	0 15
"	Québec	0 13	0 14
Pebble	"	0 14	0 15
"	Québec	0 13	0 14
Cuir à bourruures.	"	0 00	0 20
Cuir à bourru No 1.	"	0 00	0 18
Cuir fini français.	No 2.	0 00	0 20
"	russ.	0 20	0 25
Peaux.	(Prix payés aux bouchers.)	9 50	
Peaux vertes, 100 lbs.	No 1	0 09	0 00
"	No 2	0 00	8 50
"	No 3	0 00	7 50
Vean No 1.	"	0 00	0 18
"	No 2.	0 00	0 08
Agrneau	pièce	0 00	0 00
"	en laine	0 00	0 00
Moutons.	"	0 75	0 80
Chevaux.	No 1	0 00	3 00
"	No 2.	2 25	2 50
(Pour peaux asortées et inspectées.)	"		
Laines.	"	0 00	0 17
Toison du Canada.	lb.	0 17	0 17 1/2
Arrachée, non assortie.	"	0 17 1/2	0 18 1/2
A. extra supérieure.	"	0 17 1/2	0 18 1/2
B. supérieure.	"	0 17 1/2	0 18 1/2
Noire, extra.	"	0 17 1/2	0 18 1/2
Noires.	"	0 17 1/2	0 18 1/2

J. H. JACQUES

MARCHAND DE
CUIR, HARNAIS, FOURNITURES
 pour **CORDONNIERS et SELLERS**

Demandez nos prix avant d'acheter, ils
 sont toujours les plus bas.
 Nous n'avons pas de voyageurs, nous
 faisons bénéficier nos clients de ces éco-
 nomies en leur vendant à bon marché.

Téléphone 470.

No 38, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC
 POUR EFFETS PERISSABLES EN
 DOUANE OU LIBRES

Entrepot No 73

Magasin :

Coin des rues
 William et Queen

Bureau :

No 48 rue William
 MONTREAL

Jos. Amyot & Frere

— IMPORTATEURS DE —

Marchandises Françaises, Anglaises,
 Allemandes, Japonaises et
 Américaines....

Les dernières nouveautés dans les modes.

45 rue Dalhousie et 20 rue Union

QUEBEC

EN GROS SEULEMENT.

**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires

MONTREAL.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE ET FROMAGE

55 RUE WILLIAM. - - MONTREAL

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

Montreal.

— QUEBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITE DE

Tapis et Prélarts.

Gants



Perrin



Stock complet toujours
 en mains.

Qualité garantie.

PERRIN FRERES & CIE

7, PLAGE VICTORIA

MONTREAL

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Beauharnois—Doutre Alexis, épïc.; parti pour Montréal.

Trois-Rivières—Baxter James, horloger, parti pour Grande Mère.

Ceruti Pierre & Co, tailleurs, partis pour Grande Mère.

Hamel L., barbier et cigares.

Larivière Jacques, meubles.

Panneton P. E. & Co, nouv.

CESSIONS

Arthabaskaville—Baril J. A. & Frère, mfrs de meubles.

Montréal—Blackley Wm., marchand.

Pellerin J.I. & Fils, mfrs de chaussures, ass. 3 mars.

Clifford & Frères, tailleurs.

Québec—Larose O. E. & Co, épïc.

Parent Paul V. plombier.

St Jean—Swain H. & Son, mfrs de cigares.

St Pierre les Becquets—Beaudet Octave, nouv. et épïc., ass 7 mars.

Lavigne Laurent, mag. gén.

St Tite—Savard Fils, sellier.

CONCORDATS

Varennés—Brodeur J. H., mag. gén. à 25c dans la piastre.

St George East—Poulin J. A. mag. gén. à 25c dans la piastre.

CURATEURS

Lévis—Alfred Lemieux à Paul Pouliot; pompes funèbres.

Montréal—A. Desmarteau à Mercier & Wake, épïc., ass 2 mars.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Durham Sud—Veillette & Co, mag. gén.

Montréal—Deschamps J. B. & Co, bouchers.

Dominion Supply Co; Dame Eugénie Patenaude, épse de Jos. A. Rose, continue.

Dubois & Frères, peintres.

Marinda & Bouvier, bouchers.

Wymann & Chaput, teinturiers; *Edgar Lefrançois* continue; même raison sociale.

Langhoff J. & Co, buanderie.

Tétrault & Chicoine, foin et grains.

Hutton James & Co., quincailleries en gros.

St Louis du Mile End—Lanthier D. & Cie, nouv.; Dame Rose Alba alias Délima Lanthier, fille de David Lanthier, continue; même raison sociale.

EN DIFFICULTÉS

Buckingham—Thompson George J., merceries et chaussures, offre 65c dans la piastre.

Montréal—Balthazar Dame C., merceries.

Rossiter L., négociant, conteste demande de cession.

Pleisisville—Roux Téléphore, mag. gén. offre 40c dans la piastre.

Ste Flavie Station—Gagnon Fortunat, liqueurs, offre 40c dans la piastre.

St Henri de Montréal—Jacob Joseph, contracteur, ass. 1er mars.

Sherbrooke—Gikerson S. D., tailleur.

Trois Rivières—Three Rivers Shoe Co.

Windsor Mills—Bowles John, épïc., ass. 6 mars.

FONDS A VENDRE

Montréal—Brunet Emery, restaurant.

Gravel Joseph, restaurant.

Lefebvre Frères, mfrs de chaussures, 2 mars.

Valiquette A. & Co, nouv, 8 mars

Québec—Bessé E., mfrs de chaussures, 23 mars.

Ste Adèle—Valiquette & Larivée, mag. gén., 8 mars.

Trois-Rivières—Gauthier I. & Co, nouv.

FONDS VENDUS

Lorette—Vincent Philippe, mag. gén., etc., à Henry Ross.

Montréal—Leprohon & Leprohon, éditeurs.

Anclair & Co, hôtel.

Trois-Rivières—Gauthier J. & Co., nouv.

INCENDIES

Shawville—Holstein Elias, articles de fantaisie, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Arthabaskaville—Cloutier J. H., tailleur.

Bulstrode—Rheault & Comtois, moulin; *Owes Rheault et Isaïe Comtois*.

Contrecoeur—Roy & Lemay, tailleurs; *Damien Roy et Alph. Lemay*.

Drummondville—Hébert D., mag. gén.; *Elica A. Mcagher*, épse de David Hébert.

Grande Mère—Lemire G. L. & Co., hôtel; *Charles Fleury*.

Lac Mégantic—Fortier & Tardif, embouteilleurs de bière; *Cyrille Fortier et Joseph A. Tardif*.

Lachine—Lucas & Burrows, fleuristes.

Michaud R. & Cie, nouv., etc; *Thérèse Valois*, épse de Roch Michaud.

Lévis—Moreau Joseph & Co., épïc; *Délia Rousseau* épse de Léon Moreau.

Montréal—Courcelle & Candlish, con.

W. H. WEIR

F. H. WEIR

W. H. WEIR & SON
COURTIERS

113 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, Montréal.

M. W. H. WEIR, membre du "Montreal Stock Exchange," achète et vend tous les stocks qui figurent sur la liste du Stock Exchange, au comptant ou à terme. Les dernières informations régulièrement classées. Correspondants spéciaux à New-York.

McARTHUR, CORNEILLE & CIE

— Importateurs et fabricants de —

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres ordinaires et de fantaisie, Produits Chimiques et Matières colorantes de tous genres.

Spécialité de Colles-fortes et d'Huiles à Machinerie.

DEMANDEZ NOS PRIX.

310, 312, 314, 316, RUE ST-PAUL
MONTREAL.

NOUS SOMMES en position de
placer sur le
marché de Londres, des bons et dé-
bentures, et de gros emprunts aux
conditions les plus avantageuses.
Envoyez renseignements complets.

Tel. Bell 'Main' 1717

G. J. Adams & Co.

AGENTS FINANCIERS

STANDARD BLDG., MONTREAL

F. E. JODERY & CO.**Marchands à Commission**

— POUR LA VENTE DE —

Beurre, Fromage, Œufs, Volailles
et tous autres Produits de la Ferme.

Nous vendons seulement à commission et agissons pour le compte de nos clients comme s'il s'agissait de la vente de nos propres marchandises, rendons un compte fidèle de nos ventes.

Grande expérience. Localité centrale.

Références : Merchants' Bank of Canada,
Montreal.

8 et 10 RUE LEMOINE

MONTREAL.

Cave Canadienne

10 RUE VAUDREUIL

Vins Canadiens

Fabriqués avec les meilleurs raisins du
pays, d'après les procédés français. . .

H. MAURY, propriétaire.**La Viatorine**

EMULSION SUPERIEURE D'HUILE DE FOIE DE MORUE.

GUÉRIT Toux, Bronchite, Asthme,
Rhume, Scrofule, Pituite,
Dyspepsie, Débilité Générale.
25c, 50c, \$1.00 la bouteille. En vente partout.

DÉPOT PRINCIPAL

Institution des Sourds-Muets, St-Louis du Mile End.

Poudre à Pâte OCEAN

Produit supérieur, donne satisfaction
au client et un bon profit au détailleur.
Escompte libéral au commerce de gros.

BUREAU ET MANUFACTURE :

1094 et 1096 rue St-André, Montréal.

SEMENCES GARANTIES

Nous faisons un commerce exclusif de semences ;
notre stock contient tout ce qu'il y a de meilleur en
fait de **Semences pour le Jardin et la Ferme**,
et Semences de Fleurs. Semences d'Herbages, de
Trèfle ; Blé d'Inde et Grains de Semences.

Catalogues illustrés envoyés gratuitement
sur demande. Cotations et échantillons en-
voyés sur demande.

WILLIAM EWING & Co.,

MARCHANDS DE SEMENCES. 145, RUE MCGILL, MONTREAL

Téléphone Bell Main 2681**Marc A. Brodeur****Marchand
Tailleur...****1858 Rue Notre-Dame**

A quelques portes à l'ouest
de la rue McGill,

MONTREAL.

fiseurs ; Chs A. Candlish et Ed Courcelles.

Jones & Henry, peintres ; Roderick E. Jones et David Henry.

Raymond & Bergeron, plombiers ; Joseph Raymond et Théodule Bergeron.

Valiquet & Cie, photographes ; Dame Caroline Gauthier, épouse de N. Stanis. Valiquet.

Kattini Malouf Frères, articles de fantaisie.

Metropolitan (The) Co ; John B. MacLean.

Scott J. E. & Co, poseurs d'appareils électriques ; John E. Scott et Wm H. Scott.

French (The) Canadian Commercial Agency ; Chs Emile Varin.

Wilson Bros contracteurs ; John Wm Wilson.

Lauzon J. H. & Co, marchands-tailleurs ; Jos Henri Lauzon et Dlle Augustine Lafricain.

Martin Frères & Cie mfrs et contracteurs ; Adeline Rabeau vve de J. B. Martin, Marie Elmiere Fortin épouse de Adol. Martin et autres.

Bernier Frères, agents d'immeubles ; J. O. Bernier et J. A. Bernier.

Danis T. J., chapeaux.

Moreau Joseph, hôtel.

Roy. A & Cie, nouv.

Sun (The) Photo Engraving Co.

Québec—Langlois O. & Cie, mag gén.; Alona Langlois fille de Octave Langlois.

Imperial (The) Oil Co Ltd de Montréal a ouvert une succursale.

Trois-Rivières — Bernaquer & Frère, tailleurs.

Bettez Alfred, chaussures.

Godin Arthur, barbier et cigares.

Gélinas N. & Fils, nouv ; Anselme Gélinas.

Malone's Three Rivers Hay Produce and Lumber Co.

St George de Windsor—La Société de Beurre et de Fromage de St George de Windsor.

Valleyfield — Normandin & Lemieux, nouv.

Varenes — Richard Rose A., négociant ; Rose A. Richard épouse de Jos Brodeur.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Guelph — Kohl Mary, hôtel ; John Sheff-r succède.

Moir — Melburn W. W., mag. gén.; Willis Hudgins succède.

Sebringville — Otto W. H., mag. gén.; Solder Bros succèdent,

Sudbury — Kirkwood T. M. W. & R. éplic. ; Robert Kirkwood succède.

CESSIONS

Arnprior—Morphy John, nouv.

Brampton—Orandell E. H., éplic., etc.

Elmvale—Anderson J. P., mag. gén.

Mitchell's Bay—Purser W. B. restaurant.

Ottawa—Patry Jos, A., papeterie.

Nye L. N., cigares, etc.

Richard Hector & Co, nouv., ass. 7 mars.

Seaforth—Casey & Co, éplic.

Sombra—Logan Geo F. tailleur.

St Williams—Woodward J. A., mag. gén.; ass. 3 mars.

Treswater—Lamb John W., éplic.

Toronto—Pearson R. S. mfr. de balais.

Seager J. R., plombier.

Watford—McKenzie Petch Co, nouv., etc.

DÉCÈS

Dunnville—Congdon & Marshall quincaillerie ; Louis A. Congdon.

Hamilton—Morrison G. O., mfr de bouilloires.

Ottawa—McLeod Donald, éplic.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Blind River—Blind River Lumber Co ; Reamer Wigle se retire ; les autres associés continuent.

EN DIFFICULTÉS

Cornwall — Relyea R. G., fonds de banqueroute, offre 55c dans la piastre.

Essex—Gilbo Philo, hôtel.

Toronto—Seager J. R., plombier.

FONDS À VENDRE

Lorneville—McRae/Hurriet, hôtel.

Orangeville—Johnston A. & W., mag gén, 8 mars.

Ottawa—Brulé Alfred, hôtel, par huis-sier.

Willson & Co, nouv.

Petrolia—McMillan D., nouv.

St Williams — Woodward J. A., mag gén, 3 mars.

Sudbury—Munns J., tailleur.

Toronto—Treble J. M., merceries.

Pickles & Co, chaussures.

FONDS VENDUS

Cornwall—Relyea R. G., fonds de banqueroute à Mde Relyea.

Parry Sound — Moffatt & Gilmour, chaussures.

St Thomas—McKinney James, hôtel à Geo Ordish.

Toronto—Kahnert & Herud, fourrures.

Watford—Rogers A. J., éplic et quincaillerie à N. B. Howden.

INCENDIES

Barrie — Murchison D. J., nouv. et éplic.

PAIN POUR OISEAUX Est le "Cottam Seed," fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs de gros.

COMPTABLES.

MAURICE BOISVERT, ci-devant gérant de banque. S'occupe d'administration de successions, location de propriété, collection de loyers, d'achats ou recouvrement de créances sur comptes et billets.

25 ans d'expérience le recommandent au public.

No 90 rue St-Jacques, Montréal.

BILODEAU & RENAUD,

Comptables, Auditeurs et Commissaires. Spécialité: Règlement des affaires de Faillites.

No 15 rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone Main 2303.

GEO. GONTHIER, Expert Comptable et Auditeur. Introduceur du système de comptabilité "Self Proving and Balance Sheet."

Spécialité: Organisation de Comptabilité et Audition de livres.

Chambres 21 et 22.

11 à 17 Côte de la Place d'Armes.

Tel. Bell Main 1480.

GAGNON & CARON,

Curateurs, Experts Comptables.

Batisse des Chars Urbains.

Tel. Bell Main 815. B. P. 911 Montréal.

Arthur Gagnon, Gérant de la Succession Hon. Jean Louis Beaudry.

L. A. Caron, Auditeur de la ville de Maisonneuve et de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

ALEX. DESMARTEAU,

Successor de feu Charles Desmarteau, Liquidateur de Faillites.

Représentant les Successions Chs. Desmarteau, Hon. Jas. Ferrier et M. Adolphe Roy.

1598 et 1108 rue Notre-Dame, Montréal.

MAJOR & BOURQUE

Achètent des créances sur comptes, billets, etc. S'occupent de collection pour marchands de la campagne dont les débiteurs résident à Montréal.

Bureau: 1608A rue Notre-Dame, Montréal.

ARCHITECTES ETC.

V. L. ACOMBE, 897 rue Ste-Catherine.

GAMELIN & HUOT, No 53 rue St-Jacques,

J. E. MILE VANIER, Ingénieur Civil et Architecte. Ancien élève de l'École Polytechnique. Constructions Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts, Pavages. 20 années de pratique.

107 rue St-Jacques, Montréal

L. Z. GAUTHIER, Architecte et Evalueur. Ci-devant de la société Roy & Gauthier.

Batisse Banque d'Epargnes, Chambre 7, 3^{me} étage, Tel. Bell Main 2287. 180 rue St-Jacques.

L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,

No 230 rue St-André,

Montréal.

HIRAM JOHNSON



Importateur, Exp. rateur et Manufacturier en gros de

FOURRURES

DE TOUTES SORTES

Capots, Manches, Casques et toutes sortes de vêtements en fourrures.

Spécialité de capots en chat sauvage et exportation de fourrures.

N. B.—Nous payons toujours les plus hauts prix du marché pour les fourrures non apprêtées.

494 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Habillez-vous bien...

L'habit fait souvent le succès d'un homme dans le monde social ou des affaires.

Nous offrons à tous l'habit comme il faut—à la mode—style sobre—et petits prix.

Invitation cordiale à tous, à notre nouveau magasin.

J. B. LARUE & FILS

266 RUE ST-LAURENT.

Powell & Co, nouv.
 Hamilton — Hamilton Brass Mfg Co,
 (endommagé).
 Port Rowan — Thompson A., harnais.
 Thorold — Stuart John, fonderie.
 Toronto — Sampson McCuaig & Co,
 thés en gros.
 Diprose R. & Co, épice.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Dundas — Grafton & Co, nouv. et mfrs
 de hardes, ont ouvert une succursale à
 Brantford.
 Hamilton — Middleton (The) Marble
 and Granite Co, Ltd.
 Kingston — Frontenac The Milling Co,
 Ltd.
 London — London (The) Hat Cap and
 Mantle Mfg Co, Ltd.
 Midland — Canadian Bank of Com-
 merce a ouvert une succursale.
 St Thomas — Giles George, épice.
 Sault Ste Marie — Farwell (The) Hard-
 ware and Coal Co, Ltd.
 Toronto — Gold Medal (The) Furniture
 Mfg Co., Ltd.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSATIONS DE COMMERCE

St Jean — Barker T. B. & Co, drogues;
 T. B. Barker & Sons Co, Ltd, succède.

DÉCÈS

St Jean — Morrison Wm, épice.

EN DIFFICULTÉS

St Jean — Scott James, nouv., hardes,
 etc.; offre 20c dans la piastre.

INCENDIES

Bathurst — White Henry, liqueurs.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Elgin — Walsh & Keith, épice.

NOUVELLE-ÉCOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Digby — Burnham Ed. & Son, farine;
 Ernest Burnham et A. H. Houldsworth
 succèdent.

Letteney G. I & Bro, mag gén; F. M.
 Letteney & Co, succèdent.

DÉCÈS

Amherst — Dunlop Bros & Co, mag gén;
 Wm H. McDonald.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Halifax — Little & Kline, nouv.; Thos
 Little continue.

EN DIFFICULTÉS

Brighton — Hutchinson Isaac G., mag.
 gén., offre 25c dans la piastre.

Halifax — Borton John, plombier.
 Davidson Bros, épice en gros.
 Pictou — McLaren Wm H., nouv.

FONDS A VENDRE

Annapolis — Corbitt George E., épice,
 etc., en gros et en détail.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Halifax — Boak A. B. & Co, nouv. en
 gros; Andrew B. et Stanley D. Boak.
 North Sydney — Darbyson Solomon,
 épice au nom de son épouse.
 Tracadie — Guthro David, au nom de
 son épouse.
 Wallace — Nelson R. E. & Co., mag.
 gén.; R. E. Nelson et Ira Drysdale.

MANITOBA ET TERRITOIRES
DU NORD-OUEST

CESSATIONS DE COMMERCE

Newdale — Bay G. W., mag. gén.
 Pilot Mound — Robertson R. O., forge-
 ron.

CESSIONS

Winnipeg — Brownrigg & Co.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Hartney — Hopkins & Pack, mag. gén.;
 E. W. Peck continue.

FONDS VENDUS

Napanaki — Hallonquist & Co, mag gnl.
 à A. B. Graham, de Rat Portage à 45c
 dans la piastre.

Pierson — Gould & Elliot, mag. gén.;
 le bois et le charbon à E. Campbell.

Souris — Stewart R. J., mag. gén. à
 Burley Crawford.

Stonewall — Greer H. J., cigare et bar-
 bier.

Treherne — Rodgers Frank, nouv. à
 Samuel Calvert.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Hartney — Fry A. E., merceris a ouvert
 une succursale à Elgin.

Winnipeg — Ford C. L., épice, a admis
 Chs K. Stewart; raison sociale: Ford &
 Stewart.

Stewart & Hyndman, chaussures.
 Western (The) Land Colonization Co,
 Ltd.

Wolseley — Bray S. V., farine et grain.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Fernie et Cascade City — Gaine & Roy,
 mag. gén. à Fernie seulement.

Moyie City — Bassett George, hôtel.

CESSIONS

Nelson — Irwin Stephen.

Donnez à
VOS CHEVEUX GRIS
La couleur de vus jeunes
années, en faisant usage du
RESTAURATEUR ROBSON

En vente partout; 50c. la bouteille.
J. T. CAUDET, PHARMACIEN, - JOLIETTE, QUE.

**Gomme
du Dr. Adam**
POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte
que dix centins, est reconnue comme le meil-
leur spécifique pour le mal de dents.
Vendue par tous les pharmaciens. Prix
spéciaux aux marchands de campagne.

DEPÔT GÉNÉRAL :
ROD. CARRIERE, Pharmacien
1406, rue Ste-Catherine, Montréal.

Essayez le...

**Savon
Medicinal**

POUR LE LAVAGE
ET LA TOILETTE.

Sans Rival—Immense Economie !
Donne un bon bénéfice aux Détailliers.
Echantillons-gratis-et Prix sur demande.

TANGUAY & LEMIEUX

MANUFACTURIERS

DANVILLE, P.Q.

JOS. CONTANT Pharmacien
et Chimiste
GROS ET DETAIL
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
COIN DE LA RUE BONSECOURS
Tel. Bell Main 100.

UNE MEDECINE IDEALE

Pour la famille. Contre l'indigestion, l'état bilieux, le mal
de tête, la constipation, les maux de teint, la mauvaïse
haleine, et tous les dérangements de l'estomac, du fole et
des intestins.

Les "RIPANS TABULES"

Agissent doucement et promptement. Une digestion par-
faite résulte de leur emploi. Une seule soulage. En vente
par tous les pharmaciens, ou envoyées par maille

Ripans Chemical Co., 10 Spruce St., N.Y.

Sirop d'Anis Gauvin

Le meilleur spécifique pour le sou-
lagement des enfants, pendant
leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL:

J. A. E. GAUVIN

* PHARMACIEN *

1286, rue Ste Catherine, Montreal

Le Poli "Royal Black Lead"

ROYAL



BLACKLEAD

Ne tache pas les
mains, ne rougit pas
au feu en exhalant
des odeurs empoison-
nées comme la plu-
part des poliss en pâte
ou liquides.

Il conserve son lus-
tre même sur un
poêle chauffé à blanc

C'est le poli le plus
économique en usa-
ge. Il a subi une
épreuve de plus de
30 ans.

TELLIER, ROTHWELL & CIE,

Seuls fabricants. MONTREAL

ST-ARNAUD & CLEMENT, MARCHANDS DE PROVISIONS
... EN GROS...

Spécialités : BEURRE DE CREMERIE, BEURRE DE LAITERIE, BEURRE EN ROLLS,
VOLAILLES, ŒUFS FRAIS ET CHAUMÉS, PORCS ABATTUS.

Nous achetons ferme ou recevons en consignation tous les produits de la campagne.
NOTRE DEVISE : Prompt retour pour toutes consignations.

4, RUE FOUNDLING, MONTREAL.

Niagara—Hughes & Crawford, marchand.

Vancouver—Muskett R. A., hardes.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Nanaimo—Taylor Smith & Co, épici.; E. E. Taylor continue; même raison sociale.

EN DIFFICULTÉS

Vancouver — Hopkirk & Spence, li-
queurs.

FONDS A VENDRE

Nanaimo—Henderson Alexander, hô-
tel et Marbre; l'hôtel seulement.

FONDS VENDUS

Cascade City—Graham, hôtel, à N. H.
Roy.

Fort Sheppard—Grove Hotel, à Alfred
Manson.

Nelson—Howe Wm W., marchand, à
Beer & Smith.

Victoria—Nash E., hôtel, à Wm Field.
Smith Fred, restaurant, à Joseph Ball.

INCENDIES

Rosslund—Klockman A., hôtel.

Wardner—McAlpin Grant, quincai-
lerie.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Rosslund—Empey Bros, épici., ont ou-
vert une succursale à Greenwood.

Victoria—Victoria Bottling Works;
Vincent A. Dodd.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 136^{ème} livraison (18 février 1899).—Le trésor de Madeleine, par Pierre Maël.—Les bancs de Terrenueuve et le French Shore.—Les compagnons de la Marjolaine, par Arsène Alexandre.—Termites et Termitières, par H. M. de Mathuisieulx.

Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 7 (18 février 1899).

1o Le voyage d'un Anglais aux régions interdites (Le pays sacré des Lamas) par M. A. H. Savage-Landor. — 2o A travers le monde: Les fermes d'essai aux colonies, par P. Bourdardie.—3o Civilisations et religions: Un Anglais roi des Iles Keeling-Cocos; bienfaits de son administration.—4o Questions politiques et diplomatiques: En Extrême-Orient: Les Russes et les Anglais dans la mer Jaune, par Villettard de Laguerie.—5o Missions archéologiques: La mission archéologique d'Indo-Chine.—6o Livres et cartes.—7o Les Revues Etrangères: Le Brésil et l'émigration allemande: L'île Toat, à l'entrée du lac Macaraiho (Deutsche Kolonialzeitung); Voyage à l'île de Sokotera (The Scottish Geographical Magazine).

Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain Paris.

Il n'y a pas, dans le monde entier, un article se classant parmi les articles de commerce qui ne puisse pas être annoncé avec profit.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DEFENDEURS.

DEMANDEURS. MONTANTS

Cote St Paul

Davidson Dame Vve W. B... F. W. Wilson 615

Côte des Neiges-

Thuotte Omer..... O. Chalifoux & Fils 200

Hamilton

Onderdonk Andrew.... Frk. O. Lewis et al 2299

Onderdonk A. et al..... Wm E. Muir 477

Onderdonk Andrew..... Canada Switch and Spring Co..... 611

Ile Bizard

Théoret Romuald..... Jean A. Desjardins esqual..... 285

Lachine

McLaurin Alex P..... Bk of British N. A. 125

Letellier Man

Deschambault Marie... Bank of Nova Scotia 105

Longueuil

Shaw David..... Dame Annie Moley esqual 727

Montréal

Archambault Damé A. R. et al..... Dame Félix Gattien..... 1045

Amesse Odilon..... Dame Annie Hardman 2e cl.

Brunet Joseph, jr. Confederation Life Ass. 813

Beaudry Dme Simon et al..... Edw. Fisher et al..... 240

Bayard F..... G. Deserres 500

Cité de Montréal..... Dame Susan Leggatt 500

Carter Edw..... Chs T. Williams 3e cl.

Cousineau Ludger et al..... Gasp. Deserres 1484

Côté Jos. R..... Hanover Wollen Mills Co 138

Charette T..... The Star Iron Co 186

Curot Joseph-Marie..... Firmin Méloche 160

Cité de Montréal..... Chs W. Lindsay 4e cl.

Cité de Montréal..... Agnès Brown et vir 2e cl.

Corbeil Zotique et al..... Ls M. Lymburner et al..... 113

Cie (La) de Jesus..... Alexis Moquin 100

Cusson Zotique et al..... Frs Martineau 1e cl.

Cité de Montréal..... Pat. J. McCoy 900

Cité de Montréal..... Michel Scanlan (domm.) 2803

Cité de Montréal..... Damase Bonami 245

Duckworth Robt M..... Dame Harlin Kimber 110

Fiset A. et al..... James Baxter 133

Fournier Frs..... R. Charlebois 333

Foisys Ths F. G..... Dame M. Campbell et vir (dommages)..... 1000

Girard Dame Henry..... Rose de Lima Roy 4028

Guérin Dame C. L..... G. Deserres 1505

Hébert Charles..... J. Antoine Rivest 176

Hurel G. et Jules Colas... Dame A. Honan et vir..... 262

Helmes Fabien..... Dame Elizabeth Rice 120

Kelly Martin et al..... Benj. Tooke 753

Lebeau Dame Adol..... Pierre Leclerc et al 3323

Lebeau Delphis..... L. A. Wilson 163

Lefebvre E..... A. Lavallée et al 218

Lamarche Dame Alcide... Ca'ixte Cherest 510

Lemire Henri..... Hon. A. Turcotte 2e cl.

Lefebvre Louis..... G. Deserres 252

Vignoble Concordia,

SANDWICH, Co. ESSEX, Ont.

Nas célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO.

Viticulteurs et

Manufacturiers de Vins Canadiens.

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, ONT.

J. G. LAVIOLETTE, Pres

G. de G. LANGUEDOC, Sec.-Trés.

F. GAUTHIER, Gérant.

ST. LAWRENCE

Compagnie
d'Assurance
contre le

FEU

BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Certificat de dépôt: — QUÉBEC, 10 Décembre 1896. Je certifie par les présentes, que la COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "ST. LAWRENCE," de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896. (Signé) H. T. MACHIN, Asst. Trésorier de la Province de Québec

MARCOTTE & LECLERC, Agents Généraux, 28 Côte de la Montagne, Québec.

National Assurance Co. of Ireland.

....INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET....
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

AGENTS SPÉCIAUX,
PARTEMENT FRANÇAIS:

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE-DAME
M. C. HINSHAW, Agent Principal : MONTREAL

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.
ISIDORE CREPEAU No 34, côte St-Lambert

Les Polices de la UNION MUTUAL renferment tout ce qui est libéral, désirable, de valeur, dans l'état avancé des connaissances en matière d'assurance sur la vie.

QUELQUES VALEURS

COMPTANT — PRETS

ASSURANCE PAYÉE

Extension d'assurance
d'après la loi de non-con-
fiscation du Maine.

Adresse: HENRI E. MORIN, Agent en chef pour le Canada, 151 rue St-Jacques, Montréal, Can.
Pour agences dans la division ouest de la Province de Québec et pour l'Est d'Ontario, s'adresser à

Cie d'Assurance sur la Vie

UNION MUTUAL

PORTLAND, Maine.

FRED. E. RICHARDS, Président.
ARTHUR L. BATES, Vice-Président.
Ag nts actifs toujours mandés.

WALTER I. JOSEPH, Gérant, 151 rue St-Jacques, Montréal.

PLANS PRINCIPAUX

VIE ENTIERE

PAIEMENTS LIMITÉS

DOTATION — TONTINE

Divider de annuelle ou
terme renouvelable.

Système de Cotisation.

Plan Mutuel.

The Colonial Mutual Life Association

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT DU CANADA

FONDS DE GARANTIE AUTORISÉE \$100.000

Siège Principal: 180, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Président, A. S. EWING, Vice-Présidents: F. P. BUCK, CHAS. J. CHISHOLM.

Les Polices sont libres quant à la résidence, le voyage et la profession. Assurance de première classe au prix coûtant. Polices de Banques d'Épargnes, une spécialité. Pour renseignements, écrire à

E. A. BAYNES, B. C. L., Secrétaire et Agent en Chef.

Montreal Mining & Trading Co., Hudson's Bay Co.	218	Cité de Montréal	Frs R. Presseau	520
Mackenzie Alex.	130	Duckworth Robert M.	Dme Haline Kimber	100
Macfarlane Dame Robert.	Hon. L. F. R.	Dupont Joseph.	David Ouimet	180
Masson et al. esqual.	4100	Douville Elie.	Star Iron Co	136
Mélançon Jos.	Hon. A. Turcotte	Emard Wm et al.	Archibald Campbell	278
Marion Narcisse.	Hon. A. Turcotte	Joseph Jesse, jr.	Moise Schwob	31 00
Prieur Arth. et al.	Sophie M. Charlebois	Martin Arthur J.	Banque d' Hochelaga	105
et vir.	109	Mount Ernest C.	Town of Westmount	123
Parthenais Nap.	G. Deserres	Martel Dame J. P.	Pierre Chapleau	153
Peeters Hubert et al.	S. S. Stephens	Marley G. J.	Joseph Schaob	171
Perrault J. Urgel.	Alexis Brunet	Pichotte Fabien.	J. L. N. Chevrier	190
Reilly Dame John.	Dame Johanna Roach	Payana A. et al.	Moses Vineberg	181
Sutherland Robert W.	Bank of Nova Scotia	Ram Bernard.	L. J. A. Richard	148
et al.	227	Trudel F.-X. et al.	Alph. E. Gagnon	164
St-Martin Albert.	Louis Galibert	Trust & Loan Co.	Cité de Montréal	200
Smyth Geo.	Dme E. N. Russell	Tremaieue Arthur.	Lomer Gouin	162
Taillefer Arthur et al.	Septima Anderson			
Yukon Co of Montreal.	Hudson's Bay Co			
Yukon Co of Montreal, Klondike Trading Co	787			

Outremont

Villani A.	L. H. Hébert et al	192
Craven John R. et al.	Henni Lefebvre	100

Ottawa

Dawson S. J.	Bank of Nova Scotia	353
---------------------------	---------------------	-----

Ste-Cunégonde

Gauthier J. E.	Gaspard Deserres	400
-----------------------------	------------------	-----

St-Eustache

Bruchesi Joseph.	Société Artistique Can.	125
-------------------------------	-------------------------	-----

St-Henri

Benoit Pierre.	Dme J. H. Parent	262
-----------------------------	------------------	-----

St-Maurice

Grégoire A. l'élard.	Gravel, Duquette & Duhamel.	324
-----------------------------------	-----------------------------	-----

St-Philippe

Aubry Cyrille.	Max. Lefebvre	8124
-----------------------------	---------------	------

Westmount

Harcourt Frédéric.	Jay Gardner (dou m.)	5000
---------------------------------	----------------------	------

Cour Supérieure**JUGEMENTS RENDUS**

DEFENDEURS.	DEMANDEURS. MONTANTS.
-------------	-----------------------

Absents

Feron M. J.	A. J. H. St-Louis	122
--------------------------	-------------------	-----

Mansonville

Taylor M. S. & Co.	J. Calder	280
-------------------------------------	-----------	-----

Montreal

Aubry B.	Thomas Moll	700
-----------------------	-------------	-----

Bourdon Alphonse.	Dame Marie Thérèse Grace	254
--------------------------------	--------------------------	-----

Beaupré Damase.	Alph. Guimond	149
------------------------------	---------------	-----

Blanchard Albert.	Jos. Simard	307
--------------------------------	-------------	-----

Béliveau Louis J.	The W. J. Gage	104
--------------------------------	----------------	-----

Beckman J. F.	Jenkes Machine Co	529
----------------------------	-------------------	-----

Cité de Montréal.	Dme A. Gaffney	2000
--------------------------------	----------------	------

Cité de Montréal.	Gédéon Forest	150
--------------------------------	---------------	-----

Cité de Montréal.	Gédéon Forest	100
--------------------------------	---------------	-----

Cité de Montréal.	H nry Saxe et al	2244
--------------------------------	------------------	------

Cadotte Dame Vve Jos.	Angélique Racicot et al.	105
------------------------------------	--------------------------	-----

Corbeil Zélie et al.	Banque d' Hochelaga	100
-----------------------------------	---------------------	-----

Cabana Hypolite.	Wm G. Idler	325
-------------------------------	-------------	-----

Crédit Foncier F. C.	Cité de Montréal	200
-----------------------------------	------------------	-----

McGuire Terence et al esqual.	Gilbert Coupland	111
--	------------------	-----

Ottawa

McGuire Terence et al esqual.	Gilbert Coupland	111
--	------------------	-----

Stanbridge

Hannigan John et al.	Hon. L. Beaubien	900
-----------------------------------	------------------	-----

St-Bruno

Hortubise A. L. et al.	Gasp. Deserres	2502
-------------------------------------	----------------	------

St-Henri

Jacob Joseph.	Bank of B. N. A.	371
----------------------------	------------------	-----

St-Jean

McCall James P.	W. Blakley	234
------------------------------	------------	-----

St-Liboire

Demers Louis O.	Albert Amiot et al	5.7
------------------------------	--------------------	-----

Westmount

Fowler R. W.	Bank of N. S.	100
---------------------------	---------------	-----

Cour de Circuit**JUGEMENTS RENDUS**

DEFENDEURS.	DEMANDEURS. MONTANTS.
-------------	-----------------------

Acton Vale

Pharand J. B.	Mm. M. Girard	94
----------------------------	---------------	----

Roussiu M.	L. Ouimet	21
-------------------------	-----------	----

Black Cape

Howatson Wm jr.	Mme A. Menard et vir	18
------------------------------	----------------------	----

Bolton

Willard F. A.	Bairdmore Belting Co	18
----------------------------	----------------------	----

Clarenceville

Sheddric Geo.	J. H. Racicot	13
----------------------------	---------------	----

Lachine

St-Denis S. et al.	J. F. Bouin et al	10
---------------------------------	-------------------	----

L'Orignal

Winters Dame O.	R. S. Heiren et al	15
------------------------------	--------------------	----

Maisonneuve

Rivet Horn.	Jos Turcotte	9
--------------------------	--------------	---

Guilbault Zot.	Mathilda Dupras et vir	10
-----------------------------	------------------------	----

Montreal

Aubry Benj.	Z. Phoenix	20
--------------------------	------------	----

Allan Ph. W.	B. Bernard	5
---------------------------	------------	---

Archambault Léa.	T. Lafortune	25
-------------------------------	--------------	----

Bédard Pierre.	C. Mignault	93
-----------------------------	-------------	----

Blain Jos et al.	J. A. Denault	45
-------------------------------	---------------	----

Burry John F.	H. W. Atwater	65
----------------------------	---------------	----

Bourgeois Claude.	Alb. Gysens et al	10
--------------------------------	-------------------	----

Benoit Alf.	V. R. Benjamin	27
--------------------------	----------------	----

Bulmer T. C. M.	T. Fréfontaine et al	7
------------------------------	----------------------	---

Bourdeau Mme S.	H. Normandin	15
------------------------------	--------------	----

Beaupré Alb.	E. Roy	55
---------------------------	--------	----

FEU :: :: FONDÉE EN 1833 COMPAGNIE D'ASSURANCE MARINE BRITISH + AMERICA

Capital en Argent - \$750,000.00. Actif Total, au-delà de \$1,510,827.88
Pertes payées depuis sa fondation \$16,920,202.75

Bureau Chef à Toronto, Ont. Geo. A. C. Cox, Président; J. J. Kenny, Vice-Président; P. H. Sims, Sec.

C. R. G. JOHNSON, Agent Résident, Batisse "Canada Life," MONTREAL

UN FAIT

En 1897, la Compagnie d'assurance **CANADA LIFE** a fait plus de surplus ou de profit à partager parmi ses porteurs de police que toutes les autres Compagnies Canadiennes ensemble.

Morale: — Assurez-vous dans la CANADA LIFE

OSCAR N. GAGNON,
Inspecteur Dépt. Français.

J. W. MARLING,
Gérant, Province de Québec.

The NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE CO.

Wm. McCABE, L.L.B., Directeur-Gérant.

L. GOLDMAN, Secrétaire.

Balance pour l'année finie le 31 décembre 1898.

RECETTES AU COMPTANT	\$ 785,130.81
ACTIF	3,137,828.61
SURPLUS (net)	474,029.08

CHAS. AULT, M.D., }
T. G. McCONKEY, } Gérants pour la Province de Québec. 180 rue St-Jacques, Montreal.

AGENTS ET COLLECTEURS DEMANDÉS

... PAR  **La Canadienne**

S'adresser personnellement
ou par lettre à
P. GARON, Gérant.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Argent à prêter sur première hypothèque

Cie d'Assurance-Vie "FEDERAL"

BUREAU CHEF: HAMILTON, ONT.

CAPITAL ET RESSOURCES	\$1,331,448.27
PRIMES EN 1897	349,588.62
DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES	39,246.47

DAVID DEXTER,
Directeur Gérant.

S. M. KENNEY,
Secrétaire.

J. K. McCUTCHSON,
Surint. des Agences.

H RUSSELL POPHAM, Montréal, Gérant pour la Province de Québec.

Bouret Jos.....	A. Lachapelle	42	cl.	Robertson Sam.....	D. Cloutier	10
Blanchard Frk alias F.X.....	A. Langlois	8		Ritherden John A.....	Ths W. Feel	75
Bénard Nap.....	S. Lusky	21		Smith Paul E.....	John Murphy et al	35
Bénard Alph.....	S. Insky	13		Shea Harry.....	F. Duquette	27
Baldon T. F.....	H. Regandi	50		Stadacona (The) Water Light and Power Co		
Bell feuille Alph. de.....	P. Eortier	33			J. R. Mainville	26
Bourdeau P. et al.....	J. H. Filiatrault	20		Singer J.....		
Bourdon Ls P.....	L. A. Rivet	95			Austrian Hungarian Sick B. Society	20
Carrière Mme E.....	Domilion Ice Co	5		Simard Ph.....	L. E. Jalbert	10
Coloman W. J. et al.....	L. O. Grothé	60		Spicer Ths.....	S. Insky	8
Carle J. M. et al.....	Léon Martineau et al	78		Sh-a David.....	Dame A. Ménard et vir	10
Chavigny J. O. R. de.....	J. H. Filiatrault	27		Thériault P.....	D. Moquin	18
Cité de Montréal.....				Willard F. A.....	The Beardmore Belting Co	18
Mme V. Tremblay et al (Dommages)		14		Williams James..	E. L. de Bellefeuille et al	14
Carpenter Geo.....	Chs Berger	22			Québec	
Carmichael Andrew.....	W. B. Lamb, esqual	18		Lebel Florian.....	O. Dubrule	20
Chartier S.....	F. X. Dupuis et al	11			Sherbrooke	
Dufresne J. B.....	J. Bussière	13		Hammond P.....	E. Mayor et al	34
De Glandon Frs.....	J. C. Lamothe	13			Sorel	
Daigle Jean C.....	M. J. A. Decelles	92		Michaud B.....	R. S. Herron et al	22
Dam O.....	E. A. Ramson	4e	cl.		Ste-Agathe	
Depont Jos.....	J. A. Robillard	40		Ouellette Isaac.....	E. D. Colletterie	47
Dion Odilon.....	A. Legault	44			St-Alexandre	
Frigon H.....	L. O. Taillon et al	20		Moquin Narcisse.....	F. Payette	37
Forbes P. H.....	H. Saxe et al	10			Ste-Anne de Bellevue	
Forget Geo.....	L. Picard	47		McCallum John.....	Oscar Pilon	9
Grace P. et al.....	Chs E. Gagnon et al	25			St-Césaire	
Govern Pat.....	J. A. Alder	7		Gaucher Elophe.....	C. Poirier	50
Harris John.....	Ed. Gauthier	14			Ste-Cunégonde	
Huard J. O.....	G. Melançon	8		Boucher Jos.....	Wm Reynolds et al	32
Hopkins Jos.....	A. Duperrault	40		Taillefer Léandre.....	K. Laoste	23
Hébert Benj.....	J. Poutre	31			St-Henri	
Jardin G.....	E. Cohen	6		Parent F. X.....	Chs Fontaine	31
Joyal A.....	J. hn Hood	22		Thérien Jos.....	H. H. Fuller et al esqual	36
Kearns W. M.....	Ls Laberge	12		Racicot G.....	E. Lacoste	6
Kaplauskis A. l.....	T. Lavigne	4e	cl.	Prévost Nap.....	E. Lacoste	8
Kyle E. T.....	W. Currie	32		Martineau Ls.....	C. Lapierre	11
Longpré A.....	N. Miron	30			St-Hyacinthe	
Lamelin Arthur.....	B. Jubinville	45		Forgues Edm.....	L. J. A. Tanguay	8
Ledoux Alph.....	Nap. Pronlx	10		Savary Hormidas.....	N. L'heureux	15
Lee Ths.....	S. Insky	10		Emoud Xavier.....	A. Girouard	25
Lecuyer H. E.....	H. C. Gregoire	11			St-Jean	
Legault Ald.....	F. X. Marchand	14		McCall James l.....	R. Ross	67
Lamarche Jos N.....	L. R. Payfer et al	39		McCall James P.....	Alaska Feather Down Co	66
Lubelsky L. H. et al.....	G. A. Marsan	48			St Jérôme	
Lauzon Chs.....	J. H. Brassard	54		Gibeau H. et al.....	L. J. Harel	14
Lebrun Wilfrid.....	H. Foucreau	5			St-Louis	
Lehman Chs.....	W. F. Proulx	13		Maisonneuve Frs.....	Frs Eavoie	25
Lamoureux Alf. esqual.....					St-Tite	
Mlle M. L. Desrosiers		25		Frigon L. H. & Cie.....	G. Méthot	92
Lefort Henri.....	J. A. Plourde	12			C'est par erreur que l'indication de ce jugement a été publiée dans notre numéro du 3 février. La source à laquelle nous avons pris cette information n'était pas exacte.	
Larose Joseph.....	Délina Bousquet et vir	6			Verdun	
Lacoste R.....	V. St-André	22		Robert J. B.....	Dame R. Leduc et vir	17
Laporte Babylas et al.....	Le Crédit Foncier	30			Westmount	
Monette Arthur.....	D. Lefebvre	6		Irvine John.....	O. David	16
Masse Geo.....	E. Bastien	15		Bulmer Ths C. M.....	Hon. J. K. Ward	94
Mayer W.....	T. Brunet	26		Pi lar Dame E. et vir.....	C. Laframboise	84
Maloney alias Malouin Jos.....	T. Ship	7				
Mitchell Thos.....	J. J. Beauchamp	18				
Michaud James A., et al.....						
	W. B. Lamb, esqual	35				
Makin A.....	J. H. Filiatrault	31				
Nault J. H.....	J. Thibault (Dommages)	26				
Papineau J. M.....	J. Alex Bonin	57				
Paquette Maurice.....	N. Hodd et al	27				
Paquette Ls et al.....	P. Grothé	77				
Pilon Maurice.....	E. Cohen	27				
Pellerin H. A.....	E. Lambert	12				
Pigron Max et al.....	E. Taillefer	94				
Ryan Jos.....	Geo. Langwell	16				
Renaud J. A.....	Jas Perry (Dommages)	4e	cl.			

J. CRADOCK SIMPSON & CO.

Immeubles, Assurances, Prêts Hypothécaires

Administration de successions, Collection de loyers, Evaluations,
Achat et Vente de propriétés immobilières à commission. . . .

181 RUE SAINT-JACQUES, - - MONTREAL.

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

ET AGENTS D'IMMEUBLES

Avances faites sur consignations. Emprunts négociés sur hypothèques.

**No. 69, Rue St-Jacques
MONTREAL.**

LS. DESCHENES ENCANTEUR DE COMMERCE

—ET—

**Jobber en Chaussures
No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC**

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce

E. R. GAREAU

AGENT D'IMMEUBLES

Prêts et Administration de Successions

1511, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Près de la rue Gosford.

TELEPHONE BELL MAIN 2154

R. WILSON SMITH

**COURTIER EN
DEBENTURES**



Débtures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer achetées et vendues. -:-:-
Débtures de premier ordre pour placements de fonds en fidéi-dépôts, toujours en mains. -:-:-
Bâtisse Standard Life

151 rue St-Jacques, Montréal

Propriétés...

H. L. PUTNAM

1er Etage

Temple Building

Prêts,

Evaluations.

Ventes enregistrées à Montréal.

Pendant la semaine terminée le 25 fév. 1899.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St André. Lot 530-10, terrain 24.4 x 70.6, supr 1715 vacant. Marie Jane Morrison, veuve de Sir L. H. Lafontaine et al à Lafrance & Larivière; \$2000 (Promesse de vente) [47814].

Rue Rivard, Nos 123 à 129. Lots 1202-110 à 113, avec maison en pierre et brique, terrain 125 x 68.6 d'un côté et 66.3 d'autre. Joseph Adrien Leguerrier à Reginald H. Buchanan; \$12,000 [47815].

Rue Beaudry, Nos 433 et 435. Lot 1066, avec maison en brique, terrain 28.3 x irrég sup 1857. Emma Durocher, épouse de Oscar Fortin à Napoléon Casgrain; \$1300 [47844].

Rue Visitation, Nos 62 à 66. Lot 7/12 ind pt 341, avec maison en brique et pierre, terrain irrég sup 4259. Onésime alias Olivier Durocher à Théophile Trudeau; \$1166.67 [47847].

Rue Wolfe, Nos 353 et 355. Lot 974-140, avec maison en brique, terrain 22 x 72. Hormidas Jeannotte à Urgel Mathieu; \$1300 [47791].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue St Denis, Nos 414 à 418. Lots 746-37, 38, pt S.-O. 746-38, avec maison en pierre, terrain 43 x 110. Suzanna Fortin, épouse de Frs Jos Bisailon à Joseph Henri Brossard; \$13,000 [47793].

Rue Cadieux, Nos 696 et 698. Lot pt 940-9, avec maison en brique, terrain 22 x 71.6. Pierre Lemay dit Delorme à Gédéon Coupal; \$2500 [47823].

Rue Sanguinet, No 619. Lot 903-207, avec maison en brique, terrain 20 x 72. Jacques Raymond Savignac à Marie Louise Tourville, épouse de James Pearson; \$1300 [47843].

Rue St Hypolite, No 61. Lot 869-6, avec maison en brique, terrain 15.9 x 57 d'un côté et 57.3 de l'autre. Hellen Wright, veuve de Daniel Nicholson à Moses Greenberg; \$1190 [47850].

Rue St Hypolite, No 63. Lot 869-7 avec maison en brique, terrain 15.9 x 57.8 d'un côté et 57.6 de l'autre. Hellen Wright vve de Daniel Nicholson à Maria Beddy Simpson vve de Geo S. Tabb; \$1200 [47851].

Rue Sherbrooke, No 483. Lot pt 894, pt N. O. 894-1 avec maison en pierre et brique, terrain irrég sup 18733. Honoré Beaupré à Anastasie Poissant épouse de Adol. Duperrault; \$19989.50 [47852].

Avenue de l'Hôtel de Ville, No 19. Lot

30 avec maison en brique, terrain 23.3 x 73. Marie Christine Sarah St Jean vve de Aristide Girard à Hormidas Lacroix; \$3300 [47854].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Plessis, Nos 398 et 390. Lot 1101-125, avec maison en brique, terrain 39 x 101. Louis Alder. Gosselin à Louis Godard dit Lapointe et Job Stw. Trempe; \$2600 [47804].

Rue Notre-Dame, No 803. Lot 1565, avec maison en brique, terrain 104.8 x irrég sup 48000. Le Shérif de Montréal à Alexander Maclaren; \$5.00 [47806].

Rue Champlain, Nos 154 et 156. Lot pt N. O. 831, 832, avec maison en brique, terrain 22 x 55. Le Shérif de Montréal à Charles Gratton; \$25.00 [47812].

Rue Ontario, Nos 986 à 992. Lot 1081, avec maison en brique, terrain 51 x 86 d'un côté et 95 de l'autre. La succession Jules G. dit Labine à Joseph Onésime Ricard; \$4225 [47827].

Rue Shaw, Nos 106 et 108. Lot 450, avec maison en brique, terrain 50 x 52. Magloire Dumont à Anastasie Poissant, épouse de Adolphe Duperrault; \$5000 [47839].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Grand Trunk, Nos 199 à 205. Lot 910 pt 909, avec maison en brique, terrain 46.8 x 117 d'un côté et 108.3 de l'autre, 1 do 4 x 108 d'un côté et 109 de l'autre. The Montreal Loan & Mortgage Co à Joseph Guay; \$1120 [132056].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Sherbrooke, No 919. Lot pt 1759, avec maison en pierre, terrain 64 de front 64.9 en arrière x 150, supr 9656. La succession Sir John Joseph C. Abbott à J. Try Davis; \$4000 [132037].

Rue Drummond, No 158. Lot pt 1528, avec maison en pierre et brique, terrain 73 x 139.7. William Robb à Frank E. Came; \$17500 [132044].

Rue de la Montagne, No 340. Lot 1706-3 avec maison en pierre et brique, terrain 21.5 x 134. Albert Azro Ayer à Herbert Molson; pas de prix mentionné [132057].

Rue St Alexandre, Nos 34 et 36, en arrière Nos 1 à 4. Lot pt 1072 avec maison en bois et brique, terrain 43.6 x irrég sup 6659. Les enfants mineurs de David Edward à William L. Maltby; \$4000 [132058].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCELAGA

Rue Notre Dame, Nos 371 à 375. Lot 90, avec maison en bois, terrain irrég.

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX
GARAND, TERROUX & CIE.,
 BANQUIERS ET COURTIERS
No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance

BOIS

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE
Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau : coin des rues **NAPOLEON ET TRACY**
STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

MENUISERIE

I. CHARBONNEAU & CIE, Manufacturiers.
 Spécialité : Balcon, galerie en tournage, lucarne et menuiserie de fantaisie de tout genre. Nos 1893 à 1896 rue St-Laurent, Mile-End.

EUG. PAQUIN, Entrepreneur Charpentier-Menuisier. Réparations de toute sorte à des prix défiant toute compétition. No 1 rue Calumet, Ste-Cunégonde.

JOS. BINETTE, Constructeur-Général, 398 rue St-Jacques.

PEINTRES

L. Z. MATHIEU,

Peinture et Décoration à bon marché,
 No 245 rue Richelieu,
 Ste-Cunégonde.

O. M. L'AVOIE,

Peintre-Décorateur,
 Peintre d'enseignes
 et de Maisons.
 Tapissier et Blanchisseur.

No 482 rue St-Hubert,
 Montréal.
 Telephone East 1412.

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER, Manufacturier d'ornements en plâtre, No 168 rue Ste-Elizabeth. Tel. Marchands 563.

HORMISDAS CONTANT, Contracteur Plâtrier, 290 rue Beaudry. Téléphones, Bell East 1177 Marchands 90.

T. ROCHON & FILS, Marbrerie Canadienne, (Successeurs de A. R. Cintrat). Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Menuisiers. Réparations de tous genres, 36 rue Wind sor. Tel. Bell Main 2973, Marchande 755.

J. BRUNET, Propriétaire de carrières de Granit Rouge, Rose ou Gris, manufacturier et importateur de Monuments en marbre et granit, ouvrages de bâtisses en gros et en détail. Estimations données sur application. Bureau et atelier, Côte-des-Neiges, Montréal. Tel. Bell Up 1466, connection gratuite pour Montréal.

PLOMBIERS ETC.

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain, Montréal.

L. GIRARD & CIE, Plombiers, Couvresseurs Ferblantiers. Spécialité : Corniche en tôle galvanisée. 450 rue St-Laurent. Tel. Marchands 116.

A. BLAIS, Plombier Sanitaire et Couvresseur. Poseur d'appareils à chauffage, Fabricant de corniche en tôle galvanisée. Ste-Anne de Bellevue, Qué.

EMILE JOSEPH, LL. B.

AVOCAT

MONTREAL.

New York Life Bldg.

Chambre 701

Tél. Bell Main 1787

BELL TEL. 8180.

TOUT OUVRAGE GARANTI

J. G. DUQUETTE

Autrefois de la
 Montreal Roofing Co.

Couverture et Pavage

- - GENERAL - -

Bureau et Atelier 180 rue Guy, Montreal

Spécialités pour les couvertures en Gravois et en Ciment. Planchers en Asphalte. Planchers en Volcanite. Caves mises à l'épreuve des rats et de l'humidité. Réparations de toutes sortes faites avec promptitude. Neige enlevée des toits par des hommes expérimentés.

supr 3968. Mary Ann Brown, épouse de John Wm Shotton à Lavinia Elizabeth Benfield vve de Edw. Russell; dation en paiement [77525].

QUARTIER ST DENIS

Rue St. Hubert. Lot 7-720, terrain 25 x 98.8 d'un côté et 98.6 de l'autre, supr 2464 vacant. William Levens à Charles O. Hardie; \$215 [77518].

Rue Chambord. Lot ½ S. 331-127, terrain 25 x 86, supr 2150 vacant. Huntley R. Drummond à Euclide Lefrançois; \$215 [77528].

Rue St Hubert. Lot 7-418, terrain 25 x 95 d'un côté et 95.2 de l'autre, supr 2377, vacant. The St Denis Land Co à Octave Aubé; \$141.37 [77562].

Rue Boyer. Lots 328-88, 89, terrain 25 x 100 chacun, vacants. Charles Langlois à Adolphe Duperrault; \$500 [77588].

Rue Dufferin, Nos 213 et 215 Lot 329-98, avec maison en brique, terrain 25 x 80. Napoléon Jobin à Joseph Quintin Dubois; \$1500 [77596].

Rue Chambord, No 440, Lot ½ N.-O. 331-128, avec maison en bois, terrain 25 x 86. Stanislas Lamont à Joseph Dandurand; \$700 [77617].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Coleraine, No 354. Lots 3399 50, 51, avec maison en brique, terrain 50 x 90. Zotique Lefebvre à Dawes & Co; \$2334.50 [77606].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Sanguinet, Nos 696 et 698. Lot 15-937, avec maison en brique, terrain 20 x 72. Lucie Rouillard, épouse de Emmanuel Emery à Adélar Marsan dit Lapierre; \$1280 [77513].

Avenue Duluth. Lot 12 9b, terrain 24 x 85, supr 2040 vacant. Hubert Boyer à Ferdinand Laroque; \$1400 [77539].

Avenue Laval, Nos 376 à 382. Droits de successions dans les lots 15-1239, 1240 avec maison en brique, terrain 40 x 70. Rose Séguin épouse de Jos Cardinal à Léandre Bélanger; \$50 [77582].

Rue Sanguinet, Nos 861 à 871. Lots 15-733, 734 avec maison en brique, terrain 40 x 72. Martha Burritt vve de Joseph Cowgill Lonsdale à Isaac Marchessault; \$3800 [77597].

Rue St Hypolite, Nos 598 et 600. Lot 218, avec maison en bois, terrain 36 x 69. Joseph Charbonneau à Adolphe Huot; \$1550 (Dation en paiement) [77622].

ST LOUIS—MILE END

Rue St Urbain. Lot 11-565-2, terrain 25 x 80 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Louis Colletterette, jr; \$280.83 [77514].

Rue St Urbain. Lot ½ S. 11-644, terrain

25 x 100 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Jules Lalande; \$450 [77523].

Rue Olark. Lot ½ N.-O. 11-1121, terrain 25 x 84 vacant. Herménégilde Goudreau à Emerence Desjardins, épouse de Nap. Foucreau; \$270 [77565].

Rue Waverley. Lot 11-800, avec maison en brique, terrain 47 x 88. Maxime Lesage à Thomas Martin Brennan; \$3900 [77572].

Rue St Louis. Lot 11-186, terrain 25 x 84 vacant. Robert Stanley Clark Bagg à Alfred Gauthier; \$611 [77587].

Rue St Laurent. Lot 11-244, terrain 25 x 84 vacant. Robert Stanley Clark Bagg à Gilbert Hamel; \$533.25 [77603].

Rue St Urbain. Lot ½ S. 11-429, terrain 25 x 100 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Antoine Desjardins; \$500 [77615].

STE-CUNEGONDE.

Rue Delisle. Lot 500 avec maison en brique, terrain 30 x 80. Joseph Leroux à Marie Labelle vve de Gilbert Leroux et épouse de Gilbert Dazé; \$2105 [77552].

Rue Notre-Dame. Lot 633 avec maison en brique, terrain 27.9 x 98.9. Eugénie Oigny vve de Isabe Vary et al à Pierre B. Hogue; \$3000 [77555].

WESTMOUNT

Rue Hallowell. Lot pt 941-301, avec maison en pierre et brique, terrain 36 x 96 2 d'un côté et 94.2 de l'autre. George Etienne Mathieu à Hon. Michel Mathieu; \$6443 [87512].

Place Belmont. Lot pt 1434-177, terrain supr 2057 vacant. Robert Reford et John Dillon à Duncan McLennan; \$2950 [77546].

Rue Dorchester. Lots 383-34, 35 avec maison en pierre et brique, terrain supr 5627. Thomas B. Macaulay à Frank Edgar; \$10000 [77579].

Avenue Argyle, No 488. Lot No pt N. O. 282-19, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 126.6. Frederick W. Hudson à Meunie Louise Davis, épouse de Arthur Herbert Scott; \$3000 et autres considérations [77605].

ST-HENRI.

Rue St Ambroise. Lot ½ N. E 2112, avec maison en bois, terrain supr 1800. J. B. Trudeau, père à J. B. Trudeau fils; \$900 [77557].

Rue St Jacques. Lot pt 1680, terrain supr 311 pieds vacant. Marie Elizabeth Pickering à la Cité de St Henri; \$900 [77558].

Rue St Ambroise. Lots pt 3412, 3413, 1704-479, terrain 166½ d'un côté, 210 2/10 de l'autre x 110 d'un côté et 335 2/10 de l'autre, vacant. Hon Geo Alex Drum-

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM**MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,**

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines : coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

FAUCHER & Fils**Importateurs et Marchands-Ferronniers****Bois et Garnitures de Voitures**

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,**MONTREAL.**

Téléphone Main 576

**FERRONNERIES, HUILE,
PEINTURES, CHARBON,
ETC., ETC.***E. Lavanishko*
COR NOTRE DAME & SEIGNEURS**Manufacturiers et Importateurs,
Montréal.****Livres Blancs****Reliures en tous genres****Dorure sur Tranches****Réglage à façon**Ouvrage de premier ordre
Prix Raisonables.**Ed. Leveillé & Cie,
37, rue Saint-Gabriel,
Montréal.****THE**

TEL. BELL UP 971

CANADA ELECTRIC CO.**L. ROUSSEAU, Gérant****2501, STE-GATHERINE, COIN CROSBY**Installations de lumière électrique et
d'Horloges de contrôle électrique
Téléphones pour entrepôts,
Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

STANDARD ELECTRIC TIME CO

de Waterbury, Con

C. H. LeTOURNEUX, prés.**C. LeTOURNEUX, vice-prés.****J. LeTOURNEUX, sec.-trés.****LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS****Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL****Achetez le "Star Safety"**Rasoir qui donne parfaite satisfaction, et ne vous écorche pas, soit que vous l'employez en bateau ou en chemin de fer. **Prix - \$2.00****PATINS** pour tous les goûts,
et toutes les bourses.**L. J. A. SURVEYER, Quincaillier****6, RUE ST-LAURENT, MONTREAL**

mond à George Clayton et al; \$3000 [77585].

MAISONNEUVE

Avenue Lasalle. Lots 8-304, 305, avec maison en brique, terrain 50 x 100. Joseph Rhéaume à Ménasippe Lachapelle; \$5000 [77512].

Rue Ste Catherine. Lots 14-85 à 88, terrain 96 x irrég vacant. Zaïde Paré, épouse de L. Ed. Desjardins à Anastasie Poissant, épouse de Adolphe Duperrault; \$3000 [77583].

Rue Orléans. Lot 18-34, terrain 30 x 107 vacant. Uvide Lépine et al à Trefflé Bleau; \$525 [77591].

VERDUN

Rue Ethel. Lot 3405-215, terrain 25 x 112,6, supr 2812,6 vacant. La succession Daniel Hadley à Onésime Leclerc; \$225 [77535].

COTE ST. PAUL

Lot 3912a, pt 3912 avec maison etc, terrain supr 77½ arpents. Ann Ryan vve de Wm B. Davidson à J. Ulric Emard; \$18919.61 [77578].

COTE-DES-NEIGES

Lot 55-2, terrain 40 x 80 vacant. Wm W. Dunlop à George A. Robinson; \$250 [77542].

ST LAURENT

Droits dans les lots 599, pt 598 Benjamin Gohier à Ed Gohier; moyennant bonnes et valables considérations, [77600].

LACHINE

Lots ½ E. 433, 434. Adélard Allard à J. B. Dubois; \$1500 [77567].

Lot 865-39. Wilfrid Quesnel à Emery Quesnel; \$909 [77574].

Chemin de Lachine. Lot 916-222, terrain 24 x 148 vacant. James Armstrong et J. J. Cook à Paul Lemay dit Delorme \$350 [77620].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot pt S. 13, pt 14. Abner Kingman à Donald Forbes Angus; \$13000 [77544].

RIVIÈRE DES PRAIRIES

Lot ½ 96. F. X. Cantin à Ferdinand Pepin, fils de Pierre \$1766 [77540].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux des ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$17,766 67
St Louis.....	42,479 50
Ste Marie.....	11,855 00
Ste Anne.....	1,120 00
St Antoine.....	61,500 00
St-Denis.....	3,271 37
St Gabriel.....	2,334 50
St Jean-Baptiste.....	8,080 00

St Louis du Mile End...	6,545 08
Ste Cunégonde.....	5,105 00
Westmount	22,393 00
St Henri.....	4,800 00
Maisonnette.....	8,525 00
Verdun.....	225 00
Côte St Paul.....	18,919 61

\$214,919 73

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue St André, quartier St Jacques: \$1.16 3/5 le pied.

Rue St Hubert, quartier St Denis 85/7c et 6c le pied.

Rue Chambord, quartier St Denis: 10c le pied.

Rue Boyer, do

20c le pied.

Avenue Duluth, do

68½c le pied.

Rue St Urbain, St Louis, Mile End: 14c, 18c et 29c le pied.

Rue Clark, do

13c le pied.

Rue St Laurent, do

25c le pied.

Place Belmont, Westmount: \$1.43 le pied.

Rue Orléans, Maisonneuve 16½c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 25 février 1899, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$197,299 divisées comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$106,273
Successions.....	17,000
Oies de prêts.....	24,200
Assurances.....	35,200
Autres corporations...	14,626

—\$197,299

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

4½% pour \$5,000; \$12,000 et \$35,200.

5 % pour \$250; \$335; 2 sommes de \$600; \$1,500; 2 sommes de \$2,000; \$4,000; \$6,000; \$12,000 et \$17,500.

5½% pour \$3,500 et \$5,000.

Les autres prêts et obligations portent 6 p. c. d'intérêt, à l'exception de \$1,000 à 6½; de \$250, \$500 et \$2,000 à 7 p. c. d'intérêt.

**N'essayez pas d'imiter
les annonces de vos
concurrents. Faites mieux.
Tâchez de les améliorer.**

THE WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITED)

CONSTITUÉE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.50

ACTIF 2,417,237.86

Bureaux: 13, rue St-Sacrement, Montréal, P.Q.

DIRECTEURS.

Hon. A. W. Ogilvie; MM. Wm. Strachan; W. Barclay Stephen; R. Préfontaine, M. P.; R. W. Knight; John Hoodless; J. N. Greenshields, C. R.; W. L. Hogg.

OFFICIERS.

Hon. A. W. Ogilvie, Président Wm. Strachan Vice-Président; — W. Barclay Stephen, Gérant; J. W. Michaud, Comptable.

Procureurs: — MM. Greenshields & Greenshields. Banquiers: La Banque des Marchands du Canada.

Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic Administrateur, Exécuteur, Fidéi-Commissaire Receveur, Curateur aux Aliénés, Gardien, Liquidateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débiteurs émises pour trois ou cinq ans. Ces débiteures et l'intérêt peuvent être perçues en aucune partie du Canada, sans frais.

Pour autres détails s'adresser au Gérant.

The Investment Company

(LIMITED)

MONTREAL, P. Q.

OFFICIERS. — Hon. A. W. Ogilvie, Président; C. H. Catelli, Ecr., Vice-Président; W. L. Hogg, Ecr., Gérant.

DIRECTEURS. — Hon. A. W. Ogilvie, Sénateur du Canada; Hon. Richard Turner, Québec; C. H. Catelli, Esq., Manufacturier; W. Barclay Stephens, Ecr., Gérant de la Western Loan and Trust Company; W. Dale Harris, Ecr., Prés. dent de la Montreal Island Belt Line Railway; S. Beaudin, Ecr., Avocat; W. L. Hogg, Ecr.

AUDITEUR. — P. S. Ross & Sons.

NOTAIRE PUBLIC. — Hugh Brodie.

AVOCATS. — MM. Beaudin, Cardinal, Loranger et St. Germain.

BANQUIERS. — Imperial Bank of Canada.

The Trust & Loan Company of Canada

INCORPORÉE EN 1845 PAR CHARTRE ROYALE

CAPITAL SOUSCRIT \$7,500,000.00

Argent à prêter sur propriétés de ville et sur fermes améliorées, à bas prix et à des conditions vraiment avantageuses.

Adressez-vous au Commissaire de

The Trust & Loan Co. of Canada, 26 rue St-Jacques, Montréal, Qué.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

Bureau Principal: St-Hyacinthe, P. Q.

CAPITAL PAYÉ \$812,790

RESERVE 75,000

DIRECTEURS:

G. C. DESSAULLES, Président,
J. R. BRILLON, Vice-Président
L. P. MORIN, J. NAULT.

JOS. MORIN.
E. R. BLANCHARD, C. L. LEDOUX,
Cassier. Inspecteur.

— Succursales —

St. Césaire, M. N. Jarry, gérant.
Farnham, J. E. Campbell, gérant
Iberville, J. M. Bélanger, gérant.
L'Assomption, C. A. Bédard, gérant.

Correspondants: — Canada: Banque des Marchands et ses succursales. Etats-Unis: New-York. The National Bank of the Republic, Ladenburg, Thalman & Co.; Boston Merchants National Bank.

THE MOLSONS BANK

Incorporée par acte du Parlement en 1855

BUREAU PRINCIPAL MONTREAL.

Capital versé \$2,000,000.00

Reserve \$1,500,000.00

Réserve pour rabais sur escomptes courants \$80,000.00

Compte de Profits et Pertes 81,020.95 1,661,020.95

BUREAU DE DIRECTION.

WM. MOLSON MACPHERSON, Président.
S. H. EWING, Vice-Président.
W. M. Ramsay, Samuel Finley, Henry Archibald,
J. P. Cleghorn, H. Markland Molson.
F. WOLFERSTAN THOMAS, Gérant Général.
A. D. DURNFORD, Inspecteur. H. LOCKWOOD, } Asst.-Insp
W. W. L. CHIPMAN, }

SUCCURSALES: Alvinston, Ont.; Aylmer; Brockville; Calgary; Clinton; Exeter; Hamilton; London; Meaford; Montreal; Montréal, rue Ste-Catherine; Morrisburg; Norwich; Ottawa; Owen Sound; Québec; Ridgetown; Simcoe, Ont.; Smith's Falls; Sorel, P. Q.; St Thomas; Toronto; Toronto Junction; Trenton; Vancouver, B.C.; Victoria, B.C.; Revelstoke Station, B.C.; Waterloo; Winnipeg; Woodstock. — AGENCES: A Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde.

Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

Attention sérieuse apportée aux Collections.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 7 au 14 mars 1899.

DISTRICT DE MONTREAL

La succession Wm T. Benson vs Olivier Courtemanche.

Montréal—La partie sud-est du lot 128 du quartier est situé rue Notre-Dame avec bâtisses.

Vente le 9 mars, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

J. L. Michaud vs J. B. de Ladurantaye.

Montréal—La moitié du lot 2547 du quartier St Gabriel situé rue St Patrick avec bâtisses.

Vente le 9 mars, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

Garand Terroux & Cie vs Alphonse Charlebois et al.

St Michel de Vaudreuil et Pointe Claire—10 Les lots 463, 465 et 466 situés à St Michel de Vaudreuil avec bâtisses.

20 Les lots 57-11, 13 à 18 et autres lots avec bâtisses situés à Pointe Claire.

Vente le 9 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de St Michel de Vaudreuil pour les lots de cette paroisse; et le 11 mars, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal pour les lots situés à Pointe Claire.

DISTRICT D'ARTHBASKA

Ferd. Drouin vs Paul Marchand.

St Alphonse de Thetford — La moitié sud-est du lot 27 contenant 100 acres avec bâtisses.

Vente le 10 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUCE

Damase Lainé et al vs Samuel S. Armstrong.

St Odilon de Cranbourne—Les lots 353, 354 et 373 avec moulin à scie et autres bâtisses.

Vente le 7 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Daniel Dion et al vs Dame Georgiana Denis et al.

Valleyfield—Les parties des lots 361 et 362 avec bâtisses.

Vente le 13 mars, à 11 h. a. m., à la porte de l'église Ste Cécile de Valleyfield.

Dame veuve Dominique Racicot vs Ed. Finsterer.

St Cyprien—Les lots 511, 184 à 189, 220, 221, 153, 160 à 162 avec bâtisses.

Vente le 13 mars, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Wm Fraser et al vs Arias Caron.

Notre-Dame des Sept Douleurs — La partie du lot 50.

Vente le 13 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Dame vve Phil. Jolicœur vs Alfred Matte.

St Ubalde—Le lot 3 avec bâtisses.

Vente le 10 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Raymond & Frère vs David Ménard.

St Paul d'Abbotsford — La partie du lot 221 avec bâtisses.

Vente le 8 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Frs Vigeant vs Frs Vigeant.

Ste Marie de Monnoir—Le lot 297 avec bâtisses.

Vente le 10 mars, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Honoré Careau vs Edm. Martel.

Ste Marie de Monnoir—Le lot 296 avec bâtisses.

Vente le 13 mars, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE

Eusèbe Gibault vs Israël Boyer.

Ste Marguerite — Les lots 44, 43 avec bâtisses.

Vente le 8 mars, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Eusèbe Angers vs Louis Descoteau.

Ste Flore—La partie du lot 96 avec bâtisses.

Vente le 10 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

F. X. Charest vs Edwidge Veillet.

St Adelphe—Le lot 381 avec bâtisses.

Vente le 9 mars, à 2 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

La vie des arbres

De tous les arbres, c'est le baobab qui vit le plus longtemps, environ 6,000 ans. Viennent ensuite le taxodium, 4,500 ans; l'if, 3,000; le podocarpus, 2,000 ans; le chêne, 1,600; le tilleul, 1,200 ans; le cèdre, 900 ans; le platane, 800 ans; l'olivier, 750 ans; l'oranger, 650 ans; le mélèze, 580 ans; le lierre, 500 ans; le poirier, 450 ans; le cheirosteman, 400 ans; le cyprès 380 ans; l'ormeau, 350 ans; le figuier, 280 ans; le pommier, 250 ans.

La Construction

NOTES

MM. Saxe & Archibald, architectes, ont préparé les plan et devis pour un bloc de maison qui sera érigé au coin des rues Ste Catherine et Metcalfe; M. M. S. Foley en sera le propriétaire.

M. W. E. Doran, architecte, demande des soumissions pour la restauration d'un magasin au Carré Chaboillez, dont M. Ths Lamb est propriétaire.

M. G. A. Monette, architecte, prépare les plans pour deux magasins et deux logements que Mde Elliott fera ériger rue Ste Catherine.

M. G. A. Monette, architecte, prépare le plan et devis pour une résidence que le Dr Hétu fera ériger à Trois-Rivières.

M. G. A. Monette, architecte, a été l'heureux concurrent, parmi les six architectes pour le choix des plans et devis de l'église Ste Julie de Verchères. La construction doit commencer sous peu.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue St Hypolite, une maison formant deux logements 23 x 36, à 2 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$1500. Propriétaire, Eph. Bourassa; maçon, Olv. Latour & Frère; charpente, D. Houle.

Avenue Taillefer, No 24, une maison formant 2 logements, 34 x 13, à 2 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$500. Propriétaire, F. Champagne et U. Parizeau.

Rue reading, Nos 52 et 54, une maison formant 4 logements, 44 x 53, à 2 étages, en pierre et brique, couverture en gravois; coût probable \$4500. Propriétaire, T. St-Onge; architecte, P. Lortie; maçons, W. Lefebvre & Cie; charpente, T. Levesque.

Coin des rues Sherbrooke et Durocher, 2 bâtisses formant 6 logements, 62 pieds de front, 68 en arrière x 95, à 4 étages, en pierre de sable et brique, couverture en gravois; coût probable \$7000 chacune. Propriétaire, Mde A. Mackay; architecte, James Seath Smith; maçon, J. C. Hague; charpente, The James Shearer Co; brique, J. C. Hague.

Rue des Manufactures, No 210, un magasin, 16 de front, 20 en arrière x 50, à 2

étages, en bois et brique, couverture en papier et gravois; coût probable \$800. Propriétaire, Jos Fortier; charpente, Adolphe Leblanc.

Arrosage continu des plantes d'appartements

M. Dubourgnet vient de faire connaître un moyen très simple pour arroser d'une façon continue les plantes en pots. Il est basé sur le principe de la capillarité. Il suffit d'introduire une grosse mèche dans le pot par le trou dont il est percé au fond. Placer le pot au-dessus d'un récipient contenant de l'eau. Celle-ci monte par la mèche et vient au contact des racines de la plante; cette disposition a le mérite de distribuer l'eau aux plantes avec le plus grand soin, constamment et sans s'en préoccuper.

La terre sera tout juste humide autant qu'il le faut sans excès comme sans accident de sécheresse.

Une recette, mexicaine à ce qu'il paraît, pour hâter la croissance des arbres. Il suffirait, après l'hiver, de creuser au pied de l'arbre, un trou dans lequel on verserait une pinte à une pinte et demie de sang d'animal; on sait du reste que le sang des abattoirs constitue un excellent engrais.

Ce que coûtent les décorations

Ce n'est un secret pour personne que la possibilité de se procurer certaines décorations et des titres de noblesse moyennant finance. Il y des agents d'affaires qui en font une spécialité de négociation ce genre de transactions. Les Journaux allemands ont publié il n'y a pas longtemps la circulaire d'un de ces industriels qui fait le trafic de ces décorations depuis vingt ans environ.

Voici un aperçu de quelques prix :

	Chevalier	Commandeur	Grand-Croix.
	Marks	Marks	Marks
Ordres pontificaux....	2.500	3.500	
Saint-Martin.....	2.000	3.500	"
Nicham-Iftikar.....	1.800	3.000	"
Soleil et Lion (Perse)...	3.500	6.000	"
Isabelle la-Catholique..	4.000	6.000	7.500
Charles III.....	4.000	6.000	7.500
Christ du Portugal.....	4.000	6.000	avec plaque
Couronne d'Italie.....	5.000	"	"
Takovo.....	3.500	5.000	"
Etoile de Roumanie.....	4.000	"	"
Bolivar.....	"	3.000	4.000
Liberia.....	"	1.000	"
Couronne de-Fer.....	60.000	"	"

TITRES

Baron. Comte..... 18.000 à 60.000,

Le mark vaut \$0.25c.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)